

**UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA BEJAIA**  
**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES COMMERCIALES ET**  
**DES SCIENCES DE GESTION**  
**Département des sciences de gestion**



**Mémoire de fin de cycle**  
**En vue de l'obtention du Diplôme de Master**  
**En Sciences de Gestion**  
**Option : Entrepreneuriat**

***THEME :***

***Impact des activités de recyclages sur le  
développement durable et local dans la wilaya de  
Bejaia***

**Réaliser par :**

- BENYAHIA Houria
- BENMAAMAR Celia

**Encadré par :**

**Mme BOUDACHE Souad**

**Année universitaire: 2020/2021**

## Remerciements

Tout d'abord, nous exprimons nos remerciements au bon dieu de nous avoir donné le courage et la force pour terminer notre travail.

Nos vifs remerciements sont d'abord adressés à notre promotrice, Madame BOUDACHE SOUAD, qui nous a fait l'honneur de diriger ce travail de recherche. On tient à lui exprimer notre gratitude et notre profond respect.

On tient également à exprimer nos reconnaissances aux membres du jury de nous avoir honoré de présider le jury de notre soutenance.

On remercie toutes les entreprises et leurs personnels administratifs, tout particulièrement La Direction De l'Environnement pour leurs aide, leurs accueils chaleureux et pour tous les conseils qu'ils ont pu nous prodiguer.

Ainsi que toutes les personnes qui nous ont accompagnés tout le long de ce modeste travail.



## *Dédicace*

Je tiens tout d'abord à remercier dieu le tout puissant de m'avoir donné le courage pour la réalisation de ce modeste travail.

A mes très chers parents "Papa" et "Maman" qui ont toujours été pour moi un exemple, aucun langage ne pourra exprimer mon profond respect, je ne vous remercierai jamais assez pour votre soutien, encouragements, l'amour que vous m'offrez quotidiennement et votre disponibilité dans les moments les plus importants de ma vie.

J'implore le tout-puissant pour qu'il vous accorde une bonne santé et une longue vie.

A mon encadreur " Dr Boudache" qui a accepté d'honorer notre travail, merci infiniment. A ma binôme " Houria" merci pour tous.

A ma chère Grand-Mère que dieu te préserve santé et longue vie.

A mon Fiancé Lyes merci d'être présents et compréhensif, merci pour les conseils, le réconfort, et le soutien que tu m'as apporté tout au long de mes études que dieu te protège.

A tous mes Oncles et Tantes merci pour votre soutien.

A mes très chers frères "Yacine, Makhoul, Chabane", A mes deux Belles-Sœurs "Dalila et Nina" ainsi qu'à mes très chers Cousins et Cousines " Mina, Imane, Lamia, Katia, Kholaf... et tous les autres", et à toute ma famille merci pour tout votre soutien et encouragements.

A mes deux nièces "Elyna et Ryma" qui apportent du soleil à ma vie.

A mes sœurs de cœur "Zineb, Sabine, Nina, Kahina" vous êtes pour moi des amies sur qui je peux compter tout au long de ma vie merci.

Enfin, un grand merci à ma très chère Belle-Famille, que dieu le tout puissant vous donne santé et longue vie et à tous ceux qui ont été présents dans ma vie.


Pour finir, à la mémoire de mon oncle qu'il repose en paix.

**Benmaamar Celia**



## *Dédicace*

*Je tiens tous d'abord à remercier dieu le tout puissant de m'avoir aidé et donner le courage à la réalisation de ce modeste travail, je tiens ainsi à remercier mon père, Je lui dédie avec fierté ce mémoire qui reflète le fruit de l'éducation et de l'attention qu'il m'a tant réservé, je le remercierai jamais assez.*



*A ma mère, pour son affection, sa patience, sa compréhension, sa disponibilité, son écoute permanente et son soutien dans les moments les plus difficiles de ma vie.*

*A mon encadreur « Dr Bourache » qui a été notre source et notre référence.*



*A Mes trois sœurs « Mounia, Amel, serine »*

*A ma sœur de cœur « Nadjat »*

*A mes copines « Thafat, Leticia », Sans oublier ma binôme « Celia ».*



*A mes cousins « Sameh, Amine, Riad et Yanis »*

*Et pour finir, à mon oncle « Kamel » qui m'a soutenu tout au long de mes études.*



*A tous les proches qui ont été présents dans ma vie.*

*« Benyahia Houria »*

## **Liste des abréviations**

**ADE** : Algérienne des eaux

**ANADE** : Agence Nationale d'Appuis et de Développement de l'Entrepreneuriat

**ANDI** : Agence Nationale de Développement de L'investissement

**ANGEM** : Agence Nationale de Gestion de Micro-crédit

**ANURB** : Agence Nationale de l'Urbanisme

**APCE** : Agence Pour la Création d'Entreprise

**CA** : Chiffre d'Affaire

**CET** : Centre d'Enfouissement Technique

**CIEDEL** : Centre International d'Etude pour le Développement Local

**CNAC** : Caisse Nationale d'Assurance Chômage

**CNRC** : Centre National du Registre de Commerce

**DAS** : Déchets d'Activité de Soins

**DASRI** : Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux

**DD** : Développement Durable

**DL** : Développement Local

**DMA** : Déchets ménagers assimilés

**EURL** : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

**ISMME** : Industries Sidérurgiques, Métalliques, Mécaniques et Electriques

**OCDE** : Organisation de Coopération et de Développement Economique

**ONA** : Office National d'Assainissement

**ONG** : Organisation Non Gouvernementales

**ONS** : Office National des Statistiques

**PE** : Petite Entreprise

**PME** : Petite et Moyen Entreprise

**PNAE-DD** : Plan National d'Actions Environnementales et du Développements Durable

**PNAGDES** : Plan National de Gestion des Déchets Spéciaux

**RNE** : Rapport National sur l'Etat et l'Avenir de l'Environnement

**S** : Spéciaux

**SARL** : Société à Responsabilité Limitée

**SD** : Spéciaux Dangereux

**SEAAL** : Société de l'Eau et de l'Assainissement d'Alger

**SEACO** : Société de l'Eau et de l'Assainissement de Constantine

**SEATA** : Société de l'Eau et de l'Assainissement de Constantine

**SEOR** : Société de l'Eau et de l'Assainissement d'Oran

**SMC** : Stratégie Mondiale de la Conservation

**SNAT** : Schémas National d'Aménagement du Territoire

**SNC** : Société au Nom Collectif

**SNGID** : Stratégie Nationale pour la Gestion Intégrée des Déchets

**SPA** : Société Par Action

**T** : Tonne

**TPE** : Très Petite Entreprise

**ZA** : Zone d'Activité

**ZI** : Zone Industrielle

## Liste des tableaux

<b>Tableau N°1 :</b> Les déterminants favorisant l'émergence de l'entrepreneuriat en développement durable.....	30
<b>Tableau N°2 :</b> Nombre d'entreprises en économie verte en Algérie.....	55
<b>Tableau N°03 :</b> Secteur d'activité en économie vert en Algérie.....	56
<b>Tableau N°04 :</b> Nombre d'entreprise par secteurs d'activité en économie vert.....	56
<b>Tableau N°05 :</b> taille des entreprises en économie vert en Algérie.....	57
<b>Tableau N°06 :</b> Répartition de la population selon le sexe.....	65
<b>Tableau N°07 :</b> Répartition de la population selon l'Age.....	65
<b>Tableau N°08 :</b> Les Z.I de la wilaya.....	66
<b>Tableau N°09 :</b> Les Z.A de la wilaya.....	66
<b>Tableau N°10 :</b> Les type de PME en Algérie.....	68
<b>Tableau N°11 :</b> population global des PME de 2017à 201 .....	68
<b>Tableau N°12:</b> Mouvements des PME privées du 2016 à 2019.....	69
<b>Tableau N°13 :</b> La répartition des PME (Public & privé) par tranche d'effectifs (2019).....	69
<b>Tableau N°14:</b> Répartition des Entreprises industrielles par secteurs d'activités dominants (2019).....	71
<b>Tableau N°15:</b> Répartition des Entreprises industrielles par type et par secteurs d'activités (2019).....	71
<b>Tableau N°16 :</b> Liste des entreprises de recyclage dans la wilaya de Bejaia.....	72
<b>Tableau N°17 :</b> Quantités des déchets dans la wilaya de Bejaia.....	74
<b>Tableaux N°18 :</b> Evolution du tonnage de déchets industriels spéciaux à l'horizon 2021.....	78
<b>Tableau N°19 :</b> La taille de l'échantillon de l'enquête du terrain.....	81
<b>Tableau N° 20 :</b> Date de création de l'entreprise.....	82
<b>Tableau N°21 :</b> Statut juridique.....	82

<b>Tableau N°22</b> : taille et l'effectif de l'entreprise.....	83
<b>Tableau N°23</b> : Localisation de l'entreprise.....	83
<b>Tableau N°24</b> : structure financière de votre entreprise.....	84
<b>Tableau n°25</b> : difficultés lors de la création.....	85
<b>Tableau n°26</b> : les difficultés rencontrées.....	85
<b>Tableau N°27</b> : la situation économique de l'entreprise.....	86
<b>Tableau N°28</b> : la nature du marché d'intervention de l'entreprise .....	86
<b>Tableau N°29</b> : Type de clientèle de l'entreprise.....	87
<b>Tableau N° 30</b> : Ages et genre des répondants .....	88
<b>Tableau N°31</b> : Niveau d'instruction .....	88
<b>Tableau N°32</b> : Formation acquise dans le domaine de recyclage.....	98
<b>Tableau N°33</b> : Expérience acquise dans le domaine.....	98
<b>Tableau N°34</b> : Les qualités requises pour pouvoir être entrepreneur et entreprendre.....	90
<b>Tableau N°35</b> : Comment avez-vous eu l'idée de crée votre projet .....	91
<b>Tableau N°36</b> : Quelle sont vos motivation liées à cette création.....	91
<b>Tableau N°37</b> : Opportunité qui favorise les entreprises de recyclage par rapport à d'autres entreprises.....	92
<b>Tableau N°38</b> : Type d'activité.....	93
<b>Tableau N°39</b> : Principale activité.....	93
<b>Tableau N°40</b> : l'importance du tri et la collecte.....	94
<b>Tableau N°41</b> : Par quel moyen l'entreprise effectue le tri et la collecte.....	94
<b>Tableau N°42</b> : Technique de recyclage.....	95
<b>Tableau N°43</b> : Produits fabriqués avec la matière première recyclée.....	95
<b>Tableau N°44</b> : Existe-il des actions à mener pour faire de cette activité un instrument durable.....	96



<b>Tableau N°45</b> : Difficulté rencontrée par l'entreprise actuellement.....	97
<b>Tableau N°46</b> : La pandémie du COVID-19 a-t-elle favorisé ou freiné votre activité.....	97
<b>Tableau N°47</b> : Avez-vous envisagé d'investir dans d'autre activité de recyclage.....	98

## **Liste des figures**

<b>Figure N°01</b> : les dimensions du DD .....	23
<b>Figure N°02</b> : Commune de la wilaya de Bejaia.....	64
<b>Figure N°03</b> : Répartition des PME par secteurs d'activité dominante.....	70
<b>Figure N°04</b> : localisation des centres de décharge de la wilaya de Bejaia .....	79

# Sommaire

## Liste des tableaux et figures

**Introduction générale**.....01

## **Chapitre 01 : Généralités sur l’entrepreneuriat, le développement durable et développement local**

**Section 01** : L’entrepreneuriat et le phénomène entrepreneurial .....04

**Section 02** : Développement durable et développement local.....19

**Section 03** : Le rôle de l’entrepreneuriat dans le développement locale et développement Durable..... 29

## **Chapitre 02 : Les activités de recyclage en Algérie**

**Section 01** : Concepts de base sur les activités de recyclage.....36

**Section 02** : Les entreprises de recyclage en Algérie .....46

## **Chapitre 03 : Les PME de recyclage dans la wilaya de Bejaia**

**Section 01** : Présentation de la wilaya de Bejaia.....62

**Section 02** : Présentation des résultats d’enquête de terrain.....81

**Conclusion général** .....101

## **Références bibliographiques**

## **Annexe**

## **Table de matière**



# **Introduction générale**

### Introduction générale

L'entrepreneuriat est devenu de nos jours le pilier de toute l'économie, car il joue un rôle de plus en plus important. En Algérie l'Etat a pris conscience de l'importance de l'entrepreneuriat et de l'avantage de mettre en place des dispositifs d'aide à la création d'entreprise, car il permet de réactiver le système économique et de remotiver les jeunes à entreprendre, ce qui permet de réduire le chômage qui est considéré comme le premier motivateur de la création d'entreprise.

L'Etat encourage l'entrepreneuriat à travers des reformes et des lois qui suscitent les jeunes entrepreneurs à créer leur propre activité. L'Algérie a connu des difficultés économiques importantes ce qui lui a permis de se rendre compte de l'importance du choix de l'économie du marché. En effet, Après de longues années de prohibition, l'Etat algérien a complètement modifié son comportement vis-à-vis de l'investissement privé. De l'Etat investisseur des années 1970 et 1980, il devient un Etat incitateur à partir des années 90<sup>1</sup> L'État algérienne a également mis en place des politiques incitatives pour amener les entreprises à :

- Investir hors du tissu urbain (carte d'implantation des PME) ;
- Adopter les technologies sèches ;
- Récupérer et recycler les déchets ;
- Créer des associations dans le transfert de technologies de l'environnement et pratiquer des contrats de performance (Gouvernement algérien, 2005)<sup>2</sup>.

Dans cette initiative de promouvoir l'entrepreneuriat, la valorisation des déchets pour un développement durable, sont parmi les activités encouragées et valorisées en Algérie. Cette initiative est motivée en raison du fait que notre planète est confrontée à une crise écologique qui menace la santé des êtres vivants.

En effet, la pollution est causée par l'augmentation de la quantité de déchets produite chaque année et par l'évolution de la production des déchets industriels. Lors de la décomposition de ces déchets des composants qui nuisent à l'environnement se libèrent ce qui est considéré comme une grande menace pour l'humanité. Ainsi, pour faire face à ces problèmes de pollution, des mesures et des moyens sont prises afin d'inciter la création des entreprises de

---

<sup>1</sup> AKNINE.S, FERFRRA.Y, (2014), entrepreneuriat et la création d'entreprise en Algérie : une lecture à partir des dispositifs soutiens et d'aide à la création des entreprises, revue des sciences économique et de gestion, 2014, P 65.

<sup>2</sup> HAMHAMI .A, (2018), analyse des déterminants de la dynamique environnementale des entreprise industriels : cas de l'Algérie», Université de Sidi Bel Abbes, Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et de Gestion, Algérie, 2018, P74.

recyclage dans le but de réduire la quantité de déchets et de les convertir en ressources renouvelées.

Aujourd'hui, les activités de recyclages ont une position significative en l'Algérie, comme dans le monde entier. Elles ont un impact considérable sur l'environnement économique et social, permettant de réduire les coûts en utilisant des déchets recyclés en tant que matière première. C'est un concept circulaire pour l'entrepreneuriat vert qui permet de diversifier les solutions en apportant de nouvelles innovations aux problèmes de déchets.

L'industrie de recyclage est une activité importante pour un développement durable qui est avant tout une formidable opportunité d'innovation où toutes les forces vives sont invitées dans un effort de réflexion et d'anticipation à mettre en œuvre des nouvelles solutions pragmatique sur les champs sociaux économiques et environnementaux<sup>3</sup>. Elle aide à préserver les ressources naturelles tout en développant des emplois locaux, elle utilise une stratégie de gestion durable des déchets.

Selon Sylvie Lemmet, directrice de la direction technologie en France, industrie et économie du PNUE, "une économie verte est une économie dont les revenus et les emplois sont créés par des investissements qui réduisent les émissions de CO<sub>2</sub> et la pollution, améliore le rendement des ressources et empêchent la perte de la biodiversité et des services écosystémiques."<sup>4</sup>. En effet la croissance économique se base sur l'économie verte qui essaie de réduire les émissions du CO<sub>2</sub> et réduire la pollution, cela implique une utilisation saine des ressources et améliorera le rendement et la croissance économique.

Dans la wilaya de Bejaia le problème de gestion des déchets demeure une question ouverte. En effet, les décharges finissent dans la nature en conséquent la pollution ne cesse d'augmenter. Cette progression est liée à l'augmentation des déchets ménagers et industriels. Aggravée par le refus des habitants d'implanter des centres d'enfouissement dans leurs villages à cause des maladies qui peuvent être causés mais aussi en raison du problème du foncier.

Ces faits nous ont motivé à travailler sur les activités de recyclages et leurs impact sur le développement durable et local dans la wilaya de Bejaia notre questionnement est formulé comme suit : **Quel est l'impact des activités de recyclage sur le développement local et durable dans la wilaya de Bejaia ?**

---

<sup>3</sup> GENEVIEVE, F., DOMINIQUE, D., ANNE-SOPHIE, G., GUY, H., JIHANE, B., HERVE, P, «ce que développement durable veut dire», Edition d'organisation, 2004.

<sup>4</sup> <https://www.actu-environnement.com>, consulté le 18/04/2021.

De cette question on peut déduire trois questions secondaires qui nous permettrons de mieux comprendre, préciser et encadrer notre recherche:

- Quelles sont les caractéristiques des activités de recyclage ?
- Quels sont les dispositifs mis en place par l'Etat pour encourager les entreprises de recyclage en Algérie ?
- Qu'est-ce que la gestion des déchets et quel est son rôle dans la réussite des activités de recyclage?

Afin de répondre à notre questionnement nous avons émis les hypothèses suivantes :

**Hypothèses 01 :** l'activité de recyclage a un effet direct sur la croissance économique d'une nation, ainsi que sur la création des emplois, et la protection de l'environnement.

**Hypothèse 02 :** la réussite des activités de recyclage dépend du fonctionnement de la gestion des déchets de celui-ci pour mieux organiser, traiter et recycler les déchets.

Pour parvenir à la réalisation de ce travail et répondre aux diverses questions posées, notre travail sera structuré en trois chapitres : le premier sera consacré aux notions de base et généralités sur l'entrepreneuriat le développement durable et le développement local.

Le second chapitre englobera les activités de recyclage de façon générale puis s'intéressera aux activités de recyclage en Algérie, pour finir le troisième chapitre portera sur la présentation de la wilaya ainsi que quelques statistiques sur les PME la gestion des déchets et l'état des lieux sur les entreprises de recyclage dans un premier point ; dans un second point nous analysons et nous interprétons les résultats de l'enquête menée auprès d'un échantillon de 16 entreprises de recyclage sur les 20 entreprises déclarées.

# Chapitre 01



## Introduction

L'entrepreneuriat aujourd'hui, devient de plus en plus un thème d'actualité. Enseignants, chercheurs, managers, dirigeants d'entreprise, hommes politiques... Presque tout le monde s'y intéresse, c'est un enjeu majeur pour la quasi-totalité des pays. En effet, il contribue à la création d'emplois, à l'innovation et au renouvellement du tissu économique. L'entrepreneuriat favorise le développement durable car celui-ci contribue à la création d'entreprises, à l'accroissement du tissu économique, à la création d'emplois, à l'innovation, à la résolution et à la lutte contre les problèmes de l'environnement. En effet, il prend une place importante dans le développement d'une économie.

Le développement durable est le concept qui définit la transformation et le changement dont a besoin notre planète et ses habitants pour vivre dans un monde plus sain, en bonne santé tout en respectant l'environnement.

Le but de ce premier chapitre est de cerner l'entrepreneuriat, le développement durable (DD) et le développement local (DL). Pour cela, nous avons opté pour trois sections ; pour la première section nous avons parlé de l'entrepreneuriat en général ainsi que l'entrepreneur, ses approches et le phénomène entrepreneuriat. Dans la seconde section nous avons présenté le DD et DL, en fin dans la troisième section nous avons essayé de comprendre le rôle de l'entrepreneuriat dans le DD et DL.

## Section 01: L'entrepreneuriat et le phénomène entrepreneurial

L'entrepreneuriat est devenu un sujet d'actualité marqué par une attention particulière dans tous les pays. Plusieurs analyses ont été réalisées et ont contribué à des théories tentant d'expliquer ce phénomène.

### 1. Définition de l'entrepreneuriat :

La définition de l'entrepreneuriat est très vaste que nous le pensions, celle-ci change d'un auteur à un autre, une des définitions les plus courantes de l'entrepreneuriat consiste à l'associer parfois de façon synonymique à la création d'entreprise.

Comme le souligne **Verstraet** « l'entrepreneuriat est un phénomène conduisant à la création d'une organisation impulsée par un ou plusieurs individus s'étant associés pour l'occasion »<sup>5</sup>

Selon H. Leibenstein, l'entrepreneuriat renvoie à « activities necessary to create or carry on an enterprise where not all markets are well established or clearly defined and /or in which relevant parts of the production function are not completed known »<sup>6</sup>.

De cette définition nous constatons que l'entrepreneuriat est perçu comme l'activité primordiale à la création ou au développement d'une entreprise.

Selon Catherine Leger-Jarniou<sup>7</sup>, le terme d'entrepreneuriat est très large, il fait référence à deux visions :

La Première vision, associe l'entrepreneuriat à la sphère économique et relie les valeurs telles que le social et l'écologie au second plan.

Le Programme d'indicateurs de l'entrepreneuriat OCDE-Eurostat, lancé en 2006, reprend en définissant l'entrepreneuriat « comme le phénomène associé à l'activité entrepreneuriale, action humaine consistant à entreprendre pour générer de la valeur en créant ou en développant des activités économiques grâce à l'identification et à l'exploitation de nouveaux produits, processus ou marchés »

Une façon complémentaire d'aborder la création d'entreprise ou l'activité est de faire la distinction entre l'entrepreneuriat par opportunité et l'entrepreneuriat par nécessité.

L'entrepreneuriat par nécessité concerne les entrepreneurs qui décident de créer parce qu'ils ne trouvent pas d'autres solutions l'emploi (Bosma et Levie, 2009). Ils sont nombreux dans les pays en développement mais cela touche également les chômeurs et toutes les populations en difficultés qui actionnent les leviers « *push* » de la création (chômage, licenciement, menace de perte d'emploi). L'entrepreneuriat par opportunité renvoie aux premières définitions et concerne des personnes qui actionnent les leviers « *pull* » tels que l'autonomie, l'indépendance, la liberté, le statut ou la reconnaissance sociale et l'argent.

La seconde vision est plus globale en ce sens, qu'elle considère l'entrepreneuriat « comme un mode de comportement, à la fois complexe et multidimensionnel (Muzyka, 1998), qui

---

<sup>5</sup>Verstraete. T, Fayolle. A, (2005), «paradigme et entrepreneuriat», Revue de l'entrepreneuriat, Vol 4, n°1,2005, P 37

<sup>6</sup>Omrane.A, Fayolle.A, Olfa Zeribi. B, (2011), les compétences entrepreneuriales et les processus entrepreneuriales : une approche dynamique revue des sciences de gestion 2011, P92.

<sup>7</sup> Léger-Jarniou .C, (2013), et all, Le grand livre de l'entrepreneuriat, Dunod, Paris, 2013, P8.

s'inscrit dans un processus et dans une relation dialogique individu (seul ou en équipe) création de valeur, dans un environnement et dans un espace temporel (Bruyat, 1993).»

Dans ce dernier cas, il s'agit de manière particulière de concevoir les choses, en prenant des initiatives et en agissant ; de se comporter avec la volonté d'essayer de nouvelles choses ou de les faire différemment, simplement parce qu'il existe une possibilité de changement (Block et Stumpf, 1992).

Il s'agit également du souhait de développer une capacité à composer avec le changement et d'expérimenter des idées puis agir avec ouverture et flexibilité.

En d'autres termes, ces deux visions se réfèrent, pour la première, à l'esprit d'entreprise voire la création ou la reprise d'entreprise y compris l'extrapreneuriat. La seconde se réfère à l'esprit entrepreneurial ou esprit d'entreprendre.

Ainsi, l'entrepreneuriat peut se manifester dans des situations d'affaires et dans sa vie salariée, au final ces deux visions se complètent.

## **2. Création d'entreprise**

La création d'une entreprise est un projet qui demande de la préparation, des décisions importantes doivent être prises pour mettre en place un projet de création d'entreprise. Une entreprise de recyclage permettra de diminuer les déchets et protéger l'environnement ainsi la planète. Celle-ci est très bénéfique pour l'économie et l'environnement ainsi que pour l'entrepreneur lui-même.

### **2.1 Etapes de création**

Cette création passe par plusieurs étapes :

#### **2.1.1. L'idée de création :**

Avoir l'idée de créer une entreprise de recyclage est la première étape, on ne lance pas un projet de création sur un coup de tête il faut avoir suffisamment d'information sur le projet, il faut aussi vérifier si c'est un projet viable, se renseigner sur les cibles et la concurrence.

#### **2.1.2. Business plan :**

Le business plan est une étape clé de la création de l'entreprise il reflète votre idée de projet, qui permettra de convaincre les investisseurs et partenaires économiques de la fiabilité du projet, il détermine la situation financière de votre entreprise entre les dépenses et les recettes.

**2.1.3. Financement du projet de création :**

Si le projet prend la route, il est nécessaire de déterminer le type de financement possible, soit un financement personnel, aide familiale ou opter pour les dispositifs d'aide à la création d'entreprise que l'Etat algérien a mis en place pour encourager les jeunes entrepreneurs (ANDI, ANADE, CNAC, ANGEM).

**2.1.4. Réglementation :**

Pour créer une entreprise de recyclage, la question qui se pose est-elle une activité réglementée ? Il faut se renseigner si cette activité est autorisée au niveau national.

Il est considéré comme activité réglementée toute activité de provision dans l'exercice et subordonner à des conditions de diplôme et de qualification ..., une profession réglementée est définie sur des dispositions législatives qui autorisent l'activité choisie.

**2.1.5. Statut juridique :**

Plusieurs formes juridiques sont possibles dans le droit Algérien, le choix sera en fonction de la taille du projet, du nombre et de la nature des actionnaires, et du mode de gestion/administration souhaité. Selon le code de commerce et de l'investissement il existe plusieurs formes de société, (SPA) société par action, (SARL) société à responsabilité limitée, (SNC) société en nom collectif, (EURL) entreprise unipersonnel à responsabilité limité.

**2.2. Motivation de création d'une entreprise de recyclage :**

La motivation est l'ensemble des raisons qui poussent un individu pour réaliser un objectif qui est dans notre cas la création d'entreprises parmi ces motivations nous citons :

- L'amour du métier ;
- Protection de l'environnement ;
- Esprit de liberté et d'indépendance ;
- Le diplôme obtenu qui opte pour une création d'entreprise ;
- Reprise d'entreprise familial ;
- Réaliser un rêve.

En contrepartie l'Etat peut inciter les jeunes à créer des entreprises de recyclage en mettons à leurs dispositions des organismes de soutien et de formation liée au recyclage et

à la protection de l'environnement ainsi que les centres d'affaires, les pépinières, les espaces initiatives dans les bureaux d'emploi.

### 2.3. Les difficultés rencontrées lors de la création de l'entreprise :

Plusieurs difficultés freinent la création d'entreprise :

- Le financement : les créateurs rencontrent toujours ce problème c'est la principale difficulté rencontrée par les créateurs ces derniers ne trouvent pas un moyen de financement qui leur convient afin de réaliser leurs projets ;
- Les procédures administratives : les créateurs trouvent des difficultés lors de la réalisation des papiers administratifs, ces procédures sont très chargées et demandent beaucoup de temps ;
- Manque d'équipements, de matériels ;
- Cherté de la matière première liée à la difficulté du tri car l'Etat n'a pas pris l'initiative d'organiser le tri sélectif dans chaque commune pour faciliter la collecte de déchets ;
- Manque de main d'œuvre qualifiée ;
- Difficulté du lieu de localisation de l'entreprise ;
- Réglementation trop compliquée.

### 3. Définition de l'entrepreneur (points de vue des économistes):

Plusieurs définitions et visions de l'entrepreneur ont été initiées par les grands économistes. D'ailleurs nous trouvons les écrits de **Richard Cantillon**, qui est probablement le premier à présenter la fonction de l'entrepreneur et son importance dans le développement économique. Il souligne notamment dans son analyse du phénomène entrepreneurial, le rôle de l'incertitude et du risque. L'entrepreneur de Cantillon prend des risques, dans la mesure où il s'engage vis-à-vis d'un tiers de façon fermée, alors qu'il n'a pas de garantie certaine de ce qu'il peut en attendre<sup>8</sup>.

**Jean Baptiste Say** est le deuxième économiste à s'être beaucoup intéressé aux activités de l'entrepreneur. Pour lui, l'entrepreneur est avant tout un preneur de risques qui investit son propre argent et coordonne des ressources qu'il se procure pour produire des biens. Il crée et développe des activités économiques pour son propre compte. Avec **Schumpeter** (1935),

---

<sup>8</sup> Fayolle. A, (2005), Introduction à l'entrepreneuriat, Dunod, 2005, Paris, P10.

l'entrepreneur devient une figure centrale du développement économique avec la publication de la Théorie de l'évolution économique<sup>9</sup>.

Pour **Fillion** (1997), Schumpeter peut être qualifié de père du champ de l'entrepreneuriat. L'entrepreneur schumpétérien est avant tout un innovateur et un agent de changement. L'essence de l'entrepreneuriat se situe dans la perception et l'exploitation de nouvelles opportunités dans le domaine de l'entreprise..., cela a toujours affaire avec l'apport d'un usage différent de ressources nationales qui sont soustraites de leur utilisation naturelle et sujettes à de nouvelles combinaisons. L'entrepreneur prend donc des risques pour innover, notamment en réalisant de nouvelles combinaisons productives. La définition schumpétérienne de l'innovation n'est pas restrictive, dans la mesure où les cinq types de recombinaisons identifiés correspondent aux différentes opportunités de profit présentes dans une économie capitaliste<sup>10</sup>.

La contribution de Schumpeter est essentielle car elle a donné ses assises au champ de l'entrepreneuriat. Néanmoins, d'autres courants de la pensée économique apportent un éclairage différent ou complémentaire et constituent également des points de vue intéressants. Citons par exemple **Knight** et la relation de l'entrepreneur à l'incertitude, **Kerzner** et les opportunités liées à des besoins ou des imperfections de marché, **Leibenstein** et son modèle de mesure de l'inefficacité dans l'utilisation des ressources et enfin **Casson** et l'importance de la coordination des ressources rares et la prise de décision.

En synthèse, le point de vue des économistes est important car il donne une base historique au champ de l'entrepreneuriat. Il est également multi composants et tend à dégager au moins deux figures d'entrepreneurs et quatre rôles entrepreneuriaux principaux. Les figures sont celles de l'entrepreneur organisateur d'activités économiques et de l'entrepreneur innovateur (Baumol, 1993). L'entrepreneur, dans le système économique, joue quatre rôles fondamentaux (Lundstrom, 1998). Il peut être assimilé à un « risk-taker/riskliuun « alertseeker of opportunities » (Hayek, Mises, Kirzner) ou enfin, un « Co-ordinator of limited ressources » (Casson)<sup>11</sup>.

#### 4. Les approches de l'entrepreneur :

Trois questions fondamentales peuvent résumer une grande partie de l'activité de recherche en entrepreneuriat. S'inspirant d'une formulation de Stevenson et Jarillon (1990),

---

<sup>9</sup> Fayolle. A, 2005, op.cit .P10.

<sup>10</sup>Ibid.P10.

<sup>11</sup> Ibid.P10.

ce triple questionnements peut ainsi être proposé: « what on earth is doing...? », « why on earth is doing...? » et « how on earth is doing...? ». Nous retrouverons ici les approches fonctionnelles (what) des économistes, l'approche centrée sur les individus (why and who) des spécialistes des sciences du comportement et les approches processuelles (how) des gestionnaires. Après avoir évoqué les points de vue des économistes qui s'intéressent aux effets de l'entrepreneuriat et au rôle de l'entrepreneur dans le développement du système économique, nous aborderons successivement les approches centrées sur les individus et sur les processus<sup>12</sup>.

#### 4.1. Approche descriptive (centrée sur les individus) :

L'approche descriptive appelée également approche par les traits (Stevenson et Jarillo, 1990) est une approche centrée sur l'individu. Elle consiste à repérer les traits de personnalité et les caractéristiques qui définissent la personnalité de l'entrepreneur. L'hypothèse principale derrière cette école de pensée est que les entrepreneurs possèdent des traits de personnalité, des attributs personnels et un système de valeurs qui les prédisposent à une activité entrepreneuriale et les distinguent des autres individus (les non-entrepreneurs) (Greenberger et Sexton, 1988 ; Gartner, 1990 ; Shaver et Scott, 1991)<sup>13</sup>.

Jusqu'à la fin des années 80, de nombreux chercheurs ont essayé de mettre en avant les caractéristiques psychologiques et les traits de personnalité qui caractérisent les entrepreneurs qui réussissent. « L'approche par les traits de personnalité a essayé d'établir le profil psychologique typique de l'entrepreneur, en partant du principe que les personnes qui possèdent les mêmes caractéristiques que les entrepreneurs auront une tendance supérieure ou un potentiel à agir de manière entrepreneuriale, ce dont seront dépourvues les personnes qui ne possèdent pas ces caractéristiques. Les chercheurs ont donc procédé par la recherche de déterminants du comportement (besoins, attitudes, croyances et valeurs spécifiques). L'entrepreneur et le non-entrepreneur doivent pouvoir être différenciés par des tendances entrepreneuriales et des traits psychologiques distincts » (Basso, 2006)<sup>14</sup>.

Parmi les traits de personnalité cités dans la littérature : le goût du risque, le besoin d'accomplissement, le besoin du pouvoir, la créativité, l'innovation, le besoin d'indépendance et d'autonomie (Marchesnay, 1997, Reynolds, 1988 ; Cachon, 1992).

<sup>12</sup> Fayolle. A, 2005, op.cit.P10.

<sup>13</sup> Diamane. M, Koubaa. S, (2016), Les approches dominantes de la recherche en entrepreneuriat, 2016, P1.

<sup>14</sup> Ibid.P1.

Malgré une vaste littérature consacrée aux caractéristiques psychologiques des entrepreneurs, il est toujours possible de recenser de nouveaux traits de personnalité de ces entrepreneurs mais il est impossible de définir un profil type de l'entrepreneur. En effet, il n'y a pas d'entrepreneur typique (Low et Mac Millan, 1988 ; Bull et Williard, 1993).

Les critiques soulevées à l'égard de cette approche ont été très nombreuses. « Selon Vesper (1985) et Gartner (1990), la recherche du profil de l'entrepreneur ne répond pas à la question fondamentale, à savoir : comment une entreprise voit-elle le jour ? L'entrepreneur type est un mythe. Par conséquent, toute typologie qui tenterait de catégoriser les entrepreneurs à partir des traits de personnalité paraît illusoire » (Diakite, 2004).

Dans son célèbre article « Whois an entrepreneur ? Is the wrong question », Gartner (1988) soulève plusieurs critiques à l'égard de l'approche par les traits. Il propose de se focaliser sur ce que fait l'entrepreneur (approche par les faits) et non ce qu'il est (approche par les traits). En d'autres termes il s'agit de remplacer la question «qui est l'entrepreneur?» Par « que fait l'entrepreneur?»<sup>15</sup>.

#### **4.2. Approche comportementale (par les faits) :**

Nous parlons souvent de l'entrepreneur (self-made man) mais nous oublions que sa réussite ne dépend pas uniquement de ses traits de personnalité et de ses caractéristiques psychologiques. En effet, « l'entrepreneur se forme graduellement, influencé d'abord affectivement par sa famille, ensuite symboliquement par le milieu du travail et ses modèles entrepreneuriaux, et enfin sociologiquement par son implication graduelle dans un milieu, son enracinement et son intégration dans ce dernier » (Schmitt, 2008). En d'autres termes, la dimension individuelle de l'entrepreneur n'est rien sans un environnement adéquat.

« Les variables environnementales caractérisant les individus sont donc devenues, elles-mêmes de réels objets d'analyse » (Tounés, 2003). De nombreuses publications ont montré l'importance de l'environnement socioculturel, du réseau personnel et professionnel, du contexte familial et du cadre politique et économique dans l'explication des comportements entrepreneuriaux. (Bowen et Hisrich, 1986 ; Hisrich et O'Kinneide, 1986 ; Aldrich et al, 1987; Filion, 1991 ; Saglio, 1991 ; Casson, 1991)<sup>16</sup>.

---

<sup>15</sup> Diamane. M, Koubaa. S, (2016), op.cit.P1

<sup>16</sup> Ibid.P2.



« L'approche comportementale est donc intéressante en ce qu'elle se préoccupe des comportements de l'entrepreneur dans l'exercice de son activité, lesquels s'inscrivent dans un environnement culturel, social, économique et politique ». (Gartner, 1988) .

Dans les années 1990, les recherches en entrepreneuriat se sont orientées vers l'étude des comportements des entrepreneurs (approche comportementale). La logique sous-tendant cette approche veut que l'on puisse prédire la performance des entrepreneurs en observant le « faire entrepreneur » et non « l'être entrepreneur ». Autrement dit, l'approche comportementale s'est orientée vers la définition de l'entrepreneur par ce qu'il fait, c'est-à-dire par les actions et les comportements qu'il engage tout au long du processus de création d'entreprise plutôt que par ses traits de personnalité (Chandler et Jansen, 1992)<sup>17</sup>.

Selon Gartner (1993), la meilleure manière d'étudier le comportement entrepreneurial est de suivre la logique adoptée par Mintzberg pour étudier le comportement managérial : « Je crois que la recherche sur les comportements entrepreneuriaux doit être fondée sur le travail de terrain selon le modèle de l'étude de Mintzberg sur le travail managérial. Les chercheurs doivent observer les entrepreneurs lorsqu'ils sont en train de créer des organisations. Ce travail doit être décrit en détail et les activités systématisées et classifiées. La connaissance des comportements entrepreneuriaux dépend du travail de terrain.»

Vers le début des années 90, un grand débat a animé la communauté des chercheurs en entrepreneuriat. Il concernait la critique des approches focalisées sur les traits de personnalité (approche descriptive) et celles centrées sur les comportements (approche comportementale).

Stevenson et Jarillo (1990) affirment « qu'il est réducteur d'expliquer un comportement complexe (l'entrepreneuriat) en se référant à quelques traits psychologiques ou sociologiques »<sup>4</sup>. En effet, « La création d'entreprises cesse d'être analysée comme la photographie instantanée d'un événement où le créateur est d'abord seul (...) puis n'est plus seul, mais joue toujours le rôle principal (...). Elle devient un film dont le créateur est un des acteurs ; c'est **l'approche axée sur le processus entrepreneurial** » (Hernandez, 1995)<sup>18</sup>.

---

<sup>17</sup> Diamane. M, Koubaa. S, (2016), op.cit.P2.

<sup>18</sup> Ibid.P2.

### 4.3. Approche processuelle :

Depuis le début des années 90, les recherches en entrepreneuriat changent d'orientation pour s'intéresser désormais au processus entrepreneurial. En effet, de nombreux auteurs ont affirmé qu'il est réducteur de limiter l'étude du phénomène entrepreneurial en se référant à quelques traits de personnalité (approche descriptive) ou à des comportements (approche comportementale). Il paraît important de s'ouvrir à de nouvelles perspectives de recherche qui prennent en considération l'aspect dynamique et processuel de l'entrepreneuriat. Autrement dit, les recherches en entrepreneuriat ne sont plus centrées sur l'entrepreneur et ses traits de personnalité mais plutôt sur le processus entrepreneurial (Carter, Gartner et Reynolds, 1996).

L'approche par processus est une approche dynamique qui s'intéresse à des phénomènes en évolution. Elle « s'oppose aux approches fixistes du monde où l'on fige des relations et l'état des notions et des concepts. (...) Elle correspond à toutes ces publications récentes où il n'est plus question du créateur et de ses caractéristiques, mais de formation d'organisation, de création d'organisation, d'émergence organisationnelle, etc » (Hernandez, 1995)<sup>19</sup>.

Contrairement à l'approche descriptive et comportementale, l'approche processuelle privilégie une vision plus large de l'entrepreneuriat.

« Si l'approche descriptive cherche à comprendre le rôle de l'entrepreneur dans l'économie et la société, si l'approche comportementale explique les actes et les comportements des entrepreneurs en les situant dans leurs contextes spécifiques, la démarche processuelle a pour objet d'analyser dans une perspective temporelle et contingente, les variables personnelles et environnementales qui favorisent ou inhibent l'esprit d'entreprise, les actes et les comportements entrepreneuriaux» (Tounés, 2003)<sup>20</sup>.

La Notion de processus entrepreneurial a été développée par plusieurs chercheurs en entrepreneuriat : Gartner (1990), Shane et Venkateraman (2000), Reynolds(2000), Bygrave et Hofer (1991), etc.

Gartner (1990) définit le processus entrepreneurial comme étant le processus qui précède la création d'une organisation. : Il commence par « l'initiation », c'est-à-dire le

---

<sup>19</sup> Diamane. M, Koubaa. S, (2016), op.cit.P4.

<sup>20</sup> Ibid.P4.

moment où l'entrepreneur décide de créer une entreprise et se termine par « l'établissement » c'est-à-dire la création de l'entreprise<sup>21</sup>.

Il est intéressant de noter que cet auteur considère la dimension « process » comme une variable et non comme un concept global incluant les autres dimensions. Gartner assimile le processus à une activité ou une fonction et fait sienne la définition de Danhoff :

« Entrepreneurship is an activity or function and not a specific individual or occupation... the specific personal entrepreneur is an unrealistic abstraction ».

S'appuyant sur une revue de littérature économique, Gartner identifie six comportements qui décrivent très largement l'ensemble des activités entrepreneuriales. Ces comportements pourraient s'apparenter en autant de processus :

- L'Entrepreneur trouve une opportunité d'affaire;
- L'Entrepreneur accumule des ressources;
- L'Entrepreneur commercialise des produits et services;
- L'Entrepreneur produit le produit;
- L'Entrepreneur construit une organisation;
- L'Entrepreneur répond au gouvernement et à la société.

Cette idée d'un processus par lequel se déroulent les activités a été reprise par d'autres chercheurs, et la définition du processus entrepreneurial proposée par Bygrave et Hofer présente de fortes proximités avec la vision de Gartner :

« The entrepreneurial process involves all the functions, activities and actions associated with the perceiving of opportunities and the creation of organizations to pursue them ».

Bygrave et Hofer font partie de ceux qui s'efforcent d'ouvrir, au début des années 1990, de nouvelles perspectives de recherche dans le champ de l'entrepreneuriat. Le processus entrepreneurial est pour eux un objet d'étude digne d'intérêt. Ils tentent d'en décrire quelques caractéristiques et insistent, notamment, sur ses dimensions dynamiques et holistiques. Le processus entrepreneurial est dynamique parce que les projets de création et les nouvelles

---

<sup>21</sup> Diamane. M, Koubaa. S, (2016), op.cit.P4.

entreprises évoluent dans le temps ; il est holistique parce que cette évolution est la résultante d'un système de variables en interaction<sup>22</sup>.

### 5. Entrepreneuriat, phénomène économique et social :

L'entrepreneur a un rôle particulier et indispensable dans l'évolution du système économique libéral. Il est très souvent à l'origine de l'innovation de rupture, il crée des entreprises, des emplois et participe au renouvellement et à la restructuration du tissu économique. L'entrepreneur est, si l'on suit Schumpeter, l'innovateur qui apporte la destruction créatrice. Tout cela est parfaitement mis en valeur par Octave Gélinaud, dans un article de 1978, publié dans la revue française de gestion, qui insiste sur l'importance des apports de l'entrepreneur à l'économie :

« Les pays, les professions, les entreprises qui innoveront et se développeront sont surtout ceux qui pratiquent l'entrepreneuriat. Les statistiques de croissance économique, d'échanges internationaux, de brevets, licences et innovation pour les 30 dernières années établissent solidement ce point : il en coûte cher de se passer d'entrepreneurs »<sup>23</sup>.

Différents auteurs ont essayé de comprendre le phénomène entrepreneurial, en prenant en considération les apports de l'entrepreneuriat. Celui-ci contribue à la croissance du tissu économique et social qui consiste à la création d'entreprise, création d'emplois, l'innovation, développement de l'esprit d'entreprendre dans les entreprises, en fin les mutations structurelles.

#### 5.1. La création d'entreprise :

La création d'entreprise est un phénomène large peut être analysé sous plusieurs angles, c'est l'un des facteurs essentiels à la croissance économique, le taux des entreprises existantes s'accroît au fil des années.

D'après l'Agence pour la création d'entreprise (APCE), la création d'entreprise recouvre trois situations différentes :

- La création ex nihilo : la création d'une entreprise par un individu ou un groupe ; on peut réellement parler, dans ce cas, de création d'entreprise nouvelle ;
- La reprise d'entreprise : création d'une entreprise reprenant partiellement ou totalement les activités et les actifs d'une entreprise ancienne ;

<sup>22</sup> Fayolle, A, (2005), Op.cit. , P14.

<sup>23</sup> Ibid. P18.

- La réactivation d'entreprise : redémarrage des activités d'une entreprise en sommeil.<sup>24</sup>

## 5.2. Création d'emplois :

Kirzner (1979), soutient que l'entrepreneuriat est encouragé un niveau faible de croissance économique.

Yusuf et schindutte (2000), rejoignent cette théorie en montrant que dans les économies où la croissance est faible de nouvelles firmes en tendance à apparaître<sup>25</sup>.

Ce qui veut dire que la création d'entreprise contribue premièrement à minimiser le taux de chômage et à accroître le tissu économique dans un pays.

Depuis les années 1970, la création d'entreprise est considérée comme une source de création d'emplois<sup>26</sup>.

Les petites et micros entreprises devraient être les principales sources d'amélioration de politique d'emplois et du marché du travail puisque elles emploient moins de 20 personnes pour les micros entreprises et de 20 à 99 personnes pour les petites entreprises.

## 5.3. Innovation :

L'innovation constitue le fondement de l'entrepreneuriat, puisque celui-ci suppose des idées nouvelles pour offrir ou produire de nouveaux biens ou services, ou encore, pour réorganiser l'entreprise. L'innovation, c'est créer une entreprise différente de ce qu'on connaissait auparavant, c'est découvrir ou transformer un produit, c'est proposer une nouvelle façon de faire, de distribuer ou de vendre<sup>27</sup>.

D'après Schumpeter, il distingue cinq formes d'innovation dans la théorie de l'évolution :

- L'introduction d'un nouveau bien avec lequel le consommateur n'est pas familier ou d'une nouvelle qualité.
- L'introduction d'une nouvelle méthode de production qui n'a déjà pas été testée dans la branche de l'industrie concernée ou une nouvelle manière de gérer commercialement une marchandise.
- L'ouverture d'un nouveau marché, c'est-à-dire d'un marché dans lequel la branche particulière de l'industrie d'un pays n'est pas encore entrée, que ce marché existe auparavant ou pas.

---

<sup>24</sup>Fayolle. A, (2005), Op.cit. , P18.

<sup>25</sup>Colot. O, Comblé. K, 2008, expliquer le phénomène entrepreneurial : les variables environnementales, P 12.

<sup>26</sup>Fayolle.A, (2005), Op.cit, P20.

<sup>27</sup> Julien. P-A, Marchesnay. M, L'entrepreneuriat, P35.

- La conquête d'une nouvelle source de matières premières ou de produits semi-finis, sans considérer que cette source existe déjà ou qu'il faut la créer.
- La réalisation d'une nouvelle organisation, dans n'importe quelle industrie, comme la création d'une position de monopole (par exemple à travers la trustification) ou la rupture d'une telle position.

Ces cinq formes d'innovation sont reprises dans les différents travaux de Schumpeter.

Finalement, l'innovation a une place importante dans le développement des entreprises. Pour faire face à une concurrence toujours accrue et à des clients toujours plus exigeants et informés, les entreprises même petites doivent innover.

#### **5.4. Esprit d'entreprendre dans les entreprises et les institutions :**

Joseph Shumpeter, le théoricien de l'innovation et de l'esprit d'entreprise écrivait dans un sous chapitre intitulé « le crépuscule de la fonction d'entrepreneur » : que

«Le rôle de l'entrepreneur consiste à réformer ou à révolutionner la routine de production en exploitant une invention ou, plus généralement une possibilité technique inédite.»

Selon Bernard Guilhot dans, son analyse de la montée en puissance du modèle entrepreneurial - seuls trois éléments permettent de caractériser le concept d'entrepreneuriat : l'esprit d'entreprise, la création d'entreprise et l'entreprise<sup>28</sup> .

Pour la réussite d'une entreprise, l'entrepreneur doit fortement garder l'esprit d'entreprise dans sa création pour pouvoir innover, apporter de nouvelles créations inédites pour son entreprise , avoir la capacité et l'esprit de la prise de risque qui est l'une des caractéristiques essentielles de l'entrepreneur ainsi avoir une grande imagination, tous cela est considéré dans le cadre de l'esprit d'entreprendre .

L'esprit d'entreprendre traduit une orientation forte vers la recherche d'opportunités et les initiatives créatrices de valeurs. Il peut également signifier un encouragement plus fort des individus et des aptitudes plus marquées à prendre des responsabilités ou à les exercer<sup>29</sup>.

#### **5.5. Mutation structurelles, politiques, économiques et sociales :**

La création d'entreprise constitue, très souvent, une modalité forte d'accompagnement des processus de mutation structurelle et de changement de l'environnement politique, technologique, social ou organisationnel. Ces mutations et ces changements génèrent de

---

<sup>28</sup>Bouda. G, L'entrepreneuriat : de l'esprit d'entreprise à l'esprit d'entreprendre, Institut Universitaire de Technologie Université de Rouen, P3.

<sup>29</sup>Fayolle.A, (2005), Op.cit. P22.

l'incertitude et de l'instabilité qui vont être à l'origine de l'apparition d'opportunité de création de nouvelles activités économiques.

Le développement des activités tertiaires, notamment doit beaucoup à la création de l'entreprise pour compenser l'effondrement des secteurs industriels. L'arrivée de l'internet et de nouvelles technologies liées à l'informatique et à la communication a permis de nombreux entrepreneurs potentiels d'exploiter concrètement des opportunités. La transformation radicale des relations Est /Ouest et l'ouverture des pays de l'Est à l'économie du marché a également offert de très nombreuses occasions de création d'activités<sup>30</sup>.

Au final, la mutation économique et sociale est le passage d'un type de société à une autre par changement d'une forme à une autre. Ce changement est synonyme d'évolution de la société économique qui relève des fondements historiques, structurels et fonctionnels.

---

<sup>30</sup> Fayolle. A, (2005), Op.cit. P22.

## Section 02 : Développement durable et développement local

Le terme du développement durable est un nouveau sujet d'actualité et de recherche, il est devenu un objet de réflexion et de débat depuis de nombreuses années afin de remédier aux objectifs sur lesquelles ils se focalisent.

Le D.D est considéré comme une nouvelle forme de développement ayant pour objectifs de privilégier les problèmes écologiques à savoir, le réchauffement climatique, l'extinction des ressources, la hausse de la mobilité des personnes et des entreprises, la baisse des finances publiques, l'étalement urbain, l'accroissement des déchets, le déclin de la biodiversité etc., tous ces problèmes génèrent des dangers à long terme, ainsi le DD opte pour des solutions pouvant éviter ce genre de difficultés au future.

Auparavant, le terme « développement » était employé à l'échelle d'un pays, qui est perçu comme un espace bien défini, puis le vocable « local » s'est introduit pour désigner le développement dans le cadre infranational, c'est-à-dire au niveau régional.

Le développement local est un concept qui est apparu dans les pays occidentaux. Il est considéré comme faisant partie des nouveaux paradigmes.

### 1. Le développement durable

#### 1.1. Genèse du développement durable :

La notion du D.D est construite au cours des trois dernières décennies du 19<sup>ème</sup> siècle, marqué par les conséquences de l'accroissement des activités économiques qui attaquent l'environnement, la nature, l'eau, voire la planète.

Ce concept a été évoqué très tôt mais ce n'est qu'en 1980, suite à la publication de la stratégie mondiale de la conservation (SMC) que ce terme a pris sa vraie valeur, c'est en effet entre la publication de la SMC et la déclaration de Rio en passant par le rapport Brundtland « *notre avenir à tous* » qui a su coordonner entre l'écologie et l'économie pour une meilleure croissance économique en favorisant l'environnement.

Les gouvernements du monde entier ont essayé de donner naissance à ce terme pour qu'il soit toujours lié à la croissance économique et ainsi être complémentaires.

Au cours du sommet de la terre qui est déroulé à Rio en 1992 fut l'occasion pour 173 chefs d'Etats de prendre des décisions en matière d'environnement. Cette conférence a donné naissance à la mise en place de l'agenda 21 (Programme d'action pour le 21<sup>ème</sup> siècle orienté vers le développement durable) C'est un plan d'action qui cite les secteurs ou le développement durable, elle agit contre la pauvreté, la pollution vise également à la gestion



des mers, forêts et des montagnes ainsi sauvegarder les ressources en eaux et de l'assainissement, et bien évidemment la gestion des déchets.

## **1.2. Définition du développement durable et de l'entrepreneuriat durable :**

### **1.2.1. Le développement durable :**

Plusieurs définitions ont été évoquées et plusieurs chercheurs ainsi que les chefs de gouvernements ont essayé de trouver un nouveau modèle de développement.

Gro Harlem Brundtland, Premier ministre de la Norvège, en 1987 définissait le développement durable comme «un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins »<sup>31</sup>. Deux concepts sont inhérents à cette notion :

- Le concept de besoin et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qu'il convient d'apporter la plus grande priorité ;
- Est l'idée de limitation que l'Etat de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir<sup>32</sup>.

Le développement durable est une nouvelle forme du développement qui consiste à répondre aux besoins actuels de l'humanité en favorisant les ressources naturelles et protégeant la plante des pollutions il est le seul développement qui prend en considération l'aspect environnemental, social et économique, ainsi c'est une nouvelle source de croissance économique saine.

### **1.2.2. La définition de l'entrepreneuriat durable :**

Nous avons vu dernièrement la définition du D.D qui est reliée à l'entrepreneuriat durable et bien évident à l'entrepreneur durable, ce dernier doit être responsable en tant qu'entrepreneur et le prend à cœur.

Parmi les définitions nous citons celles de :

L'entrepreneuriat durable peut être vu d'après **G.D. O'Neill et al** comme « axé sur la préservation de la nature, sur le support à la vie et des communautés, dans la poursuite d'opportunités qui permettent de développer des produits, processus et services, pour réaliser

<sup>31</sup>Guillaume. D, (2016), L'agenda 21, outil du développement durable local, 2016, P32.

<sup>32</sup>Delchet. K, (2006), La prise en compte du développement durable par les entreprises. Entre la stratégie et normalisation. Etude de la mise en œuvre des recommandations du guide afnor SD21000, au sein d'un échantillon de PME française, Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne; Université Jean Monnet, 2006, P31.

des gains, ceux-ci incluant les gains économiques et non économiques pour les individus, l'économie et la société » (G.D. O'Neill et al., 2009, traduction libre).

Selon les mêmes auteurs c'est un « processus de création d'entreprises qui lie les activités des entrepreneurs à la réalisation d'objectifs créateurs de valeurs liées au développement durable, soit aux systèmes sociaux et environnementaux »<sup>33</sup>.

**Selon Dean et Mc Mullan :** L'entrepreneuriat durable est défini comme le processus de découverte et d'exploitation d'opportunités économiques présentes dans les défaillances du marché qui nuisent à la durabilité, incluant celles pertinentes pour l'environnement<sup>34</sup>.

**Shepherd et patzelt :** L'entrepreneuriat durable est la découverte, la création et l'exploitation des opportunités pour créer des biens et des services futurs qui soutiennent l'environnement naturel et/ou communautaire permettant un gain pour les autres<sup>35</sup>.

### 1.3. Les Dimensions du DD

Il constitue trois dimensions différentes<sup>36</sup>

#### 1.3.1. La dimension économique :

La première dimension du modèle privilégie un développement économique au service des besoins humains. Dans cette optique, la création de valeurs et de richesses doit bénéficier à toutes les parties prenantes de l'activité entrepreneuriale, tout en s'appuyant sur les modes de production et de consommation respectueux de l'environnement et de la société. L'accent est mis sur le développement de l'économie responsable, varié et pluriel, qui ne bénéficie pas uniquement aux actionnaires, mais permet de dégager de la valeur au profit des plus grands membres. C'est également une économie qui vise à soutenir un tissu économique local, tout en tenant compte des enjeux planétaires. En bref, une économie qui sert de moyens, plutôt qu'une économie qui se considère comme une fin en soi.

#### 1.3.2. La dimension sociale :

Elle vise la satisfaction des besoins humains (logement, soin de santé, éducation...etc.) et l'équité sociale. La dimension sociale du développement durable est étendue car ce dernier implique la modification des modes de production et de consommation en introduisant des actions pour que la croissance économique ne se fasse pas au détriment de l'environnement et

<sup>33</sup> Labelle. F, St-jean. E, Dutot. V, (2012), « Les déterminants de l'entrepreneuriat durable : quelques constats auprès d'étudiants universitaire », la revue de science de gestion, 2012, P24.

<sup>34</sup> Ibid. P25.

<sup>35</sup> Labelle. F, St-jean. E, Dutot. V, (2012), op.cit.P25.

<sup>36</sup> Berger-Douce. S, ET all, (2014), Op.cit, P17.

du social. Appliqué à l'entrepreneuriat, la durabilité sociale peut s'exprimer en actions internes et externes.

**A. Les principaux domaines de l'action interne :**

Elle concerne la qualité de travail et les opportunités qui sont proposées aux travailleurs, la santé et la sécurité des travailleurs, l'insertion socioprofessionnelle, l'égalité des chances et la diversité. La participation des travailleurs aux processus décisionnels de l'entreprise, la formation des salariés et une répartition équitable des revenus sont également parties intégrantes d'une stratégie durable

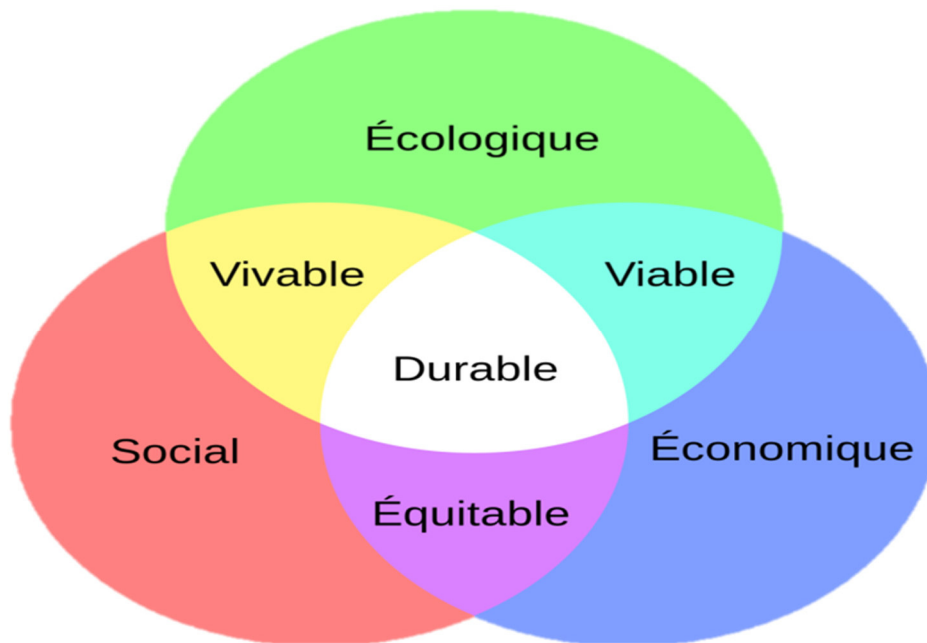
**B. Les principaux domaines d'action externe :**

Les domaines d'intervention sont vastes et dépendants bien souvent de l'analyse des parties prenantes, préalables, nécessaires à une démarche conséquente et raisonnée sur l'impact sociétal d'une entreprise. Nous apportons quelques exemples pour appuyer les idées apportées : travailler avec des produits issus du commerce équitable ; participer au développement économiques, social et culturel de sa zone d'implantation ; favoriser l'accès des personnes à mobilité réduite aux locaux de l'entreprise ; informer et sensibiliser la clientèle, quant à la citoyenneté ou aux initiatives d'innovation sociale ; contribuer, en fonction des moyens de l'entreprise, à des initiatives de lutte contre la pauvreté.

**1.3.3. La dimension environnementale :**

La troisième dimension de la durabilité concerne la préservation et la valorisation de l'environnement, notamment par une consommation raisonnée de ressources naturelles et par l'anticipation des impacts environnementaux.

Figure n°01 : les dimensions du DD



Source : A. Jégou, « les géographes français face au DD », in l'information géographe n° 71, septembre 2007.

#### 1.4. Les enjeux du développement durable :

Le DD présente quelques enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

##### 1.4.1. Les enjeux environnementaux :

###### A. Protéger la biodiversité :

C'est maintenir la variété des espèces des écosystèmes sur la terre. C'est à dire, empêcher l'extinction des espèces menacés, intégrer les variétés anciennes ou rares. Améliorer et protéger la biodiversité des menaces du développement économique, la pollution, l'agriculture et la pêche industrielle intensive.

###### B. Economiser et préserver les ressources naturelles :

Utiliser de façon optimale les ressources naturelles, veiller à limiter le gaspillage. Lutter contre la déforestation et l'exploitation illégales de ressources forestières (bois, plantes, animaux) dont l'unanimité a besoin pour sa survie, construire un enjeu majeur pour l'avenir de la planète.

###### C. Eviter les émissions de CO<sub>2</sub> :

Pour résister contre le changement climatique il faut :

- Améliorer la consommation aux quantités nécessaires ;
- Favoriser le tri, le recyclage et la valorisation des déchets (éviter l'incinération).

#### 1.4.2. Les enjeux sociaux :

Dans le domaine social, le développement durable est une notion qui couvre des problèmes de développement ; lutter contre la faim, l'accès à l'eau, à la santé. Autrement, c'est la capacité de notre société à assurer le bien-être de tous ses citoyens, qui se traduit par la possibilité de tout un chacun d'accéder, quel que soit son niveau de vie, aux besoins essentiels : alimentaire, logement, santé, accès égal au travail, sécurité, éducation, droit de l'homme, culture et patrimoine.

#### 1.4.3. Les enjeux économiques :

Il faut rééquilibrer les forces économiques entre les pays du sud et du nord. Les pays en voie de développement sont trop endettés et freinés dans leurs échanges commerciaux pour consacrer l'énergie et les moyens nécessaires à l'éducation, la santé et la protection de l'environnement. Il faut annuler la dette extérieure publique du Tiers-Monde, appliquer une taxe de type Tobin en affectant les recettes à des Projets de développement durable, et enfin abandonner les politiques d'ajustement structurels<sup>37</sup>.

## 2. Le développement local :

### 2.1. Historique du développement local :

C'est en 1965 qu'apparaît pour la première fois le terme « développement local » porté par quelques pionniers et sans aucun soutien des pouvoirs publics, c'est un concept ancré dans l'idéologie tiers-mondiste de la fin des années 60, il est apparu dans les pays occidentaux, il est considéré comme faisant partie des nouveaux paradigmes<sup>38</sup>.

Le développement local part d'un principe simple : la mobilisation des potentialités locales (ressources naturelles, sociales, individuelles...) peut orienter les dynamiques socio-économiques. Il est une réponse d'une part à la mondialisation naissante à l'époque, dont on commence à sentir les effets, d'autre part à la proximité de l'aménagement de territoire.

---

<sup>37</sup>Maouch, F, Hadjer, S, (2020), le recyclage du plastique et sa contribution au développement durable, Université de Bejaia, 2020. P12.

<sup>38</sup> Georges Gontcharoff , 2002, Développement local : petite généalogie historique et conceptuelle, extrait de la revue « Territoires » d'octobre 2002,P1.

## 2.2. Définition du développement local :

Plusieurs définitions ont été évoquées et plusieurs recherches ont été faites, d'après plusieurs fondateurs le développement local est déterminé comme suit:

D'après CREFFE, dans son ouvrage intitulé : « territoire en France, les enjeux économiques de la décentralisation » il souligne que «le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économique et sociale sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles, il fera d'un espace de contiguïté un espace de solidarité actif»<sup>39</sup>.

PEQUEUR définit la notion du développement comme suit : « Ni mode ni model, le développement local est une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent»<sup>40</sup>.

Le développement local peut aussi être définie comme suit : « un ensemble d'initiatives économiquement viables qui peuvent être génératrices de richesses et de progrès, qui visent essentiellement une maîtrise de développement par les acteurs locaux »<sup>41</sup>.

Et peut être également « un processus d'autonomisation de mécanisme de transformation de système socio-économique local, à travers quatre vecteurs essentiels : l'utilisation des ressources locales (dont les produits terroirs), le développement conforme aux ressources locales, la capacité d'assurer l'accumulation, la capacité d'innovation et la création d'interdépendances locales inter et intra-sectorielles »<sup>42</sup>.

« Le développement local désigne l'évolution qualitative d'un territoire ; il vise le mieux-être des habitants et part d'une dynamique de projet » : (Bernard Husson CIEDEL)

« Le développement local est un processus grâce auquel la communauté participe au façonnement de son propre environnement dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses résidents. Cette démarche nécessite une intégration harmonieuse des composantes économique, sociale, culturelle, politique et environnementale » : (sommet de Montréal 2002)

---

<sup>39</sup>CREFFE. X, (1984), territoire en France, les enjeux économiques de la décentralisation, Edition, Economica , 1984, P146.

<sup>40</sup>PIGUEUR. B, (1989), le développement local mode ou model, Ed Syros, Paris. P16.

<sup>41</sup>SAHLI. Z, (2009), produit de terroir et développement local on Algérie, cas des zones rurales de montages et de piémonts .Université de Blida, Algérie. Options méditerranéennes, P320.

<sup>42</sup>Ibid., P320.

« Développement à partir de la base, de l'implantation dans un territoire partagé, permettant la solidarité vécue d'une communauté humaine, fondement de toute citoyenneté démocratique » (le développement local au défi de la mondialisation, l'Harmattan, 2001).

« Le développement local est une démarche volontaire d'acteurs se réunissant sur un territoire à taille humaine pour envisager l'avenir de leur territoire, cela en perspective avec d'autres niveaux d'administration et d'autres échelons politiques de la nation » (chargé de mission de développement d'un bassin d'emploi).

### 2.3. Les composants du développement local :

On désigne plusieurs composants du développement local :

#### 2.3.1. Le territoire :

« Un territoire est donc un espace pensé, dominé, désigné. Il est un produit culturel, au même titre qu'un paysage est une catégorie de la perception, que l'homme choisit à l'intérieur d'ensembles encore indifférenciés. » Là, le territoire voisine avec « espace », terme encore plus polysémique...<sup>43</sup>.

On change le mot espace par territoire, lorsque l'espace n'est pas neutre et qu'il est « vécu » il est un territoire où la spécificité aide à établir une identité (tel type de poterie se fait à tel endroit).

Le territoire contribue donc à la constitution d'un environnement favorable à la concertation et la coopération entre les institutions (PME, technologiques et collectivités locales), mais qui doivent inscrire leurs actions dans la durée.

Au final, on peut dire que le territoire peut apparaître comme une forme d'organisation économique efficace et comme un lieu de processus économique collectif « situé ». Il devient un lieu défini par une proximité de problèmes et de coordinations des attentes et des actions, des individus. Claude Courlet (2001) définit le territoire comme suit : « le territoire apparaît comme une Construction collective, à la fois produit de processus de production de ressources spécifique »<sup>44</sup>.

---

<sup>43</sup>Cf. Benoît CURSENTE, Mireille MOUSNIER (dir.), *Les territoires du médiéviste*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005.

<sup>44</sup>COURLET. C, (2011), *Territoire et régions : les grands oubliés du développement économique*, le Harmattan, Paris, 2001, p.34.

### 2.3.2. Les acteurs :

Le DL considère trois types d'acteurs sur le territoire :

#### A. Les acteurs institutionnels :

Ils regroupent tous les pouvoirs issus de la légitimité démocratique quel que soit le niveau central, déconcentré ou décentralisé, l'état et les structures déconcentrées, les collectivités locales et leurs services techniques, les organismes publics et semi publics, jouant le rôle du maître de l'ouvrage, du partenaire ou de l'intervenant dans le développement local.

#### B. La communauté :

Elle représente l'ensemble des individus vivants et agissants sur un territoire donné. Elle constitue en fait, les dynamiques et les fondements même du développement local. D'une manière générale, la communauté est peu structurée et organisée de façon formelle par rapport aux acteurs institutionnels, elle agit à travers les organisations non gouvernementales (ONG) et les associations pour défendre au mieux les intérêts des citoyens. En outre, la communauté est « un regroupement organisé sur un territoire naturellement et historiquement constitué »<sup>45</sup>.

#### C. Les acteurs économiques :

Ils correspondent à l'ensemble des entrepreneurs et opérateurs qui, à travers les petites et moyennes entreprises (PME), participent à la vie économique locale ou bien influent sur celle-ci, en produisant, investissant, rendant des services, consommant, offrant des emplois, les banques et les bailleurs de fonds sont inclus à cause de leur rôle dynamique dans le financement des investissements.

### 2.4. Les modes du développement local :

Ils existent trois processus qui mettent en relation l'ensemble des acteurs sur un territoire qui sont :

#### 2.4.1. Le processus d'agglomération :

Basé sur la concentration des économiques, cette notion est liée surtout aux économies d'échelles qui sont causées par l'accolement des activités et des personnes, elle ne favorise pas le domaine industriel et les coordinations entre les agents, mais par contre elle est un avantage naissant par la proximité géographique.

---

<sup>45</sup>PREVOST. P, le développement local : contexte et définition », Cahiers de recherche IREC01-03, Institut de recherche et d'Enseignement pour les Coopératives de l'Université de Sherbrooke IRECUS°. P.18.



**2.4.2. Le processus de spécialisation :**

Basé sur une structure organisationnelle industrielle qui est fondée soit sur une logique industrielle soit sur leur type d'activité, ce processus fait naître les externalités des technologiques, qui sont liées à l'agglomération et à la cohérence de ces activités.

**2.4.3. Le processus de spécification :**

Ce processus est basé sur la capacité d'un territoire à se doter d'un mode de coordination entre les acteurs, et se caractérise par la combinaison de ses ressources et ses actifs.

### Section 03 : le rôle de l'entrepreneuriat dans le développement durable et local

L'entrepreneuriat est considéré comme étant un des facteurs capitaux pour une économie en pleine croissance. En effet, la promotion de l'entrepreneuriat est devenue une nécessité pour le développement de toute nation qui se veut être compétitive. Elle est considérée comme une action de création de richesse, dans le cadre de la création d'entreprise pour renforcer le système économique, une raison pour laquelle l'Etat stimule l'entrepreneuriat et la création d'entreprise en encourageant des initiatives afin de motiver les jeunes à entreprendre. Le champ de l'entrepreneuriat a également dévoilé une importance croissante pour le développement durable.

#### 1. Les déterminants de l'entrepreneuriat en développement durable:

Dans leurs travaux Berger-Douce. S, et all, (2014) mentionnent plusieurs facteurs qui favorisent l'entrepreneuriat en développement durable<sup>46</sup>:

- L'ampleur et la persistance des problèmes environnementaux représentent une tendance lourde qui impulse l'apparition et le développement des activités liées à l'environnement et à sa protection à long terme qui sont autant d'opportunités d'affaires ;
- La hausse des prix des matières premières qui favorisent les énergies renouvelables et les économies d'énergie ;
- L'apparition de nouveaux secteurs d'activités économiques : les investisseurs l'ont compris, et investissent de plus en plus dans le développement durable depuis une quinzaine d'années (Dean, 2007; Gangemi. 2008 ; Kalhenberg, 1992 ; Broad, 1991 ;Seabrook , 2004), plus particulièrement pour produire des énergies renouvelables (Meerritt, 2001 ;Todd, 2007) ;
- L'ensemble des politiques publiques qui accompagnent le développement des marchés associés au DD (Isaak, 2002) ;
- L'émergence d'une plus grande réceptivité du public face aux enjeux du DD à travers la promotion de l'environnement dans l'éducation (Bonnet et al.2006 ; Tracey et Philipps, 2007) ;
- L'importance pour les entreprises de présenter une bonne image (Clifton, 2008, Schaper, 2005).

---

<sup>46</sup>Berger-Douce. S, et all, (2014), « Entrepreneuriat, développement durable et territoires », paris, 2014, P30

Tableau n°01 : Les déterminants favorisant l'émergence de l'entrepreneuriat en développement durable

Années	Auteurs	Déterminants proposés	Niveau
1990 2007	Rose Dean	Problèmes environnementaux comme source d'opportunités d'affaires.	Global
1997 2006 2007 2008	Doherty Fiona Todd Dale	Hausse des prix du pétrole (favorise les énergies renouvelables et les économies d'énergie).	Global
1991 1992 2001 2004 2007 2008	Braod Kahlenberg Merritt Seabrook Dean Gangemi	Fonds d'investissements consacrés à l'environnement	Global
2002	Isaak	Volonté des pouvoirs publics (incitatifs fiscaux, campagnes d'opinion)	National
2006 2007	Bonnet et al. Tracey et Philipps	Promotion de l'environnement dans l'éducation	National
2005 2008	Schaper Clifton	Bonne image	Entreprise

Source : Berger-Douce. S, et all, 2014, Entrepreneuriat, développement durable et territoires, paris, 2014, P31.

## 2. L'entrepreneuriat durable comme outils de développement territorial et local :

Depuis le début des années 1980, des chercheurs de plus en plus nombreux se sont intéressés au phénomène d'instrumentation de la dynamique territoriale par le biais de l'action entrepreneuriale. La dimension territoriale a connu un regain d'intérêt majeur, tant au niveau des entreprises qu'au niveau des collectivités publiques. Pour les premières, les préoccupations territoriales résident essentiellement dans le choix de la localisation des activités et de la forme de coopération entrepreneuriale. Pour les secondes, la problématique récurrente est celle de l'aménagement des territoires (Razafindrazaka, 2009)<sup>47</sup>.

Les réflexions sur les approches territoriales ou les questions liées à la notion de proximité ont autant intéressé les chercheurs en sciences de gestion (Asselineau et Cromarias, 2011), Comme en témoignent les travaux sur les clusters, les districts industriels, les technopoles ou les pôles de compétitivité. Dans le même temps, les analyses fondées sur les réseaux, les alliances et les accords de coopération, initialement consacrées aux relations interentreprises à l'échelle nationale et surtout internationale ont progressivement intégré le niveau du territoire et des relations entre acteurs locaux<sup>48</sup>.

Cette nouvelle approche du développement territorial remet en question le clivage traditionnel Nord/Sud en matière d'analyse du développement (Razafindrazaka, 2012). La problématique est bien différente de celle de l'économie du développement des années 1960 : il ne s'agit plus de transposer dans l'hémisphère Sud des modèles dominants initiés au Nord mais de s'en émanciper et d'appréhender le territoire par la spécificité de ses ressources et de ses compétences et donc, d'adopter une approche contingente fondée sur le contexte local<sup>49</sup>.

Cette préoccupation du local apparaît paradoxale dans un environnement géographique et économique mondialisé. Mais ce recentrage sur le territoire donne tout son sens à l'entrepreneuriat comme voie privilégiée de développement territorial et à la culture entrepreneurial « antidote contre la pauvreté » (Fortin, 2002)<sup>50</sup>.

## 3. Intégration du DD dans l'action entrepreneuriale:

La prise de conscience du rôle de l'entrepreneuriat comme vecteur de développement économique n'est pas récente. Déjà, Schumpeter (1934) positionnait l'entrepreneuriat

---

<sup>47</sup> Berger-Douce. S, et all, 2014, Op.cit .P233.

<sup>48</sup> Ibid. .2014, P233.

<sup>49</sup>Ibid. P233

<sup>50</sup>Ibid. P233.

comme une véritable clé de la croissance et le définissait comme la découverte d'opportunités suscitant l'émergence de nouvelles activités économiques et débouchant sur la création de nouvelles organisations.

Depuis Schumpeter, plusieurs auteurs se sont attachés à identifier un contexte favorable à la création d'entreprise. Gasser (2003), par exemple, introduit le concept de « milieu entrepreneurial » qu'il définit comme milieu favorable à l'épanouissement de l'esprit d'entreprise et à la création d'entreprise<sup>51</sup>.

Juxtaposer « entrepreneuriat », souvent pensé comme une démarche individualiste, matérialiste, opportuniste, motivée par le gain et moins fréquemment dans une perspective centrée sur la création de richesse collective, et « développement durable » sujet essentiellement associé à des aspects sociaux et environnementaux, collectifs et orientés vers le long terme peut sembler a priori paradoxal. Au total, une démarche de développement durable doit combiner trois objectifs : intégration écologique, l'équité entre les nations, les individus et les générations, et l'efficacité économique (Durif et al. 2009). Force est de constater que les préoccupations de protection de l'environnement et de recherche de la performance économique sont souvent considérées comme difficilement compatibles, voire antagonistes<sup>52</sup>.

Les discours récents sur la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) ont contribué à une prise de conscience progressive des dirigeants de la nécessité d'intégration du développement durable dans la conduite stratégique des entreprises. Par ailleurs, des autres auteurs comme Porter et Van der Linde (1995), notent que la variable « respect de l'environnement » est d'autant plus pertinente qu'elle a une influence de plus en plus significative sur le choix des consommateurs sans oublier que les innovations qui améliorent la productivité des ressources, entraînent non seulement une diminution sensible de leur impact environnemental mais contribuent également à réduire les coûts, à améliorer la qualité des produits et donc la compétitivité de l'entreprise.

La problématique du développement durable s'ajoute comme un autre défi qui élargit d'une manière appréciable le champ des possibilités de l'action entrepreneuriale responsable, puisqu'elle devait s'étendre à des demandes d'ordres sociaux et environnementaux.

---

<sup>51</sup>Berger-Douce. S, et al, 2014, Op.cit. P 235

<sup>52</sup>Ibid. 235-236

Ce contexte nouveau et la nécessaire prise de conscience des enjeux qui s'y rattachent, expliquent les problématiques d'efficacité de l'action entrepreneuriale et des conditions de réussite d'une politique de développement durable se croisent au niveau du local et le rôle que doivent jouer les pouvoirs publics en terme de gouvernance locale est essentiel (Obrecht, 2009)<sup>53</sup>.

---

<sup>53</sup>Berger Douce. S, et all, (2014), Op.cit.P235-236.

**Conclusion :**

L'entrepreneuriat constitue un rôle majeur dans le développement d'une économie. Plusieurs difficultés circulent autour de la création d'entreprise l'innovation, la réduction des déficits et de la dette c'est la raison pour laquelle le gouvernement encourage les activités entrepreneuriales, or celui-ci ne prend pas en considération l'écologie, mais l'apparition du développement durable et local et l'intégration de ces derniers dans l'entrepreneuriat a eu un effet positif sur l'élaboration d'une nouvelle vision du développement régional ce qui crée la durabilité reflétant aujourd'hui une nouvelle conception de l'intérêt public tout en prenant en considération les aspects sociaux et environnementaux, celui-ci se percuté dans le monde entier.

# Chapitre 02



**Introduction**

Dans le contexte actuel, le développement durable définit une nouvelle économie en favorisant l'environnement ainsi que l'économie et le social. Il appelle à la protection du système écologique, de la planète et des animaux, préserver les ressources naturelles pour un développement économique juste et raisonnable pour la génération future.

Il s'articule autour de l'économie circulaire qui est un modèle économique visant la production de biens et services de façon durable ainsi éliminer le gaspillage des ressources naturelles et minimiser la production des déchets. L'un des piliers de l'économie circulaire est le recyclage qui est un contributeur de 1<sup>er</sup> ordre à l'économie de matière et à la diminution de la pression sur les matières non renouvelables. Il se définit comme un ensemble de techniques et méthodes assemblés afin de rendre les déchets réutilisable ce qui contribue à minimiser les déchets et l'utilisation successive des ressources naturelles. Il s'inscrit dans le cadre de l'écologie, donc la protection de la plante.

Afin d'encourager et développer les activités de recyclage, les instruments économiques peuvent susciter la population et les acteurs économiques à réduire leurs déchets en mettant à leur disposition les moyens nécessaires pour le tri sélectifs.

Dans ce présent chapitre nous allons tenter d'approfondir nos connaissances sur les activités de recyclage, les fondements théoriques, la chaîne du recyclage ainsi que les avantages et inconvénients dans un premier lieu. Dans un deuxième lieu, nous nous intéressons aux recyclages en Algérie, plus précisément son impact sur le développement durable et local ainsi que les mesures prises par le gouvernement en faveur du développement durable, le cadre réglementaire, institutionnel et législatif appuyé sur des statistiques de l'état de ces activités en Algérie.

## Section 01 : les concepts de base sur les activités de recyclage

Aujourd'hui la situation change avec le développement progressif puis massif de l'industrie et de la consommation. La gestion des matières premières et des déchets devient de plus en plus difficile. Les premières devenant trop rares et les seconds trop envahissants. Le recyclage prend alors de l'importance et devient progressivement un enjeu dans la sauvegarde de l'environnement<sup>54</sup>.

### 1. Histoire du recyclage dans le monde :

Au XIXème siècle, les activités de recyclage prennent un nouvel essor avec la révolution industrielle. En l'espace de quelques décennies, les usines bourgeonnent en périphérie des villes, les produits manufacturés se multiplient et les populations urbaines augmentent encore. La découverte des bactéries sensibilise les peuples aux problèmes sanitaires, et des mesures sont prises pour les enrayer. **A Paris en 1870, un arrêté gouvernemental interdit le dépôt de déchets sur les voies publiques**, et contraint tout citoyen à s'équiper d'un récipient personnel. Quelques années plus tard, le préfet de la Seine Eugène oblige les parisiens à placer un couvercle sur les dits récipients, et donne son nom à ce nouvel objet : **la poubelle**<sup>55</sup>.

Parallèlement, la filière de recyclage se professionnalise, Ferrailleurs, chiffonniers et crieurs divers patrouillent les rues des villes européennes, une charrette dans leur sillage, pour récupérer les matières recyclables. Les premiers centres de recyclage font leur apparition, et ces collecteurs y trient les ferrailles, les poteries ou les boîtes de conserves des autres détritiques pour n'y laisser que les matières organiques, qui seront par exemple utilisées pour faire du compost<sup>56</sup>.

Dans l'Europe en guerre du début du XXème siècle, les solutions de recyclage deviennent essentielles. La ferraille collectée devient une matière première cruciale, refondue pour fabriquer des armes ou des chemins de fer. Au fil des années, avec l'apparition des premiers véhicules à moteur, la collecte des déchets se modernise et s'intensifie.

---

<sup>54</sup> <https://www.paprec.com/fr/comprendre-le-recyclage/histoire-culture-recyclage/histoire-du-recyclage-dans-le-monde/>, consulter le 09/06/2021.

<sup>55</sup> Ibid. consulter le 09/06/2021.

<sup>56</sup> Ibid. consulter le 09/06/2021.

Lors de la Seconde guerre mondiale, le recyclage du quotidien s'accélère chez les particuliers. Chiffons, tissus usagés, pulls en fin de vie ou encore boutons sont systématiquement récupérés, réutilisés à domicile ou revendus aux professionnels.

Jusqu'au les années 70, le tri et le recyclage professionnel s'accélèrent encore avec la prise de conscience collective du problème environnemental. Progressivement, l'Etat et l'industrie le favorisent, les premiers textes de lois encadrant ces activités apparaissent, les premières sociétés de recyclage sont fondées et ce secteur entre à son tour dans l'ère de l'industrialisation, et n'a cessé, jusqu'à aujourd'hui, de se perfectionner<sup>57</sup>.

## 2. Les fondements théoriques du recyclage :

Les fondements théoriques d'une analyse économique du recyclage correspondent aux analyses du problème posé par la rareté de certaines ressources, et par l'épuisement des ressources non renouvelables. Ils se trouvent aussi dans les travaux qui ont établi le lien entre l'économie et l'environnement<sup>58</sup>.

### 2.1. Les physiocrates :

Du temps des physiocrates, vers le milieu du XVIIIe siècle, la terre était l'actif, le facteur de production essentiel pour l'économie. Quesnay, le chef de file du mouvement, estimait que seule la production agricole permet de dégager un produit net, ou un surplus, ou encore une multiplication spontanée des quantités physiques produites (Faucheux et Noël, 1995) grâce au don gratuit de la nature que procure la terre. Le produit social annuel d'une nation n'est donc autre que ce que l'on appellerait aujourd'hui le Produit National de l'agriculture ; ni l'industrie ni le commerce ne peuvent ajouter quoi que ce soit à la richesse nationale car ces activités, qualifiées de stériles, ne font que transformer des biens sans création de surplus.

---

<sup>57</sup> <https://www.paprec.com/fr/comprendre-le-recyclage/histoire-culture-recyclage/histoire-du-recyclage-dans-le-monde/>, Op.cit., consulter le09/06/2021.

<sup>58</sup> Véronique, M. Wittmann, H, (1996), le recyclage des déchets : approche économique d'une activité nouvelle, revue française d'économie, 1996, P178.

Pour les physiocrates, la richesse nationale était donc foncière, l'agriculture était la seule créatrice de richesse, la terre était un input critique et l'environnement limité à la protection et à l'exploitation de la terre, revêtait une place centrale dans l'économie<sup>59</sup>.

### **2.2. L'analyse d'Adam Smith :**

L'analyse d'Adam Smith Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations, publiées en 1776, furent souvent considérés comme le moment de la naissance de l'économie politique moderne. Pour Smith, la terre est une ressource naturelle marchande, donc appréhendée par l'analyse économique, puisqu'elle est limitée en quantité et peut être appropriée. Elle garde un rôle moteur dans l'économie, à la fois dans le secteur agricole et dans le secteur industriel<sup>60</sup>.

### **2.3. L'analyse de Malthus et de Ricardo :**

C'est toutefois Malthus étant le premier, a placé le problème de la rareté des ressources, confondues chez lui avec la notion de moyens de subsistance, à la base d'une théorie économique.

Un peu plus tard, Ricardo fit de la rareté des ressources naturelles l'une des bases de son système classique. Cependant, ni l'un ni l'autre n'analyse en soi le problème de la rareté, dont ils postulent, avant d'en tirer la conclusion qu'il faut limiter la croissance de la population ou que la croissance économique est appelée un jour à cesser<sup>61</sup>.

### **2.4. L'analyse de John Stuart Mill :**

La contribution de John Stuart Mill à la réflexion sur le problème de la rareté des ressources est plus intéressante, parce qu'il prend en compte les effets du progrès technique et surtout parce qu'il étend le concept de rareté aux matières minérales, esquissant ainsi la distinction entre ressources renouvelables et non renouvelables<sup>62</sup>.

### **2.5. L'analyse de Jevons :**

Jevons dans un ouvrage publié en 1865 et intitulé « The Coal Question », fonde son analyse Sur le charbon, dont la production et la consommation ne cessaient de s'accroître dans une Angleterre qui était à cette époque la première puissance industrielle du monde.

---

<sup>59</sup> Hamaide.B, Faucheux. S, Neve. M, O'Connor. M, (2012), Croissance et environnement : la pensée et les faits, Reflets des perspectives de la vie économique, 2012, P10.

<sup>60</sup> Ibid. P10.

<sup>61</sup> Véronique, M. Wittmann, H, (1996), Op.cit., 1996, P178.

<sup>62</sup> Ibid, P 178.

A partir de cet exemple, il montre que l'éventualité qu'une ressource non renouvelable soit un jour épuisée provoque une hausse de son prix, et que le fait même qu'elle puisse être épuisée constitue la menace la plus grave pesant sur la croissance<sup>63</sup>.

### 2.6. La règle de Hotelling :

Fut repris en 1914 par Gray dans « Rent under the Assumption of Exhaustibility », et surtout par H. Hotelling [1931] qui, dans un article célèbre, « The Economics of Exhaustible Resources », essaya de déterminer un taux optimal d'exploitation des ressources non renouvelables. Dans son article, il affirme aussi que le propriétaire d'une ressource qui s'attend à une augmentation de son prix acceptera de poursuivre son exploitation si, et seulement si, le produit de la vente peut être placé à un taux d'intérêt tel que le rapport tiré du placement soit au moins égale au profit escompté de l'augmentation du prix. Ainsi, le niveau des taux d'intérêt peut agir, si les possesseurs de ressources naturelles l'estiment trop bas, dans le sens d'une conservation de ces ressources<sup>64</sup>.

### 2.7. Théorie de Boulding :

Il a fallu cependant attendre le milieu des années soixante pour que soient jetées les bases d'une économie de l'environnement, intégrant le recyclage des déchets dans la réflexion. En 1966, dans un essai intitulé «The Economics of the Coming Spaceship Earth», K. Boulding oppose la conception ancienne d'une économie ouverte, qualifiée « d'économie du cow-boy », qui considère l'espace terrestre et ses ressources comme illimités, à celle d'une économie fermée, « l'économie de l'astronaute », qui envisage la terre comme un vaisseau spatial isolé où les ressources ne sont disponibles qu'en quantités limitées. Le recyclage trouve sa place dans l'analyse que fait K. Boulding des systèmes fermés dans lesquels inputs et outputs sont liés puisque aucun input ne vient de l'extérieur et qu'aucun output ne va vers l'extérieur. Les outputs de la consommation doivent être constamment recyclés pour devenir les inputs de la production<sup>65</sup>.

### 2.8. L'analyse d'Ayres et Kneese :

Le cycle de production repose sur le principe de « conservation des ressources », celui-ci remplace le principe de la thermodynamique de conservation de l'énergie, dans le cadre de l'économie.

---

<sup>63</sup>Véronique. M, Wittman. H, (1996), Op.cit., P 179.

<sup>64</sup> Ibid. P 179.

<sup>65</sup> Ibid. P179.

La production des biens nécessite l'utilisation de matières premières et d'énergie qui retournent à la nature, pour une partie, au cours du cycle de fabrication, puis sous la forme de déchets après la consommation. La croissance marque un coût, quand l'utilisation des matières première et d'énergie signal un cout supérieur aux déchets générés. L'homme peut l'abaisser soit en réduisant les quantités utilisées par unité produite, soit en réutilisant les déchets, ce qui introduit le recyclage dans le circuit économique<sup>66</sup>.

### 3. Définitions des concepts :

Plusieurs définitions sont mises par des grands auteurs sur le recyclage ainsi que les déchets et la gestion de déchets :

#### 3.1. Définition du recyclage :

Le recyclage peut être définie comme «la transformation, en vue de leur réutilisation, de produits naturels ou de biens ayant déjà fait l'objet d'une, voire de plusieurs utilisations antérieures, et qui sont ainsi réinsérés dans le circuit de production »<sup>67</sup>.

La directive européenne 2005/32/CE <sup>68</sup> donne la définition suivante du recyclage : «Le recyclage est le retraitement de déchets, dans un processus de production, aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins mais à l'exclusion de la valorisation énergétique ». Si techniquement le recyclage repose sur le traitement physique ou chimique de déchets pour en extraire des matériaux réutilisables, sa mise en œuvre suppose au moins trois étapes distinctes dans les pays occidentaux.

La première est la collecte séparative des déchets, qui va permettre de les distinguer des autres flux de déchets. La seconde est leur prise en charge par des filières spécifiques, qui vont rassembler, puis traiter les déchets. Enfin, une troisième étape est la réinsertion des matériaux recyclés dans le circuit de la production. Le recyclage n'est donc pas simplement une intervention sur la matérialité des déchets : il est inscrit dans les pratiques sociales (puisque le tri des déchets revient au premier chef aux consommateurs finaux) et répond à des impératifs économiques (de constitution de filière et de valorisation des produits recyclés)<sup>69</sup>.

---

<sup>66</sup> Véronique. M, Wittman. H, (1996), Op.cit., P180.

<sup>67</sup> Ibid., P166.

<sup>68</sup> Garcier. R. J, Verrax. F, (2017), critique mais non recyclées : expliquer les limites de recyclage des terres rares en Europe, article, Université Gustave Eiffel, 2017, P51.

<sup>69</sup> Ibid. P52.

Selon l'ADEME<sup>70</sup>, le recyclage des déchets est à même de fournir une contribution importante à l'économie tout en réduisant la consommation de ressources primaires : à ce titre, il est compté parmi les sept « piliers » de « l'économie circulaire » (D'Arras, 2008), qui a récemment fait l'objet d'une définition juridique.

### 3.2. Définition des déchets :

Selon le Code de l'Environnement (art. L541-1), un déchet est « tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien, meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon ». Autrement dit, tout élément qui est abandonné est un déchet. Ce n'est pas pour autant que cet élément est inutilisable, en l'état ou après modification. Seuls les déchets qualifiés d'ultimes sont réellement inutilisables et doivent être stockés pour éviter des pollutions de l'environnement<sup>71</sup>.

### 3.3. Définition de la gestion des déchets :

La gestion des déchets regroupe la collecte, le transport, la valorisation et l'élimination des déchets, et plus largement, toute activité participant de l'organisation de la prise en charge des déchets depuis leur production jusqu'à leur traitement final<sup>72</sup>.

Selon la réglementation Algérienne (loi 01-19) la gestion de déchets est définie comme toute opération relative à la collecte, au tri, au transport, au stockage, à la valorisation et à l'élimination des déchets, y compris le contrôle de ces opérateurs. Cependant la gestion des déchets consiste dans l'action de collecter, transporter et traiter les rebus produits par l'activité humaine afin de réduire leurs effets sur la santé humaine et l'environnement<sup>73</sup>.

La gestion des déchets est une étape cruciale. Si l'on se contentait d'entreposer ses déchets dans des décharges, le problème de leur accumulation se poserait (et se pose).

---

<sup>70</sup>Garcier. R. J, Verrax. F, (2017), Op.cit., P52.

<sup>71</sup> Macqueron. G, (2009), Recyclage et traitement des déchets, future science, 2009, P2.

<sup>72</sup> [https://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire\\_environnement/definition/gestion-dechets.php4](https://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/gestion-dechets.php4). Consulté le 03/07/2021

<sup>73</sup> Maouch. F, Hadjer. S, le recyclage du plastique et sa contribution au développement durable, Faculté des sciences économiques, université de Bejaia, 2020, P19.

### 3.3.1. Les différentes stratégies de gestion des déchets (les 3R)

IL y a plusieurs principes de gestion des déchets dont l'usage varie selon les pays ou les régions.

La hiérarchie des stratégies (règle des trois : **R**éduire ; **R**éutiliser ; **R**ecycler), classe les politiques de gestion des déchets selon la préférence qu'on doit leur accorder. La hiérarchie des stratégies a plusieurs fois changé d'aspect ces dix dernières années, mais le concept sous-jacent est demeuré la pierre angulaire de la plupart des stratégies de gestion des déchets : l'objectif est d'utiliser au maximum les matériaux et de générer le minimum de rebus.

Certain expert en gestion des déchets ont récemment ajouté un «quatrième R» : « Repensé », qui implique que le système actuel a des faiblesses et qu'un système parfaitement efficace exigerait qu'un regard totalement différent soit porté les déchets.

- **Réduire** : réduire la production des déchets à la source, c'est-à-dire diminuer la quantité de déchets au moment de la fabrication d'un produit, de sa distribution, de son achat, de son utilisation et de son élimination, Les méthodes de réduction à la source impliquent des changements dans les processus de fabrication, les apports des matières premières et la composition des produits.
- **Réutiliser** : consiste à prolonger la durée de vie d'un produit de façon à ce qu'il puisse être à nouveau apte pour un usage identique. A titre d'exemple,
- Chapitre I : La Gestion Des Déchets Dans Le Cadre du DD17 l'utilisation des différents emballages (bouteilles en plastique ou en verre de différentes boissons achetées) pour garder l'eau dans le réfrigérateur.
- **Recycler** : ou bien valorisation mécanique est une manière de réduire l'impact des déchets sur l'environnement dû à l'utilisation des ressources naturelles.

La matière d'un déchet est transformée pour devenir une matière première pour une autre industrie. Les déchets qui se prêtent le mieux au recyclage sont les déchets non dangereux ou inertes provenant des industries et des ménages<sup>74</sup>.

---

<sup>74</sup> M. DJEFFAL Hamza , M. YOUNESCHAOUCHE Youghourta,2016-2017, Le recyclage des déchets plastiques dans le cadre du développement durable Cas des entreprises de recyclage de la Wilaya de Tizi-Ouzou,P16.



#### 4. La chaîne du recyclage :

C'est une démarche qui comporte plusieurs étapes dans le but de la valorisation des déchets, en premier lieu consiste à la collecte et le tri ensuite la transformation sous forme produit prêt à emplois et enfin à la commercialisation et à la consommation du produit

##### **Etape 01 : la collecte de déchets**

Les opérations de recyclage de déchets commencent par la collecte des déchets. La collecte représente l'ensemble des opérations d'enlèvement des déchets présentés dans des récipients prévus à cet effet pour les acheminer ensuite vers un lieu de tri, de traitement ou de stockage, la collecte traditionnelle, ou la collecte en mélange, concerne le ramassage des ordures ménagères, mais également les déchets encombrants des ménages et certains déchets d'origine commerciale ou artisanale pouvant être collectés dans les mêmes conditions, Elle est assurée par les services de la collectivité ou par un opérateur spécialisé auquel elle a délégué le service de collecte des déchets. Une fois collectés, les ordures seront séparées selon leurs types et acheminées jusqu'au centre de recyclage le plus adapté.

##### **Etape 02 : Le tri de déchets**

Les déchets collectés pour le recyclage Une fois arrivés au centre de tri, ils seront broyés, lavés, séchés puis tamisés jusqu'à obtenir des granulés, ils ne sont pas destinés à l'enfouissement ni à l'incinération mais à la transformation, la collecte sélective appelée aussi souvent le « tri sélectif » est la forme la plus répandue pour le recyclage il consiste, comme son nom l'indique, à trier les déchets suivant leur nature pour faciliter ensuite leur traitement (recyclage, compostage, valorisation énergétique ou mise en décharge). On commencera notre tri sélectif en installant 3 poubelles différentes. L'une destinée aux déchets ordinaires, l'autre aux déchets recyclables et la troisième pour le verre. Quant aux déchets spéciaux, il faudra faire un tout petit effort pour les orienter vers le mode de traitement adapté. Nous distinguons plusieurs étapes de tri sélectif : le "tri à la source", lorsque les producteurs de déchets effectuent eux-mêmes le tri avant la collecte, le "tri par apport volontaire" lorsqu'ils apportent les déchets à des conteneurs spécifiques sur la voie publique ou en déchèterie et le "tri en déchetterie" effectué par des employés ou des machines lors du procédé de recyclage.

**Etapes 03 : La transformation de déchets (recyclage)**

Une fois les déchets seront triés, ils seront pris en charge par les usines de transformation. Une équipe nommée « équipe de transformation » aura pour tâche la mise en place des compositeurs, d'enfouir les déchets biodégradables et de procéder au retournement des déchets pour faciliter la décomposition, puis Il intègre la chaîne de transformation il rentre sous forme de déchets et ils sortent sous forme de matière prête à l'emploi.

**Etape 04 : la commercialisation et consommation :**

Une fois transformées, les matières premières issues du recyclage sont utilisées pour la fabrication de produits neufs qui seront à leur tour proposés aux consommateurs.

En fin de vie, ces produits seront peut-être, jetés même si certains d'entre eux pourraient être récupérés et recyclés.

**5. Les avantages et inconvénients du recyclage :**

On peut dire que le recyclage a plusieurs avantages que d'inconvénients et cela peut être constaté comme suite :

**5.1. Les avantages des activités de recyclage :**

Le recyclage des déchets est une solution très prometteuse à fin de résoudre les problèmes mondiaux de l'environnement et de l'utilisation progressive des ressources naturels, ces avantages se résument ci-dessous<sup>75</sup> :

- **La minimisation de la pollution :**

Tous les déchets jetés provoquent une forte pollution dans le monde, la majorité de ces déchets sont industriels tel que le plastique, canettes et produits chimiques...

Le recyclage contribue à la minimisation de ces déchets en les transformant en des produits qui peuvent être réutilisés dans le processus de production comme matière première secondaire pour produire de nouveaux biens à consommer.

De plus la forte croissance démographique engendre une augmentation de production des déchets, le recyclage dans ce cas minimisera les déchets.

---

<sup>75</sup> Maouch. F, Hadjer.S, 2020, Op.cit., P28-29.

- **Sauvegarder les ressources naturelles et protéger de l'environnement :**

Plusieurs tonnes de ressources naturelles sont exploitées tous les jours afin de subvenir aux besoins de l'humanité. Ces ressources font l'objet d'une diminution voire disparition de certaines. Dans le but de les sauvegarder et de protéger l'environnement, le recyclage constitue la meilleure solution en réutilisant les déchets d'une manière à réduire la consommation des ressources qui peuvent être non renouvelables.

Le papier recyclé est considéré comme la solution à la déforestation d'une manière à diminuer la quantité d'arbres abattus, cela est vu comme un simple exemple à la préservation de l'environnement voire la diminution de l'utilisation de l'énergie.

- **Minimiser le réchauffement climatique :**

Plusieurs tonnes de déchets brûlent tous les jours dû à l'émission de vastes gaz à effet de serre tels que le dioxyde de carbone, le soufre et l'azote, ce qui entraîne un changement climatique et introduit de très dangereux risques aux êtres vivants ainsi qu'à la planète.

## **5.2. Les inconvénients du recyclage:**

Mais au-delà des avantages le recyclage procède aussi des limites qui freinent cette activité<sup>76</sup> :

- Le recyclage est considéré comme une solution à la pollution, or qu'il génère lui-même la pollution, qui est parfois plus dangereuse que celle produite en utilisant des matières vierges, autrement dit c'est générateurs de CO<sub>2</sub> de recycler un produit que de le produire.
- Le recyclage entraîne une déperdition de matière qui fait qu'il ne peut être indéfiniment répété, certains usages excluant même toute possibilité de recyclage.
- Le recyclage nécessite des opérations préalables de récupération et de transport des produits usés, entre le lieu de la collecte et le lieu de retraitement, qui entraînent souvent des coûts élevés, mais encore le tri des matières récupérées et les traitements qu'elles doivent subir avant leur réintroduction dans le cycle de production nécessitent aussi des investissements, parfois onéreux, pour la création des installations adéquates.

---

<sup>76</sup> Véronique, M. Wittmann, H, (1996), Op.cit., P171- 172.

## Section 02 : les activités de recyclage en Algérie

### 1. La gestion de déchets en Algérie

La question de la gestion des déchets d'activité de soins (DAS) se pose aujourd'hui avec acuité compte tenu des quantités générées et de l'insuffisance de moyens et de filières professionnelles spécialisées dans leur collecte et leur traitement. Cette situation peut induire des effets négatifs sur la santé publique et sur l'environnement. La quantité de DAS générée en Algérie avoisinait les 35 000 t/an en 2018<sup>77</sup>. Une gestion saine et rationnelle de ces déchets serait à triple impact sur le pays : social en raison du stress que la présence de ces déchets induit sur les personnels médicaux, paramédicaux et sur les populations, économique, leur collecte et traitement sont créateurs d'emploi et de richesse et environnemental avec tous les risques de pollution qu'ils présentent<sup>78</sup>

#### 1.1. Cadre général :

La politique nationale de gestion des déchets s'inscrit dans le Plan national d'actions environnementales et du développement durable (PNAE-DD) qui s'est concrétisée par la promulgation de la loi 01-19 du 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, et consolidée dans la loi n° 03-10 du 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable<sup>79</sup>.

La loi 01-19 qui a fixé les principes devant régir la gestion des déchets à travers le pays a défini les déchets d'activités de soins (DAS) comme faisant partie de la classe des déchets dits spéciaux. Le décret exécutif n° 06-104 du 28 février 2006 a fixé la nomenclature des déchets spéciaux, comprenant les déchets spéciaux dangereux, lesquels incluent les déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI). Cette nomenclature permet d'assurer une traçabilité des produits entrant dans leur composition.

La loi 01-19 a également institué un outil de gestion, de planification et d'aide à la décision, le Plan National de Gestion des Déchets Spéciaux (PNAGDES) qui, en se basant sur l'état de la situation en matière de la gestion des déchets spéciaux, dégage des solutions adaptées pour le traitement de ce type de déchets<sup>80</sup>.

Ce plan se décline sous forme de schémas directeurs pour chaque wilaya. Pour permettre l'élaboration du PNAGDES, le ministère en charge de l'Environnement a procédé en 2002 à un inventaire exhaustif, notamment sur les déchets d'activités de soins. La production nationale en matière de déchets d'activités de soins était estimée à cette

---

<sup>77</sup> Tarfani, Y, (2019), Gestion des déchets d'activités de soins, guide national, édition 2019, P3.

<sup>78</sup> Ibid. P3.

<sup>79</sup> Ibid. P6.

<sup>80</sup> Ibid.P6.

période à 22 000 tonnes par an. Ce plan initialement établi pour une période de (10) dix ans, est actuellement, en cours d'actualisation pour la période 2014-2023<sup>81</sup>. Pour une approche plus qualitative et dans le cadre de la nouvelle Stratégie Nationale de la Gestion Intégrée des Déchets (SNGID) à l'horizon 2035, l'Algérie s'est fixé des objectifs prenant en considération les principes de prévention et de gestion écologiquement rationnelle des déchets d'activités de soins. Les objectifs nationaux en la matière sont la maîtrise des quantités des déchets produites (gisements de déchets) et l'atténuation de leur impact sur la santé publique et sur l'environnement.

L'activité des établissements de soins génère des déchets de natures diverses faisant courir des risques sanitaires potentiels (infectieux, toxiques et/ou chimiques, radioactifs) aux personnels de santé, aux patients et à la population. Ces déchets sont également porteurs de risques pour l'environnement<sup>82</sup>.

### 1.2. Cadre réglementaire :

La réglementation de la gestion des déchets d'activités de soins est cadrée par la loi 01-19 suscitée. Les modalités d'application, reposent sur le décret exécutif 03-478 du 9 décembre 2003 définissant les modalités de gestion des DAS et plusieurs autres textes d'application détaillés ci-après. Certains aspects du traitement des DAS ne sont pas encore réglementés, notamment les normes et procédures d'incinération

- **La loi n°01-19 du 12 décembre 2001 intitulée : « Gestion, contrôle et élimination des déchets » :**

Cette loi énonce les principes, les définitions et la classification des déchets en général. Elle définit notamment les responsabilités administratives et pénales en rapport avec la gestion des DAS sur la base du principe pollueur-payeur<sup>83</sup>.

Nous déroulerons, ci-après, les dispositions de cette loi qui s'appliquent à la gestion des DAS.

- **Décret N°02-372 du 11 novembre 2002**, relatif aux déchets d'emballages.
- **Décret N°02-175 du 20 mai 2002**, portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des Déchets, cette agence est chargée de promouvoir les activités de tri, de collecte, de transport de traitement de valorisation et d'élimination des déchets (Article 04).

---

<sup>81</sup> Tarfani. Y .Op.cit. (2019), P6.

<sup>82</sup>Ibid., P6.

<sup>83</sup> Ibid., P9.

- **Décret N°04-199 du 19 juillet 2004**, fixant les modalités de création, organisation, fonctionnement et de financement du système public de reprise et de valorisation des déchets d'emballages Eco-Jem.

## 2. Techniques de gestion des déchets en Algérie :

Le meilleur déchet est celui dont on connaît son utilité, celui qui peut devenir une source de profit, celui qui se transforme en stock option, transforme le déchet à une matière utilisable pour d'autres usages comme le cas de recyclage et le compostage, qui ont plusieurs avantages environnementaux et une rentabilité économique.

### 2.1. Valorisations de déchets

La valorisation des déchets ou revalorisation est un ensemble de procédés par lesquels on transforme un déchet matériel ou organique (comme les déchets ménagers, il s'agit des déchets de cuisine, déchets verts) dans l'objectif d'un usage spécifique comme le recyclage, le compostage ou encore la transformation en énergie.

Le législateur algérien, par l'article 03 de la loi n°01-19 du 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets définit la valorisation des déchets comme « toutes les opérations de réutilisation, de recyclage ou de compostage des déchets »<sup>84</sup>

### 2.2. Incinération

Méthode de traitement thermique des déchets qui consiste en une combustion (technologie et température variant selon la nature du déchet) et un traitement des fumées. De cette technique résultent trois catégories de résidus : mâchefers, cendres et résidus d'épuration des fumées. La chaleur générée par l'incinération fait l'objet de valorisation énergétique (production d'électricité et de chaleur) dans la plupart des unités<sup>85</sup>.

En Algérie, l'incinération est appliquée uniquement pour les déchets hospitaliers au sein des hôpitaux. Pour les DMA, ce mode de traitement n'est pas adopté même si cette solution semble plus écologique que l'enfouissement. Elle présente au moins trois inconvénients liés

- au taux d'humidité qui est très élevé ;
- au coût de traitement plus élevé suite aux frais d'équipement et d'exploitation ;
- à la prédominance de déchets organiques dans les DMA.

<sup>84</sup> Article 03, Loi\_01-19\_12-Décembre 2001 gestion contrôle élimination des dechets.p08.

<sup>85</sup> [https://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire\\_environnement/definition/incineration.php4](https://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/incineration.php4) consulter le 20/06/2020.

Réduire les déchets en cendre une technique de transformation de procédé de traitement dans des fours spécial ordure<sup>86</sup>

### **2.3. Centre d'enfouissement technique (CET)**

Depuis 2001, le gouvernement algérien a fait le choix d'éliminer les déchets urbains par enfouissement, il a ainsi lancé un ambitieux programme de centres d'enfouissement technique (CET) sur tout le territoire national. L'un des objectifs du PROGDEM est d'abandonner le mode traditionnel d'élimination des déchets par la mise en décharge.

L'enfouissement des déchets est une opération de stockage des déchets en sous-sol. On distingue deux types de CET : classe I et classe II. Les déchets admis en CET de classe I sont des déchets essentiellement solides, minéraux avec un potentiel polluant constitué de métaux lourds peu mobilisables. Ils sont très peu réactifs, très peu évolutifs, et très peu solubles. En revanche ceux admis en CET de classe II sont, d'une part, les déchets ménagers et assimilés dont le comportement est forcément évolutif et conduit à la formation de lixiviats et de biogaz par dégradation biologique, d'autre part, les déchets dont le comportement est peu évolutif avec une capacité de dégradation biologique faible et présentant un caractère polluant modéré<sup>87</sup>.

### **3. Les mesures prises par le gouvernement en faveur du développement durable :**

Le gouvernement Algérien s'est engagé, dans le cadre du premier Rapport National sur l'État et l'Avenir de l'Environnement (RNE 2000), à préparer une Stratégie Nationale de l'Environnement et un Plan National d'actions pour l'environnement et le développement durable (PNAE-DD).

#### **3.1. Les objectifs du plan national d'action pour l'environnement et DD :**

L'Algérie a établi cette stratégie à fin de résoudre plusieurs problèmes liée étroitement à l'environnement, Pour donner un contenu tangible et opérationnaliser le principe du développement durable le gouvernement a permis de mettre en évidence quatre objectifs stratégique :

##### **3.1.1. Améliorer la santé et la qualité de vie des citoyens :**

En raison de la dégradation de l'environnement, le gouvernement a mise en place cette stratégie dans le but de réduire le problème de santé et améliorer leurs qualité de vie fac a tous les problèmes de pollution qui est causé principalement par, les déchets

<sup>86</sup> DJEMACI.B, 2011, la gestion intégrée des produits solides, contraintes et limites de sa mise en œuvre, P40.

<sup>87</sup> Ibid., P36.

industriel, les usines par la réduction des espace vert chose qui fait que l'état de santé de la population se dégrade.

Par ailleurs la population pauvre est la plus touché, l'Etat a pour but d'améliorer l'accès au service d'eau potable et l'assainissement, diminuer les risques liés à la pollution et diminuer la production de déchets.

### **3.1.2. Conserver le capital naturel et améliorer sa productivité :**

L'objectif immédiat d'une stratégie de conservation et d'amélioration de la productivité du capital naturel est d'enrayer la dégradation des sols, des forêts et des parcours et de promouvoir une production agricole et animale durable qui permette de préserver, voire d'enrichir la qualité des sols et du couvert végétal. Ceci devra se faire en s'attaquant aux causes fondamentales (carences institutionnelles et systèmes d'incitations) et en associant les populations concernées et le secteur privé tout en affinant le rôle de régulation et de support technique dévolu à l'Etat les résultats attendu de cette objectif allouer de manière rationnelle les ressources en eau et adopter les technologie de production les mieux adaptées, protéger les écosystèmes fragiles avec une attention particulière pour la biodiversité et les zones côtières et assurer un développement local et rural pour augmenter les emplois, les exportations et garantir la conservation des ressources<sup>88</sup>.

### **3.1.3. La réduction des pertes économique et l'amélioration de la compétitivité :**

La stratégie consiste à améliorer la compétitivité des entreprises et des opérateurs socio-économiques et à augmenter l'efficacité des dépenses budgétaires, en encourageant la rationalité de l'utilisation des ressources naturel ainsi que les sources énergétique et la matière première, renforcer le recyclage des déchets et la récupération de matières premières, améliorer la gestion des entreprise notamment sur le plan environnemental<sup>89</sup>.

### **3.1.4. Protéger l'environnement global :**

La stratégie consiste, d'une part, à s'attaquer aux causes fondamentales de nature institutionnelle d'autre part, à engager des actions vigoureuses et soutenues de sensibilisation des populations et de protection du patrimoine biologique national dont une large partie est d'importance régionale et/ou globale, les résultats attendu à moyen et long terme sont, protéger les oasis contre les rejets domestiques et la salinisation, augmenter le nombre d'aires protégées, de zones humides et de zones de développement durable, réduire

---

<sup>88</sup> Rahmani, CH, (2002), plan national d'action pour l'environnement et le développement durable (PNAE-DD), janvier 2002, P74.

<sup>89</sup> Ibid., P75.



les émissions de gaz à effet de serre, traiter les problèmes potentiels liés aux polluants organiques persistants<sup>90</sup>.

### **3.2. La mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Environnement et du Développement Durable :**

Cette stratégie, dont les principaux objectifs sont :

- L'amélioration de la santé et de la qualité de vie;
- La conservation et l'amélioration de la productivité du capital naturel ;
- La réduction des pertes économiques et l'amélioration de la compétitivité ;
- La protection de l'environnement régional et global.  
S'est traduite dans les faits par :
  - Le développement du cadre législatif et réglementaire,
  - Le renforcement des capacités institutionnelles et l'introduction d'instruments économiques et financiers ;
  - La mobilisation d'investissements importants, à travers le démarrage des premiers chantiers de l'environnement, pour enrayer la dégradation de l'environnement, voire renverser certaines tendances négatives observées.

A cet effet, de nombreuses actions en faveur du développement durable sont réalisées :

#### **3.2.1. Sur le plan législatif et réglementaire :**

Plusieurs lois et décrets dans le cadre du développement durable ont été mis en œuvre par l'Etat :

##### **A. Quelques lois sur le DD :**

Quelques lois mises en œuvre par l'Etat dans le cadre du développement durable<sup>91</sup> :

- **Loi N°99-09 du 28/07/1999** : Relative à la maîtrise de l'énergie.
- **Loi N°01-20 du 12/12/2001** : Relative à l'aménagement et au DD et du territoire.
- **Loi N°02-02 du 05/02/2002** : Relative à la protection et à la valorisation du littoral.
- **Loi N°02-08 du 08/05/2002** : relative aux conditions de création des villes nouvelles et leur aménagement.
- **Loi N°3-10 du 19/07/2003** : relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable.

<sup>90</sup>Rahmani, CH, (2002), Op.cit., P75.

<sup>91</sup> « 19ème session de la commission du DD des Nations unies (CDD-19) », Mai 2011, P6-7.

- **Loi N°04-03 du 23/06/2004** : Relative à la protection des zones de montagne dans le cadre du DD.
- **Loi N°04-20 du 24/12/2004** : Relative à la prévention et à la gestion des risques dans le cadre du DD.
- **Loi N°05-12 du 04/08/2005** : Relative à l'eau a pour objectifs de préserver la salubrité publique et la protection des ressources en eau ...
- **Loi N°06-06 du 20/02/2006** : Portant loi d'orientation de la ville.
- **Loi N°07-06 du 13/05/2007** : Relative à la gestion, à la protection et au développement des espaces verts.
- **Loi N°08-05 du 23/02/2008** : Modifiant et complétant la loi n° 98-11 portant lois d'orientation et de programme à projection quinquennale sur la recherche scientifique et le développement technologique.
- **Loi N°08-16 du 03/08/2008** : Portant orientation agricole.  
Cette présente loi a pour objet de déterminer les Eléments d'orientation de l'agriculture nationale lui permettant de participer à améliorer la sécurité alimentaire du pays, de valoriser ses fonctions économiques, environnementales et sociales, en favorisant l'accroissement de sa contribution aux efforts du développement Economique, ainsi que le développement durable de l'agriculture en particulier et du monde rural en général.
- **Loi N°09-03 du 25/02/2009** : relative à la protection du consommateur et à la répression des fraudes.
- **Loi N°11-02 du 17 /02/2011** : relative aux aires protégées dans le cadre du développement durable.

#### **B. Les décrets sur le DD :**

- **Le décret N° 80-14 du 26 janvier 1980** : Portant adhésion de l'Algérie à la convention pour la protection de la mer méditerranée contre la pollution, faite à Barcelone le 16 février 1976.
- **Le décret présidentiel N° 92-354 du 23 septembre 1992** : portant adhésion de l'Algérie à la convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone, signée à Vienne le 22 mars 1985.

- **Le décret présidentiel N° 93-99 du 18 Chaoual 1413 correspondant au 10 avril 1993** : portant ratification de la convention sur les changements climatiques adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies le 9 Mai 1992<sup>92</sup>.
- **Le décret exécutif N° 03-451 du 1er septembre 2003** : définissant les règles de sécurité applicables aux activités portant sur les matières et produits chimiques dangereux ainsi que les récipients de gaz sous pression<sup>93</sup>.
- **Le décret exécutif N° 04-409 du 14 décembre 2004** : fixant les modalités de transport des déchets spéciaux.
- **Le décret exécutif N° 06-104 du 28 février 2006** : fixant la nomenclature des déchets, y compris les déchets spéciaux.
- **Le décret exécutif N°07-144 du 19 mai 2007** : fixant la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.
- **Le décret exécutif N° 09-19 du 20 janvier 2009** : portant réglementation de l'activité de collecte des déchets spéciaux<sup>94</sup>.

### 3.2.2. Sur le plan institutionnel:

Depuis le Sommet de Johannesburg en 2002, l'Algérie a intensifié ses actions dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable, donnant ainsi une place prépondérante aux aspects sociaux et écologiques dans ses choix de modèle de société. Le Gouvernement algérien a mis en œuvre une Stratégie Nationale de l'Environnement et un Plan National d'actions pour l'environnement et le développement durable (PNAE-DD)<sup>95</sup> qui :

- Impliquent l'ensemble des ministères et des services déconcentrés, les collectivités locales et la société civile, dont le rôle est d'être une force de propositions ;
- Visent à intégrer la viabilité environnementale dans la stratégie de développement du pays (induire une croissance durable et réduire la pauvreté);
- Mettent en place des politiques publiques efficaces visant à régler les externalités environnementales d'une croissance liées à des activités initiées de plus en plus par le secteur privé.

L'Etat à mise en place plusieurs institution liée étroitement au DD<sup>96</sup>

<sup>92</sup> « Journal officiel de la république algérienne N°43 », Le 20 juillet 2003, P7.

<sup>93</sup> « 19ème session de la commission du DD des Nations unies (CDD-19) », Mai 2011. Op.cit, P9.

<sup>94</sup> Tarfani, Y, (2019), Gestion des déchets d'activités de soins, guide national, édition 2019, P13-14.

<sup>95</sup> 19ème session de la commission du DD des Nations unies (CDD-19), New York, Mai 2011, Op.cit., P6.

<sup>96</sup> Ibid.

- l'Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable ;
- Commissariat du littoral ;
- Agence Nationale des déchets ;
- Centre National des Technologies de production plus propres ;
- Centre de Développement des Ressources Biologiques ;
- Conservatoire des Formations aux Métiers de l'Environnement ;
- Ecole des Métiers de l'Eau ;
- Agence Nationale de l'Urbanisme (ANURB).

### 3.2.3. Sur le plan financier :

L'Etat a mis en œuvre des fonds spéciaux afin d'encourager, faciliter et de financer la réalisation des objectifs de la SNEDD

- le fonds pour l'environnement et la dépollution ;
- le fonds spécial de développement des régions du sud ;
- Le fonds pour la protection du littoral et des zones côtières ;
- Le fonds spécial pour le développement économique des hauts plateaux ;
- Le fonds pour la protection du littoral et des zones côtières ;
- Le fonds de lutte contre la désertification et de développement du pastoralisme et de la steppe.

## 4. Etat de l'emploi vert en Algérie :

Il est difficile d'apprécier avec précision le nombre d'emplois verts existant aujourd'hui en Algérie. Cette situation est due aux facteurs suivants<sup>97</sup> :

- L'ignorance des concepts de l'économie verte et activités vertes dans la littérature économique et politique du pays et le faible taux d'études socio-économiques traitant de ce thème qui, il est vrai, est relativement nouveau ;
- La formalisation classique et généraliste des nomenclatures d'activités existantes rendant difficile l'identification exhaustive des emplois verts et verdissants. C'est le cas notamment des nomenclatures d'activités de l'Office national des statistiques (ONS), du Centre national des registres de commerce (CNRC) et des agences et organismes publics et privés spécialisés dans les recrutements et la gestion de l'emploi ;

---

<sup>97</sup> Ait si Said .R, (2020), l'entrepreneuriat vert en Algérie : une nouvelle opportunité pour la production nationale, université Mouloud Mammerie Tizi-Ouzou, economy and environment review, P159.

- La faiblesse des pratiques de tenue et de diffusion des statistiques en Algérie. Ainsi l'ONS ne dispose pas de données sur la taille en effectifs (totale et par genre) des activités suivantes bien que figurant sur sa nomenclature :
  - Récupération des matières métalliques recyclables ;
  - Récupération des matières métalliques non recyclables ;
  - Captage, traitement et distribution de l'eau ;
  - Épuration des eaux usées ;
  - Enlèvement et traitement des déchets ;
  - Gestion du patrimoine naturel.

Pour cela, la taille des emplois verts sera estimée à partir des données du CNRC et de l'essentiel des activités considérées comme vertes sans prétention d'exhaustivité.

Les données de ce tableau, révèlent à fin décembre 2010, un nombre global d'entreprises de 1.407.449 dont 1.282.609 sous le statut de personnes physiques et 124.840 sous le statut de personnes morales. La croissance dans la création d'entreprises a été de 37% sur la période 2005-2010.

**Tableau N°2 : Nombre d'entreprises en économie verte en Algérie**

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre d'entreprise	1024420	1102408	1179928	1213839	1351117	1407449
Croissance annuelle (CA)		8%	7%	3%	11%	4%
CA moyen !	6%					
CA global 2005-2010	37%					

**Source** : Ait si said. R, 2020, l'entrepreneuriat vert en Algérie : une opportunité pour la production nationale, p17.

Dans les secteurs retenus dans le périmètre de l'étude, le nombre d'entreprises enregistrées à la fin 2010 est de 273.202 entreprises réparties sur les activités suivantes

**Tableau n°03 : Secteur d'activité en économie vert en Algérie**

Activité	Nombre d'entreprise
Collecte de déchets (ménager et industriel banal)	3407
Recyclage de déchets	1470
Eau épuration eau usée et traitement eau potable	961
Espace vert (Reboisement, lutte contre l'érosion aménagement des espaces verts et périmètre d'irrigation)	68613
Bâtiment dont travaux d'isolation (étanchéité et couverture)	168648
Service liée à l'environnement communication, audite, étude, conseil, formation	30085
Total vert et verdissant	273202

**Source :** Ait si said. R, 2020, l'entrepreneuriat vert en Algérie : une opportunité pour la production national, p17.

Considérant une croissance annuelle moyenne de 6% en termes de création d'entreprises, le nombre estimé d'entreprises vertes ou verdissantes, à fin 2011, serait de 289.594 et employant 589.837 agents comme détaillé plus bas.

**Tableau N°04 : Nombre d'entreprise par secteurs d'activité en économie verte**

Activité	Nombre d'entreprise enregistré fin 2010	Nombre d'entreprise estimé fin 2011	Nombre d'emplois estimés fin 2011
Collecte de déchet ménager et industriel	3407	3611	16576
Recyclage de déchets	1470	1558	7271
Eau épuration des eaux usées et traitement de l'eau potable production et distribution	961	1019	44670

Espace vert	68631	7749	333917
Bâtiment dont travaux d'isolation	168648	178767	820540
Service liée à l'environnement communication, étude, audite, conseil, formation	30085	31890	146376
Total vert et verdissant	273202	289594	589837

**Source :** Ait si said. R, 2020, l'entrepreneuriat vert en Algérie : une opportunité pour la production national, p19.

Les emplois associés aux activités liées aux énergies renouvelables ne sont pas comptabilisés dans cette approche car la nomenclature d'activités du CNRC ne permet pas leur identification parmi toutes les activités liées à l'énergie et à l'électricité. L'estimation du volume d'emplois par activité s'est basée sur la configuration globale de la taille de l'entreprise en Algérie, qui se présente ainsi selon différentes publications du ministère en charge de la PME.

**Tableau N°05 : taille des entreprises en économie vert en Algérie**

Taille de l'entreprise	%	Moyen considérée pour l'estimation
Moins de 10 agents	93%	3 agents
Entre 11 et 20 agents	4%	15 agents
Plus de 20 agents	3%	24 agents

**Source :** Ait si said. R, 2020, l'entrepreneuriat vert en Algérie : une opportunité pour la production national, p19.

Pour les entreprises activant dans le domaine de l'eau, il a été tenu compte de la domination de ce secteur par les entreprises publiques, l'ADE et l'ONA qui emploient à elles seules près de 30.000 agents et des quatre SPA gérées par des firmes Internationales à savoir SEAAL, SEAOR, SEATA, SEACO qui emploient plus de 10.000 agents. Les emplois assurés par les entreprises privées sont estimés à 4.670 agents, d'où le total de 44.670. A partir de cette approche et de cet échantillon d'entreprises, le taux d'emplois verts est approximativement estimé à 08,5% du total emploi<sup>98</sup>.

<sup>98</sup> Ait si Said .R, (2020), Op.cit. P19.

### **5. La préservation de l'environnement à travers le recyclage en Algérie :**

La protection de l'environnement et la préservation des ressources naturelles sont une composante essentielle du développement durable, dans un capital "environnement adéquat", tout progrès économique, social et culturel est irrémédiablement compromis.

L'Algérie est confrontée à divers problèmes environnementaux (la gestion des ressources naturelles, la lutte contre les pollutions et les nuisances, la protection et la préservation des patrimoines, etc.).

Traitement de déchet est avant tout une action de dépollution Elle permet d'éviter la pollution de l'eau, de l'air, des sols qui seraient inévitables si le déchet n'était pas pris en charge. La protection des ressources naturelles est donc au cœur de la gestion des déchets.

Protéger l'environnement, c'est aussi agir pour la protection des populations. Avec l'économie circulaire, le déchet devient aussi un levier pour limiter les prélèvements sur les ressources naturelles grâce à l'utilisation de matières recyclées. La consommation en énergie est également diminuée dans ce cercle vertueux. Avec le recyclage et la valorisation, le déchet devient à la fois une véritable ressource et contribue à la protection de l'environnement.



**Conclusion**

Le monde est confronté à une crise écologique majeure qui menace la santé des citoyens, la pérennité des écosystèmes fragiles et le développement durable des pays, le recyclage peut être considéré parmi les solutions pour y remédier, en effet recycler des déchets impliquent une importance dans le développement d'une économie verte, en ayant des effets directs sur la croissance économique et la création d'emplois, ainsi il contribue à la conservation des richesses de la planète et de ses environnements.

Le recyclage des déchets en général représente un secteur presque vierge en Algérie. La collecte, le tri, et la valorisation sont trois tronçons qui se succèdent mais qui peuvent être dissociées, ce qui offre des opportunités d'investissement promoteurs pour les jeunes algériens qui désirent se lancer dans ce domaine.

# Chapitre 03

## Introduction

En Algérie et dans le monde entier, la quantité de déchets ménagers augmente de plus en plus en raison de la croissance démographique et de l'augmentation de la consommation. Des lors, l'Algérie a opté pour une stratégie de minimisation de déchets afin de protéger l'environnement et les êtres vivants des maladies pouvant être causées par la pollution. Cette initiative contribue à encourager les activités de recyclage et qui font aujourd'hui objet de plusieurs recherches et soutiens afin de les développer et remédier aux problèmes environnementaux et économiques.

Ce dernier chapitre est consacré à la situation des activités de recyclage dans la wilaya de Bejaia. Dans un premier lieu, nous commençons par la présentation de la wilaya en nous appuyant sur quelques statistiques récoltées au sein de la direction des mines et la direction de l'environnement sur la dynamique entrepreneuriale dans la wilaya de Bejaia, dans un deuxième lieu, nous présentons la méthodologie d'enquête suivie par nous afin d'apprécier les activités de recyclage dans la wilaya de Bejaia.

## Section01 : Présentation de la wilaya de Bejaia

Au cours de cette section nous allons tous d'abord présenter la wilaya de Bejaia, le nombre des PME crée durant les dernières années selon leurs secteurs d'activité les plus dominants ainsi que des statiques montrant la situation de la gestion de déchets et des entreprises de recyclage dans la wilaya de Bejaia.

### 1. Historique de la wilaya de Bejaia :

Située au cœur de l'espace méditerranéen, Bejaia (Bgayet, Bougie, Bugia, Buggea), ville d'Algérie qui donna son nom aux petites chandelles (les Bougies) et à partir de laquelle les chiffres arabes ont été popularisés en Europe, renferme de nombreux sites naturels et vestiges historiques, qui témoignent encore aujourd'hui des fastes de sa longue histoire. Son tissu urbain est caractérisé par une continuité ininterrompue d'occupation depuis l'antiquité<sup>99</sup>.

### 2. Présentation de la ville de Bejaia :

#### 2.1. Situation géographique et administrative:

La wilaya de Bejaia occupe une superficie de 3.223,50 km<sup>2</sup>, Elle est située au Nord Est de la région « Centre » du pays. La wilaya de Bejaia est limitée par :

- la wilaya de Sétif et la Wilaya de Bordj Bou Arreridj au Sud ;

---

<sup>99</sup> Direction des PME de la wilaya de Bejaia, Annuaire statistique 2020 Edition 2021, P6.

- la wilaya de Bouira et la Wilaya de Tizi Ouzou à l'Ouest ;
- la wilaya de Jijel à l'Est ;
- Une ouverture directe sur la Mer méditerranée au Nord.

Administrativement la commune est limitée au :

- Nord/Nord-Ouest par la mer Méditerranée ;
- Nord-Ouest par la commune de Toudja ;
- Sud/Sud-Est par la commune de Tala Hamza ;
- Sud/Sud-Ouest par la commune d'Oued-Ghir ;
- Sud par la commune de Boukhelifa.

La commune de Bejaia se compose de trois zones topographiques bien distinctes :

- La montagne qui occupe 60% ;
- A plaine côtière qui s'étend de Bejaia à Souk El-Tenine sur une distance de 3km et une largeur de 4 km occupe 30% ;
- La vallée de la Soummam d'une longueur de 80 km et d'une largeur de 4km et qui sépare les deux ensembles de montagne : Bibans, Babors à l'Est ; Akfadou, Gouraya à l'Ouest<sup>100</sup>

---

<sup>100</sup> Direction des PME de la wilaya de Bejaia 2020-2021, Op.cit., P11.

Figure N°02 : Commune de la Wilaya de Bejaia



Source : Direction des PME de la wilaya de Bejaia 2020-2021.

## 2.2. Climat :

Appartenant au domaine méditerranéen, le climat de la wilaya de Bejaia varie d'une zone à une autre.

La zone littorale et la vallée de la Soummam jouissent d'un climat pluvieux et doux en hivers, sec et chaud en été, favorable au développement du tourisme balnéaire.

Le climat des zones de montagnes est caractérisé par un été sec et chaud et un hiver pluvieux et froid, la température atteint parfois 0 c° et moins, ce qui s'accompagne par la chute de neige, un élément propice au développement du tourisme climatique et les sports d'hiver<sup>101</sup>.

<sup>101</sup> Direction des PME de la wilaya de Bejaia 2020-2021, Op.cit., P18.

### 2.3. Population et densité de la wilaya de Bejaia :

**Tableau N°06 : Répartition de la population selon le sexe**

Sexe	Population année 2020	%	Superficie Global (Km <sup>2</sup> )	Densité global (Hab/Km <sup>2</sup> )
Masculine	505 124	51%	3 223,49	207
Féminine	484 926	49%		
Total	990 050	100%		

**Source :** Direction de l'environnement, annuaire statistique 2020 Edition 2021

L'estimation de la population vers fin 2020 fait ressortir que la population masculine est plus dominante avec 51% contre 49% pour la population féminine.

**Tableau N°07 : répartition de la population selon l'Age**

Groupe d'Age	Masculine	Féminine
De 0 à 19 ans	176 226	159 943
De 20 ans à 39 ans	201 446	187 922
De 40 ans à 59 ans	95 261	90 644
De 60 ans à 79 ans	34 333	38 703
Plus de 80 ans	6 858	7714
Total	990 050	

**Source :** Direction de l'environnement, annuaire statistique 2020 Edition 2021

La lecture du tableau N°07 fait ressortir que 72,5% de la population a moins de 35 ans, 21% entre 36 et 60 ans et 6,5% plus de 60 ans, sur ce on retient que la population des jeunes domine.

### 3. La dynamique entrepreneuriale dans la wilaya de Bejaia :

Les dynamiques entrepreneuriales dans le domaine du développement durables s'inscrivent dans les réalités socio-économiques et environnementales auxquels font face aujourd'hui les territoires. L'analyse de l'entreprenariat vert et sa contribution à développer l'économie verte est étroitement liée à l'encastrement territorial des acteurs économiques.

Inversement, la dynamique des territoires est tirée par des entrepreneurs créatifs et innovants. Face aux nouveaux défis économiques et environnementaux<sup>102</sup>.

Dans ce qui suit, nous présentons la wilaya de Bejaia en nous focalisant sur la dynamique de localisation des entreprises et leurs évolutions.

### 3.1. Zones industrielles (ZI) et zones d'activités (ZA) :

Les zones d'activités et industrielles de la wilaya de Bejaia

**Tableau N°08 : les Z.I de la wilaya**

Communes	Nb de Z.I.	Superficie total en HA	Superficie occupée en HA
Bejaia	01	114,17	95,5901
Akbou	01	36,98	35,2877
Total	02	151,15	130,8578

**Source :** Direction de l'industrie et des Mines 2021

La wilaya de Bejaia contient deux zones industrielles actives, la plus grande zone industrielle est celle située à Bejaia qui occupe une superficie totale de 114,17 HA<sup>103</sup>.

**Tableau N°09 : Les Z.A de la wilaya**

La wilaya de Bejaia	Nbr de Z.A.	Superficie totale en HA	Superficie occupée en HA
	19	198,3518	128,1064

**Source :** Direction de l'industrie et des Mines 2021.

La wilaya de Bejaia dispose de 19 zones d'activités avec une superficie totale de 193,3518 HA. Celle-ci se divise entre 16 communes qui contient chacune 01 zone sauf El kseur, akbou et seddouk qui elles abritent 02 zones.

### 3.2. Dynamique de PME:

Nous présentons d'abord la définition des PME en Algérie, ensuite, nous présenterons la dynamique et l'évolution des PME dans la Wilaya de Bejaia.

<sup>102</sup> Boughanem .F L'entrepreneuriat féminin et son accompagnement par l'ANSEJ des femmes entrepreneur de la wilaya de Tizi-Ouzou P 61.

<sup>103</sup> Bulletin de la direction des PME de la wilaya de Bejaia, 2020-2021, P29.

### 3.2.1. Définition de la PME :

Les PME sont souvent distinguées selon leur taille mesurée d'effectif et de chiffre d'affaire. Néanmoins, la taille retenue n'est pas universelle. Les limites se diffèrent selon les pays<sup>104</sup> :

- **Etats-Unis**: une entreprise de 500 salariés est encore considérée comme une PME ;
- **UE** : la PME est définie comme une entreprise indépendante financièrement, en employant moins de 250 salariés, avec un chiffre d'affaire plafonné à 40 millions d'euros ;
- **Canada**, une PME ne doit généralement pas employer plus de 500 personnes, avoir un actif inférieur à 25 millions de dollars et ne pas être détenue à plus de 25 % de son capital par une autre entreprise.
- **Chine** : ni le nombre de salariés ni le chiffre d'affaires ne sont retenus. Le critère retenu est la capacité de production des entreprises.
- **Japon** : les critères de base sont le capital ou le portefeuille de l'investissement et/ou les effectifs.

Néanmoins l'Algérie a adopté la définition de l'UE en 1996. Elle est reprise par la **loi n° 01-18 du 12 décembre 2001** portant loi d'orientation sur la promotion de la PME et qui définit la PME comme une entreprise de production de biens et de services employant entre 1 à 250 personnes à plein temps pendant une année, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de DA ou dont le total bilan n'excède pas 500 millions de DA, et qui respecte le critère d'indépendance.

---

<sup>104</sup> Bulletin de veille PME, 25 février 2012, P 01.



Tableau N°10 : Les types des PME en Algérie

Entreprise / Critères	effectifs	CA	Bilan annuel
Moyenne entreprise	50 à 250	200 millions à 2 milliards DA	100 à 500 millions DA
Petite entreprise	10 à 49	Inférieur à 200 millions DA	Inférieur à 100 millions DA
Très petite entreprise	1 à 9	Inférieur à 20 millions DA	Inférieur à 10 millions DA

Source : Direction d'industrie et des mines.

### 3.3. L'évolution des PME dans la wilaya de Bejaia :

#### 3.3.1. Présentation du tissu économique de la wilaya de Bejaia :

Dans le sillage d'une relance économique espérée, la wilaya de Bejaia recèle de réelles potentialités économiques. Actuellement, cette relance reste plus d'ordre quantitatif que qualitatif. Au sein de la région Nord Centre, le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), confère à Bejaia un rôle de pôle de compétitivité dans les filières agro-industrielles. Avec l'amélioration de son attractivité territoriale, le potentiel d'entreprise animant son tissu industriel pourrait constituer un levier d'une dynamique de reprise économique plus efficiente<sup>105</sup>.

Tableau N°11 : Population globale des PME de 2017 à 2019

Année	2017		2018		2019	
	Nbr des PME	Part %	Nbr des PME	Part %	Nbr des PME	Part %
Statut juridique						
PME privées	25036	99,84%	27203	99,85%	28842	99,85%
PME publiques	41	0,16%	41	0,15%	41	0,15%
Total	25077	100%	27244	100%	28883	100%

Source : Direction d'industrie et des mines

<sup>105</sup> Rapport 2017, direction d'industrie et des mines.

De 2017 à 2018 le nombre de PME dans la wilaya de Bejaia à augmenter de 2167 entreprise. De 2018 à 2019 le nombre de PME dans la wilaya de Bejaia a connu un croissement très significatif estimé à 1639 entreprise, cette augmentation revient à l'évolution des PME privées alors que le nombre des PME publiques est resté constant.

Entre 2017 et 2019 le nombre de PME dans la wilaya de Bejaia à évolution de façon remarquable il est passé de 25077 entreprises en 2017 à 27244 en 2018 puis touche les 28883 entreprises en 2019 soit une évolution de 3806 entreprises durant ces 3ans.

**Tableau N°12 : Mouvements des PME privées du 2016 à 2019**

	Année 2016	Année 2017	Evolution	Année 2018	Evolution	Année 2019	Evolution
Nbr de PME	23472	25036	1564 6,66%	27203	2167 8,65%	28842	1639 6,02%
Nbr d'emp- lois	61129	63484	2355 3,85%	67890	4406 6,94%	71172	3282 4,83%

**Source :** Direction d'industrie et des mines

- Taux de croissance annuel moyen de la PME de 2016 à 2019 est de 7 %.
- Taux de croissance annuel moyen de l'emploi de 2016 à 2019 est de 5%.
- Nombre de PME pour 1000 habitants est de 29.

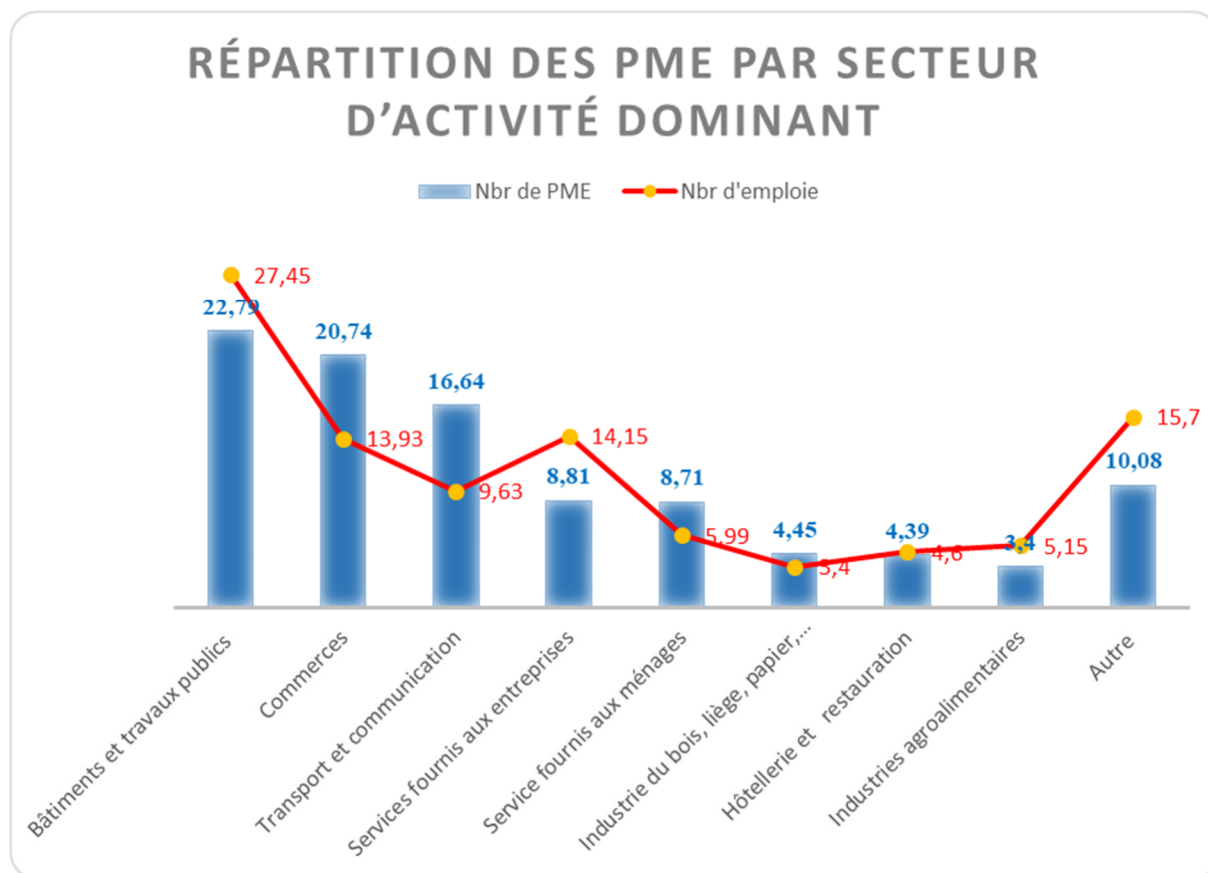
**Tableau N°13 : La répartition des PME (Publiques & privées) par tranche d'effectifs (2019)**

Taille	TPE de 1 à 9 salariés	PE de 10 à 49 salariés	PME de 50 à 250 salariés	Total
Nombre	27 730	957	155	28 842
Pourcentage %	96,14%	3,32%	0,54%	100%

**Source :** Caisse nationale des assurances sociales

Nous constatons que les TPE sont les plus nombreuses avec 27 730 entreprises suivi des PE avec 957 créations.

Figure N°03 : répartition des PME par secteurs d'activités dominants (2019)



**Source :** Caisse nationale d'assurances sociales

D'après les informations obtenus auprès de la caisse nationale des assurances sociales , nous pouvons constater que en 2019, les secteurs d'activités les plus dominants sont bâtiments, travaux publics, commerce ainsi que le secteur de transport et de communication avec un nombre de création de PME de 6 574 pour le secteur bâtiment suivi par 5 981 dans le secteur de commerce et le secteur de transport et de communication avec 4 589 PME.

Par contre, le secteur le moins actif est le secteur d'agro alimentation avec un taux de 3,40 en 2019.

**Tableau N°14 : Répartition des Entreprises industrielles par secteurs d'activités dominants (2019)**

Ce tableau présente les activités industrielles les plus dominantes ainsi que le nombre d'emplois créés par chaque activité<sup>106</sup>.

N°	Secteur d'activité	Nombre	%	Emploi	%
1	Industrie Agroalimentaire	101	41,22	13 339	57,42
2	ISMME	54	22,04	3 289	14,16
3	Bois, Papier et liège	27	11,02	975	4,20
4	Chimie Plastique	24	9,80	1 587	6,83
5	Matériaux de Construction	24	9,80	1 433	6,17
6	Bonneterie, Textile	14	5,71	2 333	10,04
7	Cuir	1	0,41	275	1,18
<b>TOTAL</b>		<b>245</b>	<b>100</b>	<b>23 231</b>	<b>100</b>

Source : Direction d'industries et des mines

Sur 245 entreprises industrielles et un effectif de 23 231 emplois, l'industrie agroalimentaire s'affirme comme le secteur dominant par un taux de 41,22% (101 entreprises) avec un emploi de 13 339 salariés qui représente 57,42%, suivi par le secteur ISMME avec 54 entreprises soit 22,04 %<sup>107</sup>.

**Tableau N°15: Répartition des Entreprises industrielles par type et par secteurs d'activités (2019)**

N°	Secteur d'activité	Entreprise		TOTAL	% Entreprise		Emploi		TOTAL	% Emploi	
		Public	Privée		Public	Privée	Public	Privée		Public	Privée
1	Industrie Agroalimentaire	7	94	101	6,93	93,07	1304	12 035	13339	9,78	90,22
2	ISMME	5	49	54	9,26	90,74	482	2 807	3289	14,65	85,35
3	Bois, Papier et liège	3	24	27	11,11	88,89	297	678	975	30,46	69,54
4	Chimie Plastique	1	23	24	4,17	95,83	295	1 292	1587	18,59	81,41
5	Matériaux de Construction	6	18	24	25,00	75,00	383	1 050	1433	26,73	73,27
6	Bonneterie, Textile	6	8	14	42,86	57,14	2135	198	2333	91,51	8,49
7	Cuir	1	0	1	100,00	0,00	275	0	275	100,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>29</b>	<b>216</b>	<b>245</b>	<b>11,84</b>	<b>88,16</b>	<b>5171</b>	<b>18 060</b>	<b>23231</b>	<b>22,26</b>	<b>77,74</b>

Source : Direction d'industrie et des mines

<sup>106</sup> Direction d'industries et des mines, rapport 2019, P3

<sup>107</sup> Ibid., P3

Les entreprises industrielles privées représentent 88,16% de nombre total et un taux de 77,74 % de l'effectif global.

Par contre, les entreprises industrielles publiques ne représentent que 11,84% avec un taux d'emploi de 22,26%<sup>108</sup>.

#### 4. Les activités de recyclage dans la wilaya de Bejaia

Tableau N°16 : Liste des entreprises de recyclage dans la wilaya de Bejaia

Adresse	Produit fabriqués	Raison sociale	Effectifs	%	Capacité de production
<b>Zone taharchth akbou</b>	Fabrication et transformation de coton ondulé	SARL	1192	75.34%	200000tonne
<b>Rue arrière port</b>	Fabrication d'articles en plastique	SARL	200	12.64%	5383457322 unité /ans
<b>Ihdaden</b>	Fabrication articles plastique	SARL	38	2.40%	104000000 unité/ans
<b>El kseur</b>	Transformation matière plastique	SARL	26	1.64%	/
<b>Akbou</b>	Fabrication d'emballage en plastique	SARL	22	1.39%	/
<b>Akbou</b>	Fabrication d'emballage en plastique	SARL	17	1.07%	/
<b>Oued ghir</b>	Fabrication d'emballage plastique	SARL	9	0.56%	/
<b>Akbou</b>	Fabrication d'emballage de plastique	SARL	9	0.56%	/
<b>VGE ighil nacer</b>	Fabrication d'emballage plastique	SARL	8	0.50%	/
<b>Djefra ighil nacer</b>	Fabrication d'emballage plastique	SARL	8	0.50%	/
<b>Akbou</b>	Fabrication d'emballage plastique	EURL	8	0.50%	/
<b>Seddouk</b>	Première transformation matière	EURL	7	0.44%	/

<sup>108</sup> Direction d'industries et des mines, rapport 2019, Op.cit., P3-4.

	plastique				
<b>Akbou</b>	Transformation de plastique	EURL	6	0.37%	/
<b>Route des concessions zone IND</b>	Fabrication article plastique	SARL	6	0.37%	/
<b>Sidi ahmed</b>	Transformation de matière plastique	SARL	6	0.37%	/
<b>Sidi aiche</b>	Transformation matière plastique	/	4	0.25%	/
<b>Timezrit</b>	Transformation de toutes matières	/	4	0.25%	/
<b>Sidi aiche</b>	Fabrication d’emballage plastique	/	4	0.25%	/
<b>Ouzellaguen</b>	Fabrication article en plastique	/	4	0.25%	/
<b>Akbou</b>	Fabrication d’emballage en plastique	/	4	0.25%	/

**Source :** direction d’industrie et des mines de Bejaia 2021

Relativement aux données obtenues auprès de la direction d’industrie et des mines nous relevons 20 entreprises qui activent dans le recyclage, localisées dans les zones les plus actives de la wilaya, les entreprises fabriquent ou transforment des matières premières pour la production d’articles à divers usages.

## 5. Gestion de déchets dans la wilaya de Bejaia

Nous produisons sans cesse des déchets tant en quantité qu’en complexité, celle-ci a une part importante dans la pollution globale du pays, elle génère des pressions de plus en plus importantes sur les ressources vivantes.

### 5.1. Contraintes et solutions envisagées pour le développement, la valorisation des déchets dans la wilaya

#### 5.1.1. Contraintes :

Les principales contraintes rencontrées pour la mise en place de son programme environnemental de développement sont<sup>109</sup> :

- Opposition des citoyens et leurs refus de recevoir les CET et les décharges contrôlées ;

<sup>109</sup> Direction des PME de la wilaya de Bejaia, 2020-2021, op.cit., P129.

- Absence de foncier de l'Etat approprié pour recevoir ses projets ;
- Le relief très accidenté de la wilaya ;
- Lenteur des procédures de distraction et de déclassement ;
- Manque de formation du personnel chargé de la gestion des projets.

### 5.1.2. Solutions préconisées :

- Encourager le secteur privé à investir dans le domaine de traitement des déchets et introduire l'économie verte sur tout le territoire de la wilaya ;
- Accélérer et simplifier la procédure de déclassement des terres réservées au projet de développement ;
- Formation du personnel chargé de la gestion des projets.
- Etude pour la Réalisation et équipement d'un Centre de tri à El KSEUR pour un montant de 2 500 000 00 DA<sup>110</sup>.

**Tableau N°17 : Quantités de déchets dans la wilaya de Bejaia**

N°	Daïra	Commune	Nombre d'habitant	Ratio kg/h/j	Quantité globale générée
01	<b>BEJAIA</b>	BEJAIA	191,936	0,93	178,50048
		OUED GHIR	20,866	0,71	14,81486
02	<b>AMIZOUR</b>	AMIZOUR	40,503	0,74	29,97222
		FERAOUN	16,701	0,61	10,18761
		SEMAOUN	14,692	0,56	8,22752
		BENI DJELLIL	8,406	0,6	5,0436
03	<b>TIMEZRIT</b>	TIMEZRIT	27,880	0,63	17,5644
04	<b>SOUK EL TENINE</b>	SOUK EL TENINE	15,146	0,68	10,29928
		MELBOU	12,281	0,67	8,22827
		TAMRIDJET	9,074	0,61	5,53514
05	<b>TICHY</b>	TICHY	17,843	0,62	11,06266
		TALA HAMZA	12,587	0,68	8,55916
		BOUKHLIFA	9,446	0,61	5,76206
06	<b>IGHIL ALI</b>	IGHIL ALI	10,272	0,66	6,77952
		AIT R'ZINE	15,702	0,65	10,2063
07	<b>DARGUINA</b>	DARGUINA	15,258	0,62	9,45996
		TASKRIOUT	17,409	0,61	10,61949
		AIT SMAIL	12,699	0,61	7,74639
08	<b>AOKAS</b>	AOKAS	17,236	0,75	12,927
		TIZI N'BERBER	13,617	0,6	8,1702
09	<b>ADEKAR</b>	ADEKAR	14,091	0,63	8,87733
		TAOURIRT IGHIL	7,173	0,61	4,37553
		BENI K'SILA	4,726	0,6	2,8356
10	<b>AKBOU</b>	AKBOU	57,453	0,9	51,7077
		CHELLATA	10,537	0,71	7,48127
		TAMOKRA	4,328	0,57	2,46696

<sup>110</sup> Direction des PME de la wilaya de Bejaia 2020- 2021, P126.

		IGHRAM	13,351	0,71	9,47921
11	<b>SEDDOUK</b>	SEDDOUK	22,171	0,71	15,74141
		M'CISNA	8,559	0,61	5,22099
		AMALOU	9,273	0,7	6,4911
		BOUHAMZA	9,839	0,65	6,39535
12	<b>TAZMALT</b>	TAZMALT	31,158	0,88	27,41904
		BENI MELIKECHE	9,166	0,58	5,31628
		BOUDJELLIL	12,388	0,66	8,17608
13	<b>CHEMINI</b>	CHEMINI	16,471	0,72	11,85912
		SOUK OUFELLA	9,630	0,65	6,2595
		TIBANE	5,465	0,68	3,7162
		AKFADOU	7,927	0,73	5,78671
14	<b>BARBACHA</b>	BARBACHA	18,220	0,58	10,5676
		KENDIRA	5,781	0,53	3,06393
15	<b>IOUZELLAGUENE</b>	OUZELLAGUENE	24,495	0,78	19,1061
16	<b>SIDI AICH</b>	SIDI AICH	14,855	0,73	10,84415
		TINEBDHAR	6,276	0,61	3,82836
		TIFRA	9,059	0,63	5,70717
		SIDI AYAD	5,837	0,61	3,56057
		EL FLAYE	6,938	0,65	4,5097
17	<b>EL KSEUR</b>	EL KSEUR	32,173	0,68	21,87764
		FENAIA EL MATHEN	12,755	0,66	8,4183
		TOUDJA	10,599	0,65	6,88935
18	<b>KHERRATA</b>	KHERRATA	37,821	0,64	24,20544
		DRAA EL GAID	31,505	0,62	19,5331
19	<b>BENI MAOUCHE</b>	BENI MAOUCHE	14,473	0,61	8,82853
<b>Total</b>		52 communes	984,047		720,21144

**Source :** Direction de l'environnement de la wilaya de bejaia

La conjonction du développement industriel de la pression démographique et l'évolution des modes de consommation a conduit à une augmentation du volume des déchets en Algérie et dans notre wilaya bien évidemment, pour cela, la question de la gestion de ces déchets est extrêmement importante car l'absence d'une telle gestion est une menace pour l'environnement et la contamination du sol et de la santé humaine, il devient donc nécessaire de trouver des méthodes durables de collecte sélective et de traitement des déchets en vue de surmonter les défis liés au changement climatique et à la pollution atmosphérique et de l'eau, la quantité de ces déchets ménagers bien effectivement varie d'une daïra à une autre et cela par rapport aux nombres d'habitants qu'habitent cette localité (voir les détail sur le tableau ci-dessus), la daïra de Bejaia qui compte le plus grand nombre d'habitants 191,936 habitants, la quantité de ses déchets ménagers est 178,50048 KG/J par rapport à Akbou 57,453 habitants dont ses déchets sont évalués seulement à 51,7077 Kg/J par contre comme Amizour où le



nombre d'habitants est réduit à 40,503 d'habitants, les déchets ménagers sont aussi de faibles quantités qui sont de 29,97222 KG/J.

Pour cela, le recyclage des déchets est inévitable d'une part, pour protéger la nature et d'autre part, pour économiser des matières premières.

## **5.2. Classification de déchets :**

Afin de comprendre la gestion des déchets nous allons tout d'abord présenter les catégories de déchets :

### **5.2.1. Déchets ménagers :**

On distingue trois types de déchets ménagers :

- Les ordures ménagères, tels que les aliments, les plastiques non recyclables, les emballages souillés... ;
- Les journaux / magazines ;
- Les emballages recyclables ménagers, tels que les bouteilles en verre, les cartons, bouteilles et flacons en plastique, canettes et boites de conserve et les déchets ménagers spéciaux tels que les ampoules, batteries, piles, pot de peintures...<sup>111</sup>

### **5.2.2. Déchets industriels spéciaux et les déchets industriels banals :**

Les déchets dits industriels sont les déchets non produits par les ménages et tout déchet produit en dehors du foyer.

Sont appelés les déchets industriels banals tels que le bois, chutes diverses, papiers, cartons, ferrailles, déchets verts, polystyrène, gravats... destinés aux filières classiques du traitement et recyclage.

Certaines industries et particuliers génèrent des déchets dits dangereux spéciaux, car ils sont hautement polluants et susceptibles de présenter un danger pour l'homme ou pour l'environnement, tels que les solvants, peintures, produits chimiques et pour lesquels il faut mettre en œuvre des traitements spécifiques<sup>112</sup>.

### **5.2.3. Quantité des déchets Spéciaux générés au niveau de la wilaya de Bejaia (estimation 2021)**

La quantité globale des déchets spéciaux générés annuellement au niveau de la wilaya de Bejaia est estimée à environ 2009 388,00 tonnes/an, dont :

- 1 799 847,36 tonnes/an, de déchets classés comme « spéciaux » S, soit 89,57% de la quantité total de déchet spéciaux générés au niveau de la wilaya.

<sup>111</sup><https://www.eauxdemarseille-environnement.fr/faq/faq4>, Consulté le 27/06/2021

<sup>112</sup> Ibid.

- 209 540,64 tonnes/an, de déchets spéciaux « dangereux » SD, représentant environ 10,42% de la quantité global des déchets spéciaux.

On trouve dans les déchets spéciaux de classe, la classe « Spéciaux » S et la classe «spéciaux dangereux» SD<sup>113</sup>.

- **Déchets spéciaux**: il englobe les rejets liquides provenant des industries agro-alimentaires avec un taux de 90,81% du total des déchets spéciaux, les écumes avec prévenants de l'unité de raffinage d'huile et de margarine et sucre de CVITAL soit 1,12% du total des déchets spéciaux, les autres composantes de cette classe de déchets à savoir les pneus usés, cadavres de poulets, l'huile acide, boues de marbre, chiffons souillés, boue, sciure de bois, poussière, emballage, colorants, représentés de faibles pourcentages inférieurs à 1%<sup>114</sup>.
- **Déchets spéciaux dangereux** : il réunissent les eaux souillées des huiles usagées, des hydrocarbures, des métaux lourds et des résidus provenant essentiellement de l'industrie textile, des stations de lavages et de service qui représentent la majorité des déchets spéciaux dangereux , la quantité de ces rejets est estimée à environ 207 040,43 tonnes/an, ce qui représente 98,80% du totale du gisement des déchets spéciaux dangereux .

Des rejets liquides souillés de colorants et produits chimiques générés par l'unité de traitement des textiles qui sont de l'ordre de 72 000tonne/ans soit 34,36% du totale des déchets spéciaux dangereux; des huiles usagées avec une quantité totale de 2325,78tonne/ans représentant 1,11% du totale des déchets spéciaux dangereux ; d'autres composants de déchets spéciaux dangereux à savoir peinture , filtres usés, boue de fond de cuves, chiffons souillés, solvant, batteries représentant une quantité globale d'environ 174,05tonne/ans, soit un taux de moins de 1% du gisement globale<sup>115</sup>.

---

<sup>113</sup> Bulletin de la direction de l'environnement de la wilaya de Bejaia, mai 2021.

<sup>114</sup> Bulletin de la direction de l'environnement de la wilaya de Bejaia, mai 2021.

<sup>115</sup> Ibid.

**Tableaux N°18 : Evolution du tonnage de déchets industriels spéciaux à l'horizon 2021**

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Classe S(T)	1836920	1892028	19487889	2007253	2067470	2129494	2193379	2259180	2326956	2396765	2468668
Classe SD(T)	105307	108466	111720	115071	118523	122079	125742	129514	133399	137401	141523
Total	1942227	2000494	2060509	2122324	2185994	2251574	2319121	2388695	2460356	2534166	2610191

**Source :** Direction de l'environnement de la wilaya de Bejaia, Mai 2021.

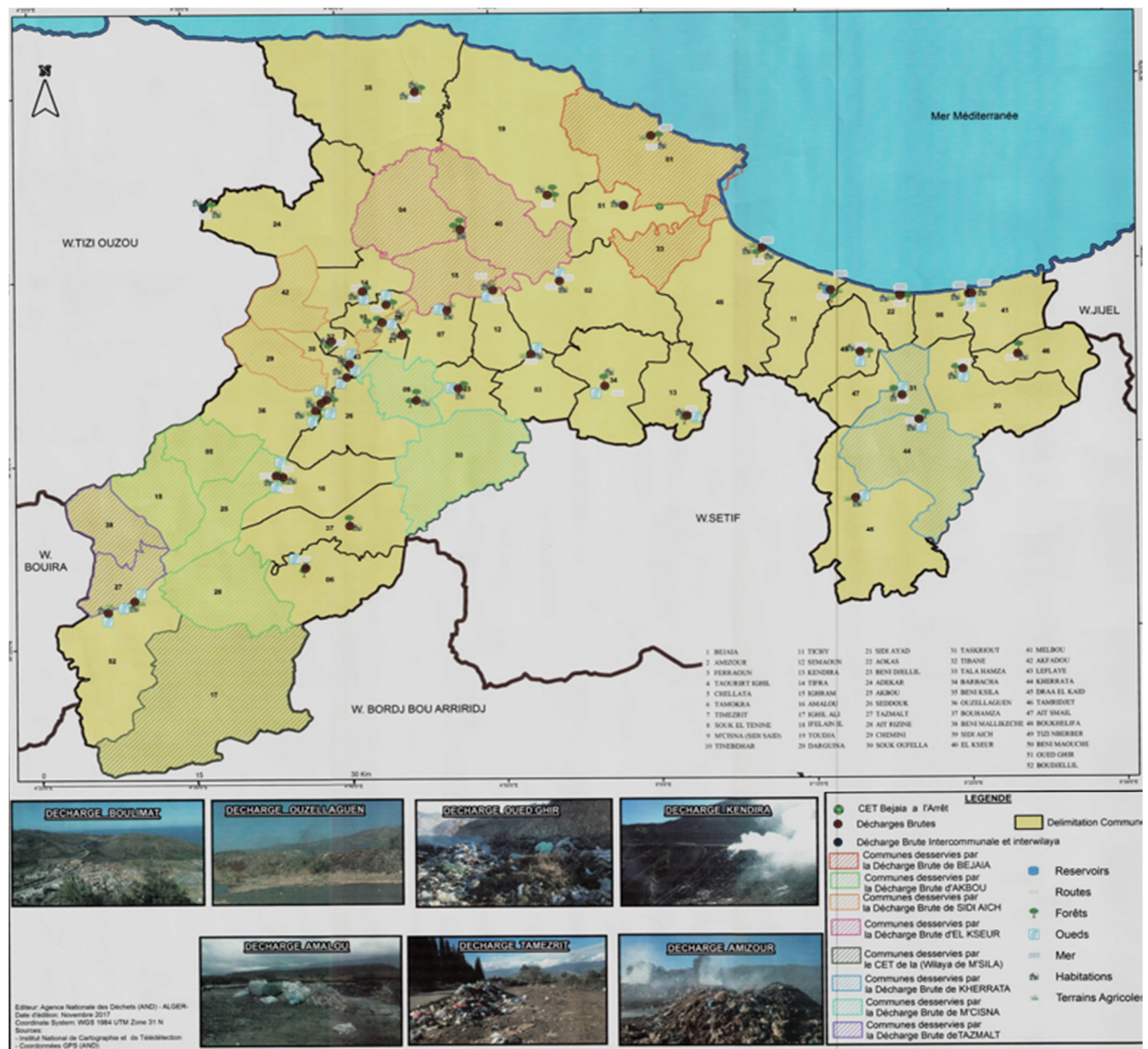
La production moyenne de déchets industriels spéciaux est d'environ 2610191tonnes fin 2021 dont 2468668 tonnes, sont des déchets classe S et 141523tonnes sont des déchets classe SD<sup>116</sup>.

### **5.3. Les centres de décharges dans la wilaya de Bejaia**

D'après les informations communiquées par la direction de l'environnement nous retrouvons 51 centres de décharge dans différentes communes.

<sup>116</sup> Direction de l'environnement, Op.cit. P52.

Figure N°04 : localisation des centres de décharge de la wilaya de Bejaia



Ces centres sont localisés dans la wilaya de Bejaia. L'analyse des données de l'annexe N°2 nous permettent de constater que ces centres de décharge sont localisés sur des sites qui :

- Sont caractérisés par leur nature agricole ;
- Sont proches des habitations ;
- Sont à proximité des oueds et de la mer.

De ces faits, nous nous interrogeons sur les politiques d'aménagement, de valorisation des sites, de protection de l'environnement et de promotion du tourisme dans la wilaya de Bejaia.

## **Section 02 : Méthodologie de recherche et présentation des résultats de l'enquête :**

Afin de répondre à notre problématique, nous avons procédé à une enquête de terrain menée auprès d'un échantillon d'entreprises qui activent dans le recyclage dans la wilaya de Bejaia.

Dans ce qui suit nous présentons l'échantillon étudié, les objectifs de la recherche, notre questionnaire et son mode d'administration et le déroulement de l'enquête dans une première section ; dans une deuxième nous interprétons les résultats qui nous permettent de répondre à la problématique de notre recherche à savoir Quel est l'impact des activités de recyclage sur le développement local et durable dans la wilaya de Bejaia ?

### **1. Présentation de l'enquête**

Notre enquête d'étude a ciblé les entreprises de recyclages voire les entrepreneurs dans la wilaya de Bejaia. Nous avons tenté de collecter un maximum d'information et de solliciter plusieurs entreprises afin de nous aider à mieux comprendre la situation de ses activités dans la wilaya de Bejaia.

### **2. Echantillon de l'enquête**

Notre enquête s'est intéressée aux activités de recyclage dans la wilaya de Bejaia, bien qu'en dépit de la pandémie liée au COVID-19, qui a causé retard considérable dans la reprise des études et qui a induit de ces faits un autre retard dans l'achèvement du programme et par conséquent sur le commencement des enquêtes et des études empiriques, notre exploration, de terrain a débuté en mars 2021 pour s'achever le mois de mai 2021.

Durant cette période d'enquête et malgré les restrictions sanitaires, certains entrepreneurs ont accepté de contribuer en nous consacrons du temps à répondre directement à nos questions alors que pour d'autres nous avons administré le questionnaire et nous l'avons récupéré après quelques jours (voire même des semaines).

Le tableau ci-dessous montre la taille de l'échantillon de l'enquête du terrain à savoir le nombre d'entreprises ayant accepté de répondre au questionnaire et celles qui ont refusé de contribuer à l'enquête.

Tableau N°19 : La taille de l'échantillon de l'enquête du terrain

Nombre Questionnaires	L'échantillon étudié	Taux %
Distribués	22	100%
Récupérés	16	72,7%
Non récupérés	6	27,3%

Source : réaliser par nous-même.

A signaler que les entreprises n'ayant pas contribué à notre enquête sont des entreprises qui activent dans l'informel.

### 3. Présentation du questionnaire :

Nous avons choisi de mener notre enquête à l'aide d'un questionnaire qui comporte un total de 33 questions et est subdivisé en 3 axes :

**Le premier axe** : il porte sur l'identification et caractéristiques de l'entreprise : dans cet axe nous présentons les entreprise de notre échantillon en nous appuyant sur la raison sociale, le statut juridique, la taille et le secteur d'activité

**Le deuxième axe** : il est consacré à l'identification de l'entrepreneur et les motivations liées à son investissement dans le recyclage en nous appuyons sur le genre, l'âge, le niveau d'étude, l'idée de création et la motivation liée à cette création.

**Dans le dernier axe** : nous présentons les principaux champs d'intervention des entreprises de notre échantillon en particulier les activités et les produits générés.

### 4. Déroulement de l'enquête :

Lors du lancement de notre enquête nous avons ressentis un accueil chaleureux de la part de la plupart des entrepreneurs du fait que notre thématique est liée directement à leur activité d'une part, et d'autres parts en raison du faible nombre d'études qui sont consacrées au sujet des activités de recyclage. Bien que d'autres ont manifesté leur réticence au départ qui s'est traduit par leur refus de contribuer à notre étude.

### 5. Analyse et interprétation des résultats de l'enquête :

Dans ce qui suit, nous procédons à la présentation des résultats de notre enquête, menée auprès d'un échantillon final de 16 entreprises de recyclage.

**Axe N°1 : Identification et caractéristique de l'entreprise**

Seront présentées dans cet axe, les résultats relatifs à la date de création des entreprises de notre échantillon, leur statut juridique, leur taille et leur lieu de localisation...

**5.1. Date de création, statut juridique, taille et localisation de l'entreprise**

Selon les données du tableau N°22, nous remarquons que la moitié des entreprises de notre échantillon soit 50% ont été créés entre 2016 et 2020. Ces entreprises sont considérées comme de nouvelles créations. Nous retrouvons 5 entreprises qui sont créées entre la période de 2006-2015 avec un pourcentage de 13,25% et 18,75% soit 3 entreprises qui ont plus de 10 ans et sont créées entre la période de 1995 -2005.

**Tableau N° 20 : Date de création de l'entreprise**

Période	Nombre	Pourcentage %
Entre 1995 et 2005	3	18,75%
Entre 2006 et 2015	5	13,25%
Entre 2016 et 2020	8	50%
Total	16	100%

Source : établi par nous même

**Tableau N°21 : Statut juridique**

Forme	Nombre	Taux %
SPA	0	0%
SARL	8	50%
EURL	0	0%
SNC	1	6,3%
Entreprise individuelle	7	43,8%
Total	16	100%

Source : Etablie par nous même

Selon les données du tableau N°23 ; nous constatons que le statut juridique le plus adopté par les entreprises de notre échantillon est le statut SARL avec un taux de réponse de 50%.



Ce choix se justifie par plusieurs raisons nous citons parmi :

- Le statut SARL, exige un minimum d'associés (deux).
- Le capital social minimum n'est pas exigé et il peut être librement fixé par les associés et divisés en parts égales entre eux.
- La SARL peut être idéale pour un début temps d'affaire ou pour un petit projet.

Les autres formes l'entreprise individuelle occupe la deuxième place avec un taux de 43,8% suivie par la SNC avec un très faible taux de 6,3%.

**Tableau N°22: Taille et effectifs de l'entreprise**

Taille /effectifs	Nombre	%
TPE de 1 à 10	7	43,75%
PE de 10 à 49	5	31,25%
PME de 50 à 250	4	25%
Total	16	100%

Source : établie par nous même

L'analyse des données du tableau N°24 nous permettent de remarquer les TPE dominant notre échantillon avec un taux de 43,75%, suivie des PE avec 31.25% et les ME avec un taux de 25%.

**Tableau N°23 : Localisation de l'entreprise**

Localisation	Nombre d'entreprises	%
Zone d'activité	2	12,5%
Zone industrielle	1	6,25%
Terrain privé	13	81,25%
Total	16	100%

Source : Etabli par nous même

Les résultats qui apparaissent dans le tableau N°25 , nous permettent de constater que la majorité des entreprises soit 81,25% , sont localisées dans leurs propre propriété , ce qui se justifie d'une part par le manque d'assiette foncière dans les zones a activité et d'autres part par le désir des entrepreneurs d'éliminer toutes les charges nécessaires quant au coûts d'occupation du sol .



12,5% des entrepreneurs ont localisées leurs unités dans une zone d'activité et pour 13,33% les unités de productions sont localisées dans une zone industrielle.

### 5.2. Structure financière et les difficultés rencontrées lors de la création

L'analyse des données du tableau N° 26, nous permet de constater que La majorité voire 43,75% des entreprises enquêtés ont été créés par leurs propre moyen, certains d'entre elles ont eu recours aux emprunts bancaires en plus de leurs épargnes personnelle avec un taux de 12,5%.

Le recours au dispositif public vient en deuxième et il est représenté par un taux de réponse de 18,75%, suivis par un emprunt bancaire avec un taux de 6,25%.

Certains entrepreneurs ont eu recours à deux moyens de financement en raison du manque de capital d'investissement, nous dénotons l'épargne personnelle + dispositifs publique, et emprunt bancaire + dispositifs publique avec un taux de 6,25% et 12,5% successivement.

Relativement à ces résultats nous relevons que les entrepreneurs de notre échantillon n'ont pas hésité à faire recours à des emprunts externes et même étrangers pour lancer leur affaire ; ceci peut être justifié par les moyens de sensibilisations engagées par l'Etat pour sensibiliser les gens à entreprendre.

**Tableau N°24 : structure financière de votre entreprise**

Type de financement	Nombre d'entreprises	%
<b>Epargne personnelle</b>	7	43,75%
<b>Emprunt bancaire</b>	1	6,25%
<b>Dispositifs publique</b>	3	18,75%
<b>Epargne personnelle + emprunt bancaire</b>	2	12,5%
<b>Emprunt bancaire + dispositifs</b>	2	12,5
<b>Epargne personnelle + dispositifs</b>	1	6,25
<b>Total</b>	16	100%

**Source :** établie par nous même

**Tableau n°25 : difficultés lors de la création**

Type de réponse	Nombre d'entreprises	%
Oui	<b>13</b>	<b>81,25%</b>
Non	<b>3</b>	<b>18,75%</b>
Total	<b>16</b>	<b>100%</b>

Source : établie par nous même

**Tableau n°26 : les difficultés rencontrées**

Difficultés	Effectifs	Taux%
Procédure administrative,	4	<b>30,77%</b>
manque d'équipement et matériels	6	<b>46,15%</b>
manque de main d'œuvre qualifiée	1	<b>7,7%</b>
Financement	2	<b>15,38%</b>
Total	<b>13</b>	<b>100%</b>

Source : établie par nous même

D'après les données du tableau N°25, nous observons que 81,25% des entrepreneurs ont rencontré des difficultés lors de la création de leurs entreprises, par contre seulement 18,75 % n'ont pas eu de difficultés dans leurs parcours de création.

Les difficultés rencontrées sont liées aux (voir tableau N°26) :

- Manque et ou incapacité d'acquérir les équipements et matériels spécialisés dans le recyclage pour 46%
- lourdeur des procédures administratives qui s'est traduit par les blocages dans le financement et le lieu d'implantation de l'entrepris avec un taux de 30,77%.
- Difficulté de réunir la finance nécessaire au départ pour 15,38%
- Le manque de main d'œuvre qualifiée dans le domaine de recyclage pour une seule entreprise.

**Tableau N°27 : la situation économique de l'entreprise**

Situation économique	Nombre d'entreprises	%
En sous activité (décroissance)	2	12,5%
En activité stable	10	62,5%
En sur activité (croissance)	4	25%
Total	16	100%

Source : établie par nous même

Les données du tableau N° 27, nous permettent de constater 62,5% sont en activité stable, et 25% sont, et que 25% sont en sur activité c'est-à-dire en croissance, suivie par un faible taux soit 12,5% d'entreprises qui sont en sous activité et qui ont du mal à s'adapter à leur environnement.

### 5.3. La nature du marché et type de clientèle

Les données du tableau N°28 illustrent des données relatives à la nature du marché d'intervention des entreprises de notre échantillon qui est pour une partie est de faible concurrence avec un taux de réponse de 56,25%, et plutôt de forte concurrence pour 31,25% d'entrepreneurs et plutôt un marché neutre pour deux entrepreneurs.

**Tableau N°28 : La nature du marché d'intervention de l'entreprise**

Secteurs d'activité	Nombre d'entreprise	%
Une forte concurrence	5	31,25%
Une faible concurrence	9	56,25%
Pas de concurrence	2	12,5%
Total	16	100%

Source : établie par nous même

Les entreprises de notre échantillon adressent leur produit à divers clients situés principalement au niveau local et régional pour 43,75% d'entreprises, et au niveau national pour 18,75%.

Pour deux entreprises respectivement, leur clientèle se trouve soit au niveau local ou régional pour le reste des entreprises.

Nous retrouvons deux autres entreprises représenté par un taux de 12.5% qui adressent leur produits a un marché local et national

**Tableau N°29 : type de clientèle de l'entreprise**

Type de clientèle	Nombre d'entreprise	%
Local	2	12,5%
Régional	2	12,5%
National	3	18,75%
International	0	0%
Local, régional	7	43,75%
Local, national	2	12,5%
Total	16	100%

Source : établie par nous même

Notre échantillon d'étude est basé sur 16 entreprises, 7 d'entre elles ont des relations commercial locales et régionales avec 43,75%, et 3 d'entre elles ont des relations au niveau national avec un taux de 18,75%, pour le reste des entreprises on constate une égalité de 2 entreprise au niveau local et 2 entreprises au niveau régional avec un taux de 12,5% chacune.

### Axe N°2 : Profil et motivations de l'entrepreneur

Dans ce présent axe nous nous intéressons à l'entrepreneur lui-même, son profil et ses motivations quant à la création de son entreprise.

#### 5.4. Profil de l'entrepreneur

##### 5.4.1. Age et genre de l'entrepreneur

D'après les données du tableau N°30, la catégorie la plus dominante dans notre échantillon est celle des hommes (87,5%), tandis que les femmes représentent que 12,5% de l'échantillon.

Ces résultats n'excluent nullement l'incapacité des femmes à entreprendre dans le recyclage, mais possible par le non méconnaissance des femmes de ce métier.

Quant à la catégorie d'âge la plus dominante est celle de 40 à 50 pour les hommes et 30 à 40 pour les femmes.

**Tableau N° 30 : Ages et genre des répondants**

Age	Masculin %	Féminin %	nombre
Entre 20 et 30 ans	<b>18,75%</b>		<b>3</b>
Entre 30 et 40 ans	<b>25%</b>	<b>12,5%</b>	<b>6</b>
Entre 40 et 50 ans	<b>31,25%</b>		<b>5</b>
50ans et plus	<b>12,5%</b>		<b>2</b>
Total	<b>87,5%</b>	<b>12,5%</b>	<b>16</b>

Source : établie par nous même

### 5.5. Niveau d'étude des entrepreneurs

(Voir tableau N°31)

Nous constatons que seulement 5 entrepreneurs ont eu une formation universitaire de toutes les entreprises recensées avec un taux de 31,25%

68,75% varient proportionnellement entre: 6,25% pour un niveau moyen et 6,25% pour le niveau secondaire et 37,5% qui se sont investi dans le recyclage en bénéficiant d'une formation professionnelle.

Oui le niveau d'instruction des entrepreneurs est un des facteurs qui peut faciliter d'entreprendre une activité, mais ceci n'exclut pas la volonté qui se manifeste par les entrepreneurs à s'aventurer dans des domaines tels le recyclage et la gestion des déchets en étant formé et ou ayant juste le désir de le faire.

**Tableau N°31: niveau d'instruction**

Niveau d'étude	Nombre	%
Moyen	<b>1</b>	<b>6,25%</b>
Secondaire	<b>1</b>	<b>6,25%</b>
Universitaire	<b>5</b>	<b>31,25%</b>
Formation professionnelle	<b>6</b>	<b>37,5%</b>
Secondaire + formation	<b>2</b>	<b>12,5%</b>
Universitaire + formation	<b>1</b>	<b>6,25%</b>
Total	<b>16</b>	<b>100%</b>

Source : établie par nous même

**Tableau N°32 : formation acquise dans le domaine de recyclage**

Réponses	Nombre	%
Oui	6	37,5%
Non	10	62,5%
Total	16	100%

Source : établie par nous même

En effet, comme nous l'avons soulevé ci-dessus, la plus part des entrepreneurs n'ont pas investi dans des formations professionnelles (62,5%) pour se lancer dans le recyclage, alors que 37,5% l'ont fait.

A souligner que pour se lancer dans le recyclage, il suffit d'une simple autorisation d'exploitation pour avoir une activité formelle.

**Tableau N°33 : expérience acquise dans le domaine**

Réponse	Nombre	%
Oui	3	18,75%
Non	13	81,25%
Total	16	100%

Source : établie par nous même

L'analyse des données du tableau N°33, nous permettent de constater que 81,25% des entrepreneurs n'ont aucune expérience dans le domaine de recyclage et que seulement 18,37% soit trois entrepreneurs ont eu une expérience dans le domaine.

Relativement aux fait soulignés précédemment et les données du tableau N° 34 ; nous dénotons que pour 81,25% les qualités précises pour être entrepreneur sont :

- Esprit d'entreprendre
- Expérience, l'amour du métier,
- Se doter de certaines connaissances du métier désiré
- Qualification et engagement
- Persévérance, leadership, investissement
- Le sérieux, prise de risque
- Bien veillant actif avec une bonne volante de travail

Par contre pour 18,25% d'entre eux aucune qualité précise n'est exigée pour être entrepreneur.

**Tableau N°34 : les qualités requises pour pouvoir être entrepreneur et entreprendre**

Type de réponse	Nombre	Si oui citez les qualités	Part%
<b>Oui</b>	13	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Esprit d'entreprendre</li> <li>• Expérience, l'amour du métier, avoir certains connaissances</li> <li>• Qualification, engagement</li> <li>• Persévérance, leadership, investissement</li> <li>• Le sérieux, prise de risque</li> <li>• Bien veillant actif avec une bonne volante de travail</li> </ul>	<b>81,25%</b>
<b>Non</b>	3		<b>18,75%</b>
<b>Total</b>	<b>16</b>		<b>100%</b>

**Source :** établie par nous même

Pour 81,25% les qualités précises pour être entrepreneur sont :

- Esprit d'entreprendre
- Expérience, l'amour du métier, avoir certains connaissances
- Qualification, engagement
- Persévérance, leadership, investissement
- Le sérieux, prise de risque
- Bien veillant actif avec une bonne volante de travail

Par contre pour 18,25% d'entre eux ont répondu qu'il n'y a pas de qualité précise pour être entrepreneur.

Tableau N° 35 : Comment avez-vous eu l'idée de créer votre projet

Réponse	Nombre	%
Reprise d'une entreprise familiale	2	12,5%
Réussite d'un entrepreneur	3	18,75%
Protéger l'environnement	10	62,5%
Inspiration d'une entreprise semblable	1	6,25%
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>100%</b>

Source : établie par nous même

D'après notre enquête, la majorité des entrepreneurs soit 62,5% ont eu le désir d'investir dans le recyclage dans le souci de protéger de l'environnement, tandis que trois entrepreneurs 18,75% se sont inspirés par la suite de la réussite d'un entrepreneur.

Deux entrepreneurs ont repris une affaire familiale, quant à eux c'est la reprise d'une entreprise familiale avec un taux de 12,5%, quant au dernier entrepreneur c'est plutôt une inspiration d'une entreprise semblable avec un taux de 6,25%.

Tableau N°36 : Quelle sont vos motivations liées à cette création

Réponse	Nombre d'entrepreneur	%
Réaliser un rêve	1	6,25
Etre indépendant	6	37,5%
Contribuer au développement durable	3	18,75%
Réaliser un rêve et contribuer à développement durable	5	31,25%
Faire évoluer une entreprise familiale	1	6,25%
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>100%</b>

Source : établie par nous même



La lecture des résultats qui apparaissent dans le tableau N°36, nous permettent de constater les faits suivants :

- Pour 37,5% d'entrepreneurs, c'est la préférence de l'indépendance que d'être salarié qui les a motivés à être entrepreneur,
- Pour 31,25% des entrepreneurs veulent réaliser leurs rêves d'être créateurs d'entreprise et contribuer au développement durable pour 18.75%.
- Pour respectivement 6.25% réaliser un rêve et maintenir le développement de l'entreprise familiale étaient leurs source de motivation.

**Tableau N°37 : Les avantages des activités de recyclage par rapport à d'autres activités**

Réponse	Nombre d'entrepreneur	%
Protection de l'environnement	2	12,5%
Secteurs d'activité large	3	18,75%
Un fort taux de rentabilité	6	37,5%
Pas de concurrence	5	31,25%
Total	16	100%

Source : établie par nous même

L'activité de recyclage est favorisée par rapport à d'autres activités en raison de son fort taux de rentabilité (37.5%) et son secteur d'activité très large (18.75%), mais aussi la faible concurrence (31.2%), ainsi que son inscription dans la protection de l'environnement (12.5%).

### Axe N°3 : Activité

Ce dernier axe sera consacré à une description détaillée de l'activité de base des entreprises de notre échantillon.

#### 5.6. Nature et principales activités

La plupart des entreprises soit 81,25% sont spécialisées dans le recyclage du plastique, suivie par le recyclage du papier avec un taux faible de 18,75%. Dans notre échantillon aucune entreprise n'est dans le recyclage du verre et le bois.

Tableaux N°38: type d'activité

Type	Nombre	%
Verre	0	0%
Plastique	13	81.25%
Bois	0	0%
Papier	3	18.75%
Total	16	100%

Source : établie par nous même

Tableaux N°39 : principale activité

Réponse	Nombre	%
Collecte	1	6,25%
Collecte tri	2	12,5%
Collecte tri transformation	12	75%
Transformation	1	6,25%
Total	16	100%

Source : établie par nous même

L'analyse des données du tableau N°39, nous permet de relever que 12 entreprises soit 75%, effectuent la collecte, le tri et la transformation pour leur activité ; hormis que deux autres assurent plutôt la collecte et le tri et qu'une seule entreprise n'assure pour son activité inscrite dans la gestion des déchets que la collecte

Enfin, une seule entreprise est dans la transformation.

D'après ces résultats nous soulevons l'importance de cette diversité d'activité pour valoriser l'activité de recyclage :

Le tri et la collecte sont si importants pour minimiser le coût d'achat de matière première pour 46,67% des entrepreneurs, mais aussi réduire le taux de pollution pour 20% des entrepreneurs.

Il est aussi important de collecter et trier les déchets pour éviter le gaspillage, économiser et protéger les ressources naturelles. (Tableau N°40)

**Tableau N°40 : l'importance du tri et la collecte**

Réponse	Nombre	%
Economise des ressources naturelles	1	6,67%
Limité la pollution	2	13,33%
Evité le gaspillage	2	13,33%
Limité la pollution et évité le gaspillage	3	20%
Minimisé le cout d'achat de la matière première	7	46,67%
Totale	15	100%

Source : réaliser par nous même

**Tableau N°41 : Par quel moyen l'entreprise effectue le tri et la collecte**

Réponse	Nombre	%
Par des intermédiaires	5	35,71%
Par son propre moyen	4	28,58%
Par ses propres moyens et des intermédiaires	5	35,71%
Totale	14	100%

Source : réaliser par nous même

Comme souligné précédemment 14 entreprises effectuent la collecte et le tri (voir tableau N° 40). Relativement aux moyens investit par les entreprises dans la collecte et le tri ; nous constatons que :

- Respectivement 35.71% des entreprises effectuent la collecte et le tri par leurs propres moyens, ainsi que par leur recours à des intermédiaires
- enfin 4, soit 26,67%. entreprises effectuent elles-mêmes la collecte et le tri.

**Tableaux N°42 : technique de recyclage**

Réponse	Nombre	%
Régénération	2	12,5%
Micronisation	0	0%
Broyage	7	43,75%
Micronisation et broyage	2	12,5%
Régénération et broyage	5	31,25%
Total	16	100%

Source : Etablie par nous même

Les données du tableau nous permettent de constater que la technique la plus utilisée est le broyage avec un taux de 43,75%. La deuxième technique est la régénération jumelée au broyage avec un taux de réponse de 31.25%

Deux entreprises de notre échantillon s'attardent uniquement sur la régénération alors que deux autres sur la micronisation le broyage.

**Tableaux N°43 : Produits fabriqués avec la matière première recyclée**

Réponse	Nombre	%
Emballage verre	0	0%
Papier et carton	3	23,08%
Watt pour matelas	1	7,69%
Emballage et produit fini en Plastique	8	61,54%
Watt pour matelas et plastique	1	7,69%
Total	13	100%

Source : réaliser par nous même

Comme souligné précédemment 13 entreprises effectuent la transformation (voir tableau N° 39).

Nous constatons que le produit final est de type emballage et produit fini en plastique pour 61,54% des entreprises enquêtés, suivie du papier et du carton pour 23,08% de cas.

La Watt pour matelas et le produit issu du recyclage pour une seule entreprise ; alors qu'une autre entreprise au-delà de la pour matelas et emballage plastiques sont les produits résultant de la transformation des déchets.

### Tableaux N°44 : existe-il des actions à mener pour faire de cette activité un instrument durable

14 entreprises ont cité plusieurs qualités pour faire de cette activité de recyclage un instrument durable

Type de Réponse	Nombre	Si oui citez les qualités	Part%
<b>Oui</b>	14	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Incité les collecteur et producteur à respecter un cout de vente raisonnable</li> <li>• Sensibiliser les gens à la protection de l'environnement et la collecte et leur tri managé</li> <li>• Favoriser le tri sélectif</li> <li>• Financement et en encouragement des activités de recyclage</li> <li>• Incité et sensibiliser les entreprise a exercé l'activité de tri et recyclage</li> </ul>	<b>87,5%</b>
<b>Non</b>	2		<b>12,5%</b>
<b>Total</b>	<b>16</b>		<b>100%</b>

Source : établie par nous même

Une autre question nous a aussi interpellé dans notre travail est celle liée aux difficultés actuelles rencontrées par les entrepreneurs de notre échantillon notamment dans cette période de crise sanitaire. Les résultats obtenus seront présentées dans les tableaux qui suivent (voir tableau N° 45 N°46)

Relativement aux difficultés nous pouvons les résumer comme suit :

- Activités soumises à une concurrence informelle
- Main d'œuvre qualifiée manquante
- Problèmes de Financement
- Les déchets valorisables de grande entreprise demeurent inaccessibles
- Manque d'assiette foncière pour d'éventuelles extensions

- Crise sanitaire actuelle COVID.19 qui a bloqué plusieurs investissements

Relativement à cette dernière difficulté soulevée par nos entrepreneurs nous dénotons que 63.33% de cas d'entreprise a freiner leur activité durant le confinement exigée par les autorité et le recours au licenciement de certains de leurs employés en raison de l'incapacité financière

**Tableaux N°45 : difficulté rencontré par l'entreprise actuellement**

Type de réponse	Nombre	Si oui citez les qualités	Part%
<b>Oui</b>	13	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités soumise à une forte concurrence informelle</li> <li>• Main d'œuvre</li> <li>• Financement</li> <li>• Les déchets valorisable de grande entreprise demeurent inaccessible, et entre soi</li> <li>• Manque de terrain pour une éventuelle extension</li> <li>• Crise sanitaire actuelle COVID.19</li> </ul>	<b>81,25%</b>
<b>Non</b>	3		<b>18,75%</b>
<b>Total</b>	<b>16</b>		<b>100%</b>

Source : Réaliser par nous même

**Tableau N°46 : La pandémie du COVID-19 a-t-elle favorisé ou freiner votre activité**

Réponse	Nombre	%
Oui	12	63,33%
Non	4	26,67%
Total	16	100%

Source : établie par nous même

Tableau N°47 : Avez-vous envisagé d'investir dans d'autre activité de recyclage

Type de Réponse	Nombre	Les activités envisagées	Part%
<b>Oui</b>	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construire une usine régénération de plastiques souillés en matière alimentaire</li> <li>• Recyclage du plastique</li> <li>• Exportation du produit</li> <li>• Différents types de plastiques</li> </ul>	<b>26,67%</b>
<b>Non</b>	12		<b>63,33%</b>
<b>Total</b>	<b>16</b>		<b>100%</b>

Source : établie par nous même

La majorité des entrepreneurs désirent maintenir leur investissement actuel , ceci peut s'expliquer par l'instabilité économique du pays qui ne leur permet pas de se projeter dans le futur , alors que 26.67% prévoient un investissement dans l'activité de recyclage en particulier la régénération , le recyclage du plastique , l' exportation du produit et la diversification des produits issus du plastique .

**Conclusion**

Dans notre travail nous nous sommes intéressés à une thématique d'actualité qui inscrit son champs dans l'économie verte et le développement durable soit les activités de recyclage, et leur impact sur le développement durable et local » .Nous avons mené une enquête de terrain auprès d'entreprises localisées dans la wilaya de Bejaia et nous sous sommes parvenu à enquêter 16 entreprises sur les 22 entreprises déclarées ce qui nous permet de justifier la crédibilité de nos résultats car notre échantillon est représentatif à hauteur de 80%. La plupart des entreprises sont des TPE avec un taux de 43,75%et les 56,25% restant sont repartie entre PE et ME.

Le domaine de recyclage est plus dominé par les hommes que les femmes dans la wilaya de Bejaia. Ces entrepreneurs ayant investi dans des formations professionnelles pour la plus part dans le domaine de la gestion des déchets.

Les résultats obtenus nous ont permis aussi de constater que les entreprises de notre échantillon ont été financées, soit par des apports personnels ou bien avec un crédit ANSEJ voire même par un crédit bancaire. Ces entreprises œuvrent dans la collecte et tri, le broyage et la régénération, et seulement une entreprise qui ne fait que la collecte,

Cette enquête nous a permis d'identifier que être indépendant est la motivation la plus importante des entrepreneurs quant à la création de leurs entreprises de recyclage, mais aussi la réalisation de leurs rêves et leur contribution au développement durable.

Au final, nous dénotons que la dynamique entrepreneuriale dans le recyclage dans la wilaya de Bejaia est faible et insuffisante au dépit des quantités des déchets qui se gênèrent chaque années. En effet, la gestion de déchets demeure encore loin de s'inscrire pleinement dans les perspectives du développement durable bien qu'elle génère des emplois.



# **Conclusion générale**

### Conclusion Générale

Notre monde aujourd'hui fait face à d'énormes problèmes environnementaux induits par l'accroissement des déchets. En effet, les déchets éparpillés dans la nature ont un impact néfaste sur les êtres humains et sur l'environnement (pollution de l'aire, des sols, des océans,...). La santé des organismes nécessite de vrais soins pour réduire leurs externalisations négatifs.

Ainsi, le problème de déchets fait la une dans tout l'univers, et cela s'incruste dans la majorité des conférences tenues dans le cadre du développement durable depuis celle faite à RIO en 1992, jusqu'à celle de BONN en 2017, mais l'une des plus importantes est celle qui s'est tenue à Paris en 2015 avec la participation de 195 nations où ils se sont mis d'accord pour maintenir le réchauffement climatique en dessous de 2° C d'ici 2100.

Toutefois, la gestion des déchets nécessite la mise en place des moyens et le choix du mode de gestion les plus puissants. Quelques nations en développement prennent en considération le recyclage comme une mesure fondamentale pour le traitement des déchets particulièrement par la suspension de la mise en décharge des déchets valorisables, ce qui est le cas de l'Algérie qui s'est initié dans un programme de gestion des déchets municipaux (PROGDEME) élaboré en 2002.

La wilaya de Bejaia est l'une des wilayas d'Algérie la plus touchée et qui endure le plus d'une forte dégradation de l'environnement, ce qui est la conséquence du décuplement des décharges sauvages dans les villes et les villages. Tout cela joue sur la vie et la santé humaines et animales. Raisons parmi lesquelles, l'Etat doit encourager et prendre des initiatives afin de trouver des solutions adéquates aux problèmes de la gestion de déchets pour répondre aux attentes du développement durable.

Dans notre travail de recherche nous avons abordé la question des activités de recyclage et leur impact sur le développement durable et local comme une question principale. La recherche de terrain nous a permis de déduire que les entreprises de recyclage sont des activités qui s'inscrivent dans la démarche du développement durable qu'elles peuvent être considérées comme l'une des solutions primordiales pour notre bien-être et le bien de la planète, celui-ci fait référence à un développement sain de notre planète en prenant en compte tous les problèmes car elles se manifestent sur le volet économique par la création d'activité et de richesse, environnemental par la réduction de déchets et social et par la création d'emploi, ce qui confirme nos hypothèses de recherche.

Au final, nous pouvons aussi souligner afin de booster cette activité qui joue un rôle très important dans le développement local et durable de la wilaya, qu'il faudrait une implication de tous les acteurs (Etats, ménages, collectivités territoriales, entreprises de recyclage...), donc une adhésion de tous pour un véritable projet de développement durable de la Wilaya.

# **Références Bibliographiques**

# BIBLIOGRAPHIE

## **Ouvrage**

1. Berger-Douce. S, et all, (2014), « Entrepreneuriat, développement durable et territoires », paris, 2014.
2. Fayolle. A, « Introduction à l'entrepreneuriat », Dunod, paris, 2005.
3. Genevieve. F, Dominique. D, et All, « Ce que le développement durable veut dire », Edition d'organisation, 2004.
4. Julien.P-A, Marchesnay. M, « L'entrepreneuriat », Economica, 2011.

## **Articles et revues**

1. Ait si Said. R, « l'entrepreneuriat vert en Algérie : une nouvelle opportunité pour la production nationale », université Mouloud Mammerie Tizi-Ouzou, economy and environment review, 2020.
2. AKNINE.S, FERFRA.Y, « entrepreneuriat et la création d'entreprise en Algérie : une lecture à partir des dispositifs soutiens et d'aide à la création des entreprises », revue des sciences économique et de gestion, 2014.
3. Bouda. G, « L'entrepreneuriat : de l'esprit d'entreprise a l'esprit d'entreprendre », Institut Universitaire de Technologie Université de Rouen.
4. Colot. O, Comblé. K, « expliquer le phénomène entrepreneurial : les variables environnementales », 2008
5. Courlet. C, « Territoire et régions : les grands oubliés du développement économique », le Harmattan, Paris, 2001.
6. CREFFE. X, « territoire en France, les enjeux économiques de la décentralisation », Edition Economica, 1984.
7. Diamane. M, Koubaa. S, « Les approches dominantes de la recherche en entrepreneuriat », 2016.
8. Garcier. R. J, Verrax. F, « critique mais non recyclées : expliquer les limites de recyclage des terres rares en Europe », Article, Université Gustave Eiffel, 2017.
9. Georges Gontcharoff, « Développement local : petite généalogie historique et conceptuelle », extrait de la revue « Territoires » d'octobre 2002
10. Guillaume. D, « L'agenda 21, outil du développement durable local », 2016.
11. Hamaide.B, Fauchoux. S, Neve. M, O'Connor. M, « Croissance et environnement : la pensée et les faits », Reflets des perspectives de la vie économique, 2012.

12. Labelle. F, St-jean. E, Dutot. V, « Les déterminants de l'entrepreneuriat durable : quelques constats auprès d'étudiants universitaire », la revue de science de gestion, 2012.
13. Macqueron. G, « Recyclage et traitement des déchets », future science, 2009.
14. Omrane. A, Fayolle. A, Olfa Zeribi. B, « les compétences entrepreneuriales et les processus entrepreneuriales : une approche dynamique », revue des sciences de gestion 2011.
15. FIGUEUR. B, « le développement local mode ou model », Ed Syros, Paris, 1989.
16. Rahmani, CH, « plan national d'action pour l'environnement et le développement durable (PNAE-DD) », janvier2002.
17. Tarfani. Y, « Gestion des déchets d'activités de soins, guide national », édition 2019
18. Verstraete. T, Fayolle. A, « paradigme et entrepreneuriat », Revue de l'entrepreneuriat, 2005
19. Véronique, M. Wittmann, H, « le recyclage des déchets : approche économique d'une activité nouvelle », revue française d'économie, 1996.

### **Mémoire**

1. Boughanem .F, « L'entrepreneuriat féminin et son accompagnement par l'ANSEJ des femmes entrepreneur de la wilaya de Tizi-Ouzou », 2016.
2. Cursente. Cf. B, Mousnier. M, « Les territoires du médiéviste », Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005.
3. Delchet. K, « La prise en compte du développement durable par les entreprises. Entre la stratégie et normalisation. Etude de la mise en œuvre des recommandations du guide afnor SD21000, au sein d'un échantillon de PME française », Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne, Université Jean Monnet, 2006.
4. Djemaci. B, « La gestion intégrée des produit solides, constraints et limites de sa mise en œuvre » université de Rouen 2011.
5. Levy-Tadjine. T, « l'entrepreneuriat immigré et son accompagnement » thèse de doctorat en science de gestion, 2001.
6. Maouch. F, Hadjer. S, « le recyclage du plastique et sa contribution au développement durable », Université de Bejaia, 2020.
7. Prevost. P, « le développement local : contexte et définition », Cahiers de recherche IREC01-03, Institut de recherche et d'Enseignement pour les Coopératives de l'Université de Sherbrooke IRECUS, 2002.

8. SAHLI. Z, « produit de terroir et développement local on Algérie, cas des zones rurales de montages et de piémonts », Université de Blida, Algérie. Options méditerranéennes, 2009.

#### **Lois et réglementations**

1. « 19ème session de la commission du DD des Nations unies (CDD-19) », Mai 2011
2. « Journal officiel de la république algérienne N°43 », Le 20 juillet 2003.
3. Article 03, Loi\_01-19\_12 décembre 2001 gestion contrôle élimination des déchets.

#### **Site internet**

1. <https://www.eauxdemarseille-environnement.fr/faq/faq4>, Consulté le 27/06/2021.
2. <https://www.actu-environnement.com>.
3. <https://www.paprec.com/fr/comprendre-le-recyclage/histoire-culture-recyclage/histoire-du-recyclage-dans-le-monde>.

#### **Bulletin**

1. Bulletin de la direction des PME de la wilaya de Bejaia, Annuaire statistique 2020 Edition 2021.
2. Bulletin de veille PME, 25 février 2012.
3. Rapport 2017, direction d'industrie et des mines.
4. Bulletin de la direction d'industries et des mines, rapport 2021.
5. Bulletin de la direction de l'environnement de la wilaya de Bejaia.

# **Annexes**



# ANNEXE 01

## Questionnaire

Université Abderrahmane Mira De Bejaïa

Faculté des sciences économiques commerciales et des sciences de gestion

Département des sciences de gestion

Master en entrepreneuriat

# Questionnaire

Le présent questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail universitaire de master, celui-ci nous permettra de recueillir des informations concernant notre enquête de terrain sur le thème «les activités de recyclage impact sur le développement durable et locale dans la wilaya de Bejaïa ».

Ainsi les information recueillies lors de cette enquête ne feront aucun objet de publication en l'état, et resteront strictement anonymes.

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration ainsi que le temps que vous nous avez consacré.

Veillez agréer nos salutations les plus distinguées.

**Préparé par :**  
**de :**

- **Benmaamar Celia**
- **Benyahia Houria**

**Sous la direction**

**Dr BOUDACH.S**

# Questionnaire :

## I. Identification et caractéristiques de l'entreprise :

1. Raison sociale : .....

2. Adresse : .....

3. Date de début d'activité : .....

4. Statut juridique :

SPA

SARL

EURL

SNC

INDIVIDUELLE

5. Quelle est la taille de votre entreprise :

Micro Entreprise

Petite Entreprise

Moyenne Entreprise

Grande Entreprise

6. Localisation de votre secteur d'activité :

Zone d'activité

Zone industrielle

Terrain privé

Autre précisez .....

7. Effectifs global : .....

8. Avez-vous des relations avec d'autres entreprises locales ?

Oui

Non

**Si oui :**

- Quelle est la nature de cette relation :.....  
.....
- Ses raisons :.....  
.....
- Ses résultats :.....  
.....

**9. Avez-vous des relations avec des associations ?**

Oui

Non

**Si oui :**

- Quelle est la nature de cette relation :.....  
.....
- Ses raisons :.....  
.....
- Ses résultats :.....  
.....

**10. Quelle est la structure financière initiale de votre entreprise :**

Epargne personnelle

Emprunt bancaire

Emprunt familial

Dispositif publique (ANSEG, ANGEM...)

Autre précisez .....

**11. Avez-vous rencontré des difficultés lors de votre création**

Oui  Non

**Si oui** : Ces difficultés sont-elles liées à :

- Procédures administratives
- Financement
- Manque d'équipement et matériel
- Lieux d'implantation de l'entreprise
- Manque de main d'œuvres qualifiées
- Autre précisez .....

**12. Votre entreprise est actuellement :**

- En sous activité (décroissance)
- En activité stable
- En sur activité (croissance)
- Autre précisez .....

**13. Le secteur de votre activité est-il situé dans un marché à :**

- Forte concurrence
- Faible concurrence
- Pas de concurrence

**14. Type de clientèle :**

- Local
- Régional
- National
- International

## II. Profil de l'entrepreneur :

1. Sexe :

Masculin

Féminin

2. Quel âge avez-vous ?

Entre 20 ans et 30 ans

Entre 30 ans et 40 ans

Entre 40 ans et 50 ans

Plus de 50 ans

3. Quel est votre niveau d'étude :

Primaire

Moyen

Secondaire

Formation professionnelle

Universitaire

Autre précisez.....

4. Avez-vous fait des études ou formation liées à votre activité ?

Oui

Non

**Si oui :** avez-vous déjà exercé un travail dans cette activité de recyclage ?

Oui

Non

5. Pensez-vous qu'une personne doit avoir des qualités pour devenir entrepreneur ?

Oui

Non

**Si oui** : selon vous quelles sont les qualités requises ?.....

.....

**6.** Comment avez-vous eu l'idée de créer votre projet ?

- Reprise d'une entreprise familiale
- Réussite d'un entrepreneur
- Protéger l'environnement
- Inspiration d'une entreprise semblable

**7.** Quelles sont vos motivations liées à cette création:

- Réaliser un rêve
- Chômage
- Perte d'emploi
- Faible rémunération
- Être indépendant
- Contribuer au développement durable
- Autre précisez .....

**8.** Quelles sont les opportunités qui favorisent les entreprises de recyclage par rapport à d'autres activités :

- Protection environnementale
- Secteur d'activité large
- Un fort taux de rentabilité
- Pas de concurrence
- Création de nouveaux emplois

Autres précisez .....

### III. Activité

1. Dans quelle activité de recyclage spécialise votre entreprise ?

.....

Pourquoi vous avez choisi cette activité ?.....

.....

2. Quelle est votre principale activité ?

Collecte

Collecte et tri

Collecte, tri et transformation

3. Importance du tri et de collecte

Economiser des ressources naturelles

Limité les pollutions

Eviter le gaspillage

Autres précisez.....

4. L'entreprise effectue la collecte et le tri :

Par ces propres moyens

Par des intermédiaires

Autre précisez.....

.....

5. Quelles sont les techniques de recyclage utilisées par votre entreprise :

La régénération

La micronisation

- Le broyage
- Autre précisez .....
- .....

**6. Quels sont les produits résultants de votre activité de recyclage :**

- Emballage verre
- Papier et carton
- Métaux
- Watt pour matelas
- Cahiers et papeterie
- Emballage et produit fini en plastique
- Autres précisez.....

**7. Quels sont les produits fabriqués avec la matière première recyclée ?.....**  
.....

**8. Selon vous quelles sont les actions à mener pour améliorer et faire de cette activité un instrument de développement de votre région ?.....**  
.....  
.....

**9. Quelles sont les difficultés actuelles rencontrées par votre entreprise ?.....**  
.....  
.....



**10.** La pandémie actuelle liée au COVID-19 à t-elle favorisé ou freiner votre activité de recyclage ? expliquez .....

.....  
.....

**11.** Avez-vous envisagé d'investir dans d'autres activités de recyclages ?

Oui

Non

Expliquez les raisons :

.....  
.....  
.....  
.....

MERCI INFINIMENET

## ANNEXE 02

### Les centres de décharges brutes dans la wilaya de Bejaia

Décharge brutes	Communes desservies par la décharge brute	population	Superficie de décharge (HA)	Superficie de la décharge par rapport à la superficie communale%	Volumes (m <sup>3</sup> )	Infrastructures à proximité
Bejaia	Bejaia	204 419	13, 99	0,088	2797263,40	Route N°24, Mer
	Thala hamza	12 980				
Amizour	Amizour	40 531	1,46	0,013	291531,20	oued terrain agricole, Route N75
tamoukra	tamoukra	3273	0,12	0,002	24704,40	Oued, route W23, nouvelle autoroute
timezrith	timezrith	29068	0,10	0,003	19943,60	Route habitation oued
Souk el tenin	Souk el tenin	16231	1,63	0,061	326167	Mer, oued, terrain agricole
M'cisna	Sidi saaid	7540	0,07	0,001	14997,80	Route habitation, terrain agricole
	Beni mouche	12138				
Tinebdar	tinebdar	5606	0,22	0,013	44146,60	Route
Tichy	Tichy	18583	2,24	0,040	448418,20	Route W23, Habitation, réservoir d'eau
Semaoun	Semaoun	14002	0.47	0.014	94390.40	Oued, route N26, Habitation,
Kendira	kendira	4482	0.17	0.004	33279.40	Route N75, Habitation, oued
Tifra	Tifra	8282	0.06	0.002	12087.80	Route, foret, Habitation
Amalou	Amalou	8204	0.35	0.006	69986.80	Habitation, oued, terrain agricole

Toudja	toudja	9197	0.64	0.004	127909.40	Route, foret
Derguina	Derguina	14991	0.31	0.004	61742.80	Route N9, oued
Sidi ayad	Sidi ayad	5725	0.13	0.016	26979	Route W5, Habitation, terrain agricole
Aokas	Aokas	17322	1.48	0.053	296988	routeN9, bord de la mer
Beni djellil	Beni djellil	6944	0.15	0.005	29066.60	Habitation, foret
Adekar	Adekar	12728	1.92	0.017	383924.60	Route N26, foret
Seddouk	Seddouk1	21891	0.15	0.03	29060.40	Habitation, oued, terrain agricole
	Seddouk2	21891	0.25		49630.40	Habitation, oued, terrain agricole
Tazmalte	tazmalte	31511	4.17	0.054	833780.20	Oued, terrain agricole
	Beni mlikech	7664	4.17	0.054	833780.20	Oued, terrain agricole
Akbou	Chalata	9871	8.22	0.037	1643879	Terrain agricole
	ighrem	11402				
	akbou	61314				
	Ait rizin	14518				
Feraoun	Feraoun	15417	0,48	0,011	95575	Oued, habitation, route w35, terrain agricole
Sidi aich	Chemini	15164	0.63	0.007	125527.40	Route N26, oued, poulailler
	Sidi aich	16105				
	Akefadou	7243				
Souk oufella	Souk oufella	8296	24.45	1.734	4890340	Oued, terrain agricole
kherrata	taskriout	17483	0.20	0.002	39411.40	Route
	kherrata	38053				
Tibane	Tibane	4821	0.08	0.015	16331.20	Habitation, Foret, route
Barbacha	Barbacha	15776	0.36	0.04	71382	Route, foret
Beni	Beni	4227	0.35	0.002	69482.20	Route W14,

ksila	ksila					Foret
Ouzella-guen	Ouzell-guen	23722	2.52	0.041	504602.80	Oued, Terrain agricole
Bou-hemza	Bou-hemza	7922	0.08	0.001	15974.20	Route W 35, Foret, Habitation
Melbou	Melbou	12688	1.21	0.025	241526.60	Mer, oued route N43
Leflay	Leflay	6285	1.74	0.181	347399	Oued, terrain agricole, habitation
Draa-elkayed	Draa-elkayed	30345	0.17	0.001	33421	Oued, terrain, habitation
tamridjet	Tamridjet	8082	0.15	0.003	29734	Foret, terrain, habitation
Ait smail	Ait smail	12756	0.04	0.002	8474.60	RouteW6, habitation, oued, foret
Bou-khlifa	Bou-khlifa	8197	5.61	0.048	1122959.80	Bord de la mer, route N9
Tizi n'berber	Tizi n'berber	12354	0.12	0.002	24541.40	Route CW15, foret
Oued ghir	Oued ghir	22902	0.81	0.017	161323.40	Habitation
Draa-lkayed	Draa-lkayed	30345	0.17	0.001	33421	Oued, terrain agricole, habitation
Boudjlil	Boudjlil	10770	0.34	0.003	68647.40	Oued, terrain, habitation, route
El kseur	Taourirt ighil	6322	3,82	0,018	764483,20	Oued, route
	Iflain ilmathen	11688				
	El kseur	32492				

## Table des matières

<b>Introduction générale.....</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre 01 Généralités sur l’entrepreneuriat et le développement durable et développement local</b>	
Introduction .....	4
Section 01: l’entrepreneuriat et le phénomène entrepreneurial .....	4
1. Définition de l’entrepreneuriat : .....	4
2. Création d’entreprise .....	6
2.1 Etapes de création : .....	6
2.1.1. L’idée de création : .....	6
2.1.2. Business plan : .....	6
2.1.3. Financement du projet de création : .....	7
2.1.4. Réglementation : .....	7
2.1.5. Statut juridique : .....	7
2.2. Motivation de création d’une entreprise de recyclage : .....	7
2.3. Les difficultés rencontrées lors de la création de l’entreprise : .....	8
3. Définition de l’entrepreneur (points de vue des économistes): .....	8
4. Les approches de l’entrepreneur : .....	9
4.1. Approche descriptive (centrée sur les individus) : .....	10
4.2. Approche comportementale (par les faits) : .....	11
4.3. Approche processuelle : .....	13
5. Entrepreneuriat, phénomène économique et social : .....	15
5.1. La création d’entreprise : .....	15
5.4. Esprit d’entreprendre dans les entreprises et les institutions : .....	17
5.5. Mutation structurelles, politiques, économiques et sociales : .....	17
Section 02 : Développement durable et développement local.....	19
1. Le développement durable .....	19
1.1. Genèse du développement durable : .....	19
1.2. Définition du développement durable et de l’entrepreneuriat durable : .....	20
1.2.1. Le développement durable : .....	20
1.2.2. La définition de l’entrepreneuriat durable : .....	20
1.3. Les Dimensions du DD .....	21
1.3.1. La dimension économique : .....	21
1.3.2. La dimension sociale : .....	21
1.3.3. La dimension environnementale : .....	22

1.4.	Les enjeux du développement durable :	23
1.4.1.	Les enjeux environnementaux :	23
1.4.2.	Les enjeux sociaux :	24
1.4.3.	Les enjeux économiques :	24
2.	Le développement local :	24
2.1.	Historique du développement local :	24
2.2.	Définition du développement local :	25
2.3.	Les composants du développement local :	26
2.3.1.	Le territoire :	26
2.3.2.	Les acteurs :	27
2.4.	Les modes du développement local :	27
2.4.1.	Le processus d'agglomération :	27
2.4.2.	Le processus de spécialisation :	28
1.4.3.	Le processus de spécification :	28
Section 03 : le rôle de l'entrepreneuriat dans le développement durable et local		29
1.	Les déterminants de l'entrepreneuriat en développement durable:	29
1.	L'entrepreneuriat durable comme outils de développement territorial et local :	31
2.	Intégration du DD dans l'action entrepreneuriale:	31
Conclusion :		34
<b>Chapitre 02 Les activités de recyclage en Algérie</b>		
Introduction		35
Section 01 : les concepts de base sur les activités de recyclage		36
1.	Histoire du recyclage dans le monde :	36
2.	Les fondements théoriques du recyclage :	37
2.1.	Les physiocrates :	37
2.2.	L'analyse d'Adam Smith :	38
2.3.	L'analyse de Malthus et de Ricardo :	38
2.4.	L'analyse de John Stuart Mill :	38
2.5.	L'analyse de Jevons :	38
2.6.	La règle de Hotelling :	39
2.7.	Théorie de Boulding :	39
2.7.	L'analyse d'Ayres et Kneese :	39
3.	Définitions des concepts :	40
3.1.	Définition du recyclage :	40
3.2.	Définition des déchets :	41
3.3.	Définition de la gestion des déchets :	41

3.3.1. Les différentes stratégies de gestion des déchets (les 3R).....	42
4. La chaîne du recyclage : .....	43
5. Les avantages et inconvénients du recyclage : .....	44
5.1. Les avantages des activités de recyclage : .....	44
5.2. Les inconvénients du recyclage:.....	45
Section 02 : les activités de recyclage en Algérie .....	46
1. La gestion de déchets en Algérie.....	46
1.1. Cadre général :.....	46
1.2. Cadre réglementaire : .....	47
2. Techniques de gestion des déchets en Algérie : .....	48
2.1. Valorisations de déchets.....	48
2.2. Incinération.....	48
2.3. Centre d'enfouissement technique (CET) .....	49
3. Les mesures prises par le gouvernement en faveur du développement durable : .....	49
3.1. Les objectifs du plan national d'action pour l'environnement et DD : .....	49
3.1.1. Améliorer la santé et la qualité de vie des citoyens :.....	49
3.1.2. Conserver le capital naturel et améliorer sa productivité : .....	50
3.1.3. La réduction des pertes économique et l'amélioration de la compétitivité : .....	50
3.1.4. Protéger l'environnement global : .....	50
3.2. La mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Environnement et du Développement Durable : .....	51
3.2.1. Sur le plan législatif et réglementaire : .....	51
3.2.2. Sur le plan institutionnel:.....	53
3.2.3. Sur le plan financier : .....	54
4. Etat de l'emploi vert en Algérie : .....	54
5. La préservation de l'environnement à travers le recyclage en Algérie : .....	58
Conclusion.....	59

### **Chapitre 03 Les PME de recyclage dans la wilaya de Bejaia**

Introduction .....	62
Section01 : Présentation de la wilaya de Bejaia .....	62
1. Historique de la wilaya de Bejaia :.....	62
2. Présentation de la ville de Bejaia : .....	62
2.1. Situation géographique et administrative:.....	62
2.2. Climat : .....	64
2.3. Population et densité de la wilaya de Bejaia : .....	65
3. La dynamique entrepreneuriale dans la wilaya de Bejaia : .....	65

3.1. Zones industrielles (ZI) et zones d'activités (ZA) :.....	66
3.2. Dynamique de PME: .....	66
3.2.1. Définition de la PME :.....	67
3.3. L'évolution des PME dans la wilaya de Bejaia :.....	68
3.3.1. Présentation du tissu économique de la wilaya de Bejaia : .....	68
4. Les activités de recyclage dans la wilaya de Bejaia .....	72
5. Gestion de déchets dans la wilaya de Bejaia .....	73
5.1. Contraintes et solutions envisagées pour le développement, la valorisation des déchets dans la wilaya .....	73
5.1.1. Contraintes : .....	73
5.1.2. Solutions préconisées : .....	74
5.2. Classification de déchets : .....	76
5.2.1. Déchets ménagers :.....	76
5.2.2. Déchets industriels spéciaux et les déchets industriels banals : .....	76
5.2.3. Quantité des déchets Spéciaux générés au niveau de la wilaya de Bejaia (estimation 2021) .....	76
5.3. Les centres de décharges dans la wilaya de Bejaia .....	78
Section 02 : Méthodologie de recherche et présentation des résultats de l'enquête :.....	80
1. Présentation de l'enquête.....	80
2. Echantillon de l'enquête .....	80
3. Présentation du questionnaire :.....	81
4. Déroulement de l'enquête : .....	81
5. Analyse et interprétation des résultats de l'enquête : .....	81
5.1. Date de création, statut juridique, taille et localisation de l'entreprise.....	82
5.2. Structure financière et les difficultés rencontrées lors de la création .....	84
5.3. La nature du marché et type de clientèle .....	86
5.4. Profile de l'entrepreneur.....	87
5.4.1. Age et genre de l'entrepreneur .....	87
5.5. Niveau d'étude des entrepreneurs .....	88
5.6. Nature et principales activités .....	92
Conclusion.....	99
<b>Conclusion Générale .....</b>	<b>101</b>



# Résumé

L'entrepreneuriat est l'un des piliers essentiels sur lequel repose l'économie d'un pays, tout au long de ces dernières années, il a su faire part d'une importance considérable envers le développement durable car tous les deux cherchent à améliorer l'économie d'une nation. Ce dernier appelle à la protection du système écologique, de la planète et des animaux, préserver les ressources naturelles pour un développement économique juste et raisonnable pour la génération future, afin de réaliser son objectif, il s'est reposé sur le recyclage qui est considéré comme l'une des mesures essentielles les plus efficaces pour minimiser les déchets, protéger l'environnement, préserver les ressources naturelles et les énergies.

**Mots clés :** entrepreneuriat, développement durable, recyclage.

# Abstract

Entrepreneurship is one of the most essential pillars on which the economy of a country rests, throughout the last years it gave a considerable importance towards sustainable development as both seek to improve the economy of a nation. Entrepreneurship calls for the protection of the ecological system, the planet and animals, preserve natural resources for a fair and reasonable economic development for the future generation. In order to realize his objective, it has relied on recycling which is considered as one of the most effective essential measures to minimize waste, protect the environment and preserve natural resources and energies.

**Keywords :** Entrepreneurship, sustainable development, recycling.